

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-CINQUIÈME

RAPPORT ANNUEL

SUR L'EXERCICE

1955



SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-CINQUIÈME

RAPPORT ANNUEL

SUR L'EXERCICE

1955



1956

VERBANDSDRUCKEREI S.A. BERNE

Table des matières

Chapitre		Page
I. La radiodiffusion en 1955		
Activité des organes de la SSR		5
II. Programmes		
Sottens		14
Monte Ceneri		40
Beromunster		51
III. Le Service suisse des ondes courtes		58
IV. La Télédiffusion suisse		61
V. Télévision		63
VI. Finances		
1. Comptes de l'exercice 1955		68
2. Budget 1956		80
3. Compte du service radio PTT 1955		89
VII. Statistiques des programmes		
A. Suisse		91
B. Etranger		93
VIII. Statistiques des auditeurs		95
IX. Autorités et organes de la radiodiffusion suisse		
<i>A. Organes :</i>		
1. Assemblée générale		97
2. Comité central		98
3. Direction générale		99
4. Conférence des directeurs		99
5. Commissions des programmes		100
6. Vérificateurs des comptes		103
<i>B. Membres</i>		104
Adresses		114

La radiodiffusion en 1955

La radio a poursuivi, au cours de l'année écoulée, sa marche triomphale. Après 7 lustres d'existence, elle compte d'innombrables adhérents. Selon les dernières données statistiques publiées par l'UNESCO, le nombre des récepteurs en exploitation atteint 257 millions: il dépasse ainsi, pour la première fois, le tirage total de la presse quotidienne qui s'établit à 255 millions d'exemplaires. L'essor pris par la télévision peut être comparé à celui de la radiodiffusion: dans les pays où l'UNESCO a pu procéder à ses investigations, 44 millions d'écrans TV sont déjà installés. Au cours de ce dernier lustre, le nombre des appareils récepteurs radio a augmenté de 41%, celui des récepteurs TV de 300%. L'essor pris, parallèlement, par la presse – sa diffusion accuse une augmentation de 14% pour la même période – démontre bien combien sont peu fondées les craintes manifestées par les journaux devant l'essor pris par ces deux modes nouveaux d'expression. La preuve est faite que la radio et la télévision incitent plutôt à la lecture des journaux; elles ne l'entraînent certainement pas.

La succession d'opérations techniques compliquées qui permettent la transmission et la réception d'émissions radiophoniques et télévisées échappent à l'entendement de l'immense majorité des humains; le commun des mortels trouve tout naturel le fonctionnement de ces réseaux techniques. On ne se donne même plus la peine de sonder le mystère des phénomènes qui permettent de transmettre le son et l'image. Les conquêtes réalisées par la science et la technique modernes – dans le domaine des télécommunications comme dans ceux de l'aéronautique et de l'énergie nucléaire – ont dépassé les facultés de notre imagination. Ce qui semblait chimérique il y a quelques dizaines d'années encore, est devenu réalité quotidienne de nos jours.

Cet état de choses a tendance à inciter l'homme à tout attendre de la technique. On s'en rend compte, par exemple, lorsqu'on lit les

critiques de nombreux auditeurs qui semblent avoir oublié que les studios de radiodiffusion et de télévision ne sont pas régis selon les principes de l'*automation*, mais bien desservis et exploités par des êtres humains; or, on ne saurait abuser des forces humaines, les utiliser au delà de l'effort que nos collaborateurs sont en mesure de fournir.

Au cours de l'exercice écoulé, nos trois émetteurs nationaux ont diffusé 12 008 heures d'émission (38 000 heures vont, de plus, sur le compte de l'émetteur d'ondes courtes): nos studios ont établi là de nouveaux records.

L'an dernier encore, la radiodiffusion suisse a servi les intérêts nationaux au sens et dans l'esprit de la *concession*; elle a contribué à sauvegarder et à renforcer les valeurs spirituelles et culturelles helvétiques, comme elle a aidé à renforcer l'unité et la solidarité du pays; elle a apporté son concours à l'éducation spirituelle, artistique, morale et civique des auditeurs, tout en satisfaisant leurs désirs d'information et de délassement.

Dans les chapitres suivants, nous allons examiner les problèmes essentiels qui, au cours de l'exercice écoulé, ont retenu l'attention des organes de la SSR.

Assemblée générale

L'organe suprême de la SSR s'est réuni deux fois, à Berne, durant l'exercice 1955. Lors de la première de ces réunions, le 25 juin, il eut à délibérer au sujet de problèmes concernant la télévision, de la réception radio par fréquences modulées et de l'augmentation de la taxe de concession radio; l'assemblée générale approuva, en outre, le rapport annuel et les comptes pour 1954.

Au cours de la séance du 17 décembre, le budget pour l'année 1956 fut approuvé. A ce propos, un postulat de M. Boerlin, conseiller national de Liestal (Radiogenossenschaft Basel), demandant au Comité central d'engager de nouvelles négociations avec le Conseil fédéral en vue d'obtenir une modification de la clé de répartition de la taxe de concession entre l'administration des PTT et la SSR, fut accepté.

Le Comité central a entrepris des démarches dans ce sens auprès de l'autorité de concession, mais il fut informé que le Conseil fédéral refusait d'entrer dans les vues de la SSR. La décision du Gouvernement fédéral demeure donc en vigueur, qui stipule que la SSR se voit attribuer le 70% du produit de la taxe «ancienne» (Fr. 20.—), comme par le passé, alors qu'il ne lui revient du produit de l'augmentation (Fr. 6.—) que le 40% en 1956, le 50% en 1957 et le 60% en 1958.

La SSR tient à exprimer fermement l'espoir qu'à partir de 1959, l'ancienne clé de répartition (SSR: 70%, PTT: 30%) sera rétablie pour l'ensemble du montant de la taxe de concession.

Comité central

Le Comité central a tenu 9 séances sous la présidence de M. Fritz Rothen. De nombreux points des ordres du jour avaient été préparés auparavant par les sous-commissions du Comité central.

Direction générale

La Direction générale, sous l'autorité de M. Marcel Bezençon, eut à faire face à un volume de travail qui ne cesse de s'accroître; il y a là motif à procéder à des mesures de réorganisation internes.

M. Gian Carlo Pellandini, d'Arbedo (Tessin), a été nommé chef du service étranger.

Le Comité central a appelé M. Otto Pünter, de Stäfa (Zurich), à la direction du service d'information, nouvellement créé.

Conférence des directeurs

La conférence a tenu 8 séances sous la direction de M. Marcel Bezençon, directeur général. Elle n'a pas traité moins de 116 objets inscrits à son ordre du jour et touchant les domaines les plus divers; ces questions faisaient l'objet de rapports écrits, présentés par la Direction générale.

Commissions des programmes

Les commissions des programmes eurent à s'occuper des problèmes, divers et souvent discordants, de la conception des programmes; lors de ces séances, les désirs, souvent contradictoires, des auditeurs purent se faire jour. La commission des programmes de Beromünster a tenu trois séances, tout comme celle de Sottens; celle de Monte Ceneri se réunit par deux fois, celle du Service des ondes courtes également; la commission des programmes de la télévision a tenu trois séances. Toutes ces réunions furent présidées par le directeur général.

Rationalisation et coordination

Les problèmes qu'évoque ce titre ont retenu l'attention des organes dirigeants de la SSR à réitérées reprises. Le Comité central a décidé en son temps de demander une expertise ayant pour objet l'organisation de la société, ainsi que les possibilités de rationalisation et d'économies que l'on pourrait réaliser; cette expertise n'était pas encore terminée à la fin de l'exercice dernier. S'il importe de préserver la structure fédéraliste de la SSR, on devrait parvenir, cependant, à coordonner mieux encore le travail de différentes parties de notre société. L'ensemble des problèmes que soulève cette question demande un examen approfondi; des études y relatives sont en cours et permettront avant longtemps d'en tirer des conclusions d'ordre pratique.

Immeubles et installations

L'auditeur pose des exigences sans cesse croissantes, et la qualité des émissions doit continuellement être améliorée. La SSR ne saurait se laisser dépasser, dans ce domaine, par les radios étrangères; elle doit donc adapter les locaux et les installations techniques des studios, en tenant compte des progrès les plus récents, réalisés dans le domaine de la technique et de l'acoustique.

Radio Bâle s'est vu allouer un crédit de 600 000 francs pour diverses transformations et certains renouvellements.

Le Comité central, tenant compte de la situation et des prestations particulières de la Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, a donné à l'unanimité, en juin 1955, son accord au projet de construction d'un nouveau studio à Lugano dont les frais sont estimés à 5 millions 770 000 francs. La construction de ce nouveau studio sera réalisée selon les données les plus modernes et tiendra compte, également, de l'évolution à venir.

La Direction générale et le Service des ondes courtes – dont les locaux sont répartis dans cinq immeubles différents – souffrent actuellement d'un manque de place si aigu que le travail s'en ressent d'une manière générale. La construction d'un immeuble est devenu d'extrême urgence. Hélas! il n'a pas été possible, durant l'exercice écoulé, de trouver une solution satisfaisante à ce problème, les projets envisagés s'étant heurtés à des difficultés de différents ordres (servitudes, etc.). On tentera de trouver une solution aussitôt que possible.

Afin de pouvoir répondre rapidement aux demandes présentées par les studios et le SOC dans le domaine de la fourniture d'installations techniques, il a été décidé que ces demandes seraient adressées

directement à la Direction générale qui les transmettrait pour avis aux services compétents des PTT, pour les soumettre ensuite au Comité central.

D'autre part, le Comité central a approuvé la création d'une commission technique paritaire PTT/SSR, dont la tâche sera de coordonner la collaboration entre les PTT et la SSR dans tous les domaines d'ordre technique.

Fréquences modulées

L'amélioration des conditions de réception demeure l'une de nos préoccupations majeures; nous poursuivons sa réalisation en étroite collaboration avec les PTT. Les projets d'établissement du réseau FM ont été approuvés par le Comité central. En tout, 19 émetteurs FM sont prévus pour l'amélioration des conditions de réception et 29 autres émetteurs FM serviront à diffuser le *deuxième programme* (dont la conception et la réalisation font actuellement l'objet de travaux préparatoires); les émetteurs FM se répartiront sur 29 emplacements différents, disséminés dans le pays tout entier. Le programme des constructions devrait être réalisé d'ici à fin 1958.

A fin 1955, six émetteurs FM étaient entrés en service: Sankt Anton (vallée du Rhin), Ladir (Ilanz), 2 émetteurs à Loèche-Feschel (Valais central, l'un diffusant le programme de Beromünster, l'autre celui de Sottens), Monte Morello (Mendrisiotto) et Les Ordons (Ajoie). Ces émetteurs FM mettent en mesure les auditeurs radio se trouvant dans leur rayon d'action de recevoir les programmes de l'émetteur national de la région correspondante dans des conditions d'écoute parfaites.

L'établissement du réseau d'émetteurs FM est devenu d'autant plus urgent que – après Sottens et Monte Ceneri – la réception de Beromünster est dérangée, depuis l'été dernier, par un émetteur perturbateur d'au delà du «rideau de fer». Nos émetteurs nationaux n'ont pas ressenti, au contraire, les effets de la «coexistence pacifique» dont on a tellement parlé. L'établissement du réseau FM a été plus particulièrement poussé dans les régions où les conditions de réception ont beaucoup laissé à désirer dans le passé déjà (régions frontières et vallées alpestres).

Déparasitage

La commission de déparasitage a poursuivi les négociations en cours avec les Chemins de fer fédéraux et les plus importants parmi les chemins de fer privés à voie normale, négociations ayant pour

but le déparasitage des chemins de fer à traction électrique. Les CFF se sont déclarés disposés à collaborer à une action de déparasitage. Au cours d'une période d'introduction et d'expérimentation dont la durée serait de cinq années, les frotteurs de pantographe en aluminium seront remplacés par des frotteurs en charbon. Cette transformation occasionnerait aux CFF des dépenses supplémentaires d'un montant de 370 000 francs; nous envisageons de participer à ces frais en prélevant un montant de 200 000 francs sur le fonds commun de déparasitage PTT/SSR. Au titre des conditions préalables d'ordre technique, il y a la plus forte tension de la caténaire pour les grandes vitesses, ainsi que des interrupteurs court-circuit réagissant plus rapidement, pour les sous-stations. En ce qui concerne les CFF, toutes ces conditions sont, soit réalisées déjà, soit réalisables sans grandes difficultés. La direction des constructions CFF a soumis des propositions adéquates à la Direction générale. L'action envisagée ne serait, cependant, réalisée qu'au cas où les chemins de fer privés à voie normale, dont l'exploitation touche celle des CFF, y participeraient. Cette action ouvrirait la voie à une réglementation légale du déparasitage radio.

Le service de déparasitage a eu à s'occuper, au cours de l'exercice écoulé, de 9311 plaintes concernant des perturbations de la réception; dans 100 cas seulement, il s'agissait de récepteurs FM, ce qui tend à prouver que la réception en fréquences modulées n'est guère susceptible d'être perturbée. Au total, 7800 appareils électriques causant des perturbations radiophoniques ont été détectés; on s'est occupé de les faire déparasiter.

Service des informations

L'Agence télégraphique suisse a présenté une demande tendant à une augmentation de l'indemnité qui lui est versée pour le service des informations à la radio. Les négociations ont abouti dans le courant de l'exercice écoulé. L'arrangement prévoit une augmentation graduelle répartie sur trois années. En compensation, l'ATS s'engage à améliorer ses prestations, en particulier en ce qui concerne une présentation meilleure et plus actuelle de son service des informations.

Problèmes juridiques

Les problèmes juridiques les plus divers ont très fortement préoccupé les organes dirigeants de la société. Ils ont causé à la Direction générale et aux directeurs des studios un surcroît de travail sensible, qui ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

M. Max Blumenstein, président de la Radiogenossenschaft Bern, et M. Antoine Favre, juge fédéral, ont établi, en collaboration avec notre service juridique, le projet d'article constitutionnel concernant la radiodiffusion et la télévision, à l'intention de l'autorité de surveillance. Le Conseil fédéral a maintenant soumis aux gouvernements cantonaux, aux associations économiques et à un grand nombre d'organisations culturelles l'avant-projet pour un article constitutionnel 36bis, afin qu'ils se prononcent à ce propos. En accord avec la conception de la SSR, qui est d'avis que radio et TV devraient faire l'objet d'un seul article constitutionnel, l'avant-projet gouvernemental prévoit ce qui suit:

«La législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine fédéral.

»La construction et l'exploitation technique des postes émetteurs incombe à la Confédération.

»La Confédération charge du service des programmes une ou plusieurs institutions de droit public ou privé. Elle veille à ce que les besoins culturels des différentes parties du pays et des divers milieux de la population soient équitablement pris en considération.»

Les longues négociations avec la VPOD, ayant pour objet l'établissement de contrats collectifs de travail pour les orchestres radio de Beromünster et de Monte Ceneri, ont enfin abouti. Il est vrai que le conflit avait, auparavant, été soumis à la Commission fédérale de conciliation, dont les deux parties ont accepté la proposition de conciliation. Cette proposition prévoyait des traitements plus élevés pour les musiciens en contre-partie de l'ensemble de leurs prestations.

Il conviendra d'examiner par la suite, et dans un cadre plus vaste, si le problème des orchestres est définitivement réglé de la sorte et s'il ne convient pas de trouver un autre système d'organisation.

En revanche, les négociations en cours avec l'Union suisse des artistes musiciens, l'Association des musiciens suisses, l'industrie du disque, les organisations d'auteurs, etc., négociations de grande portée financière et qui ont pour objet des problèmes importants et délicats, n'ont pas abouti au cours de l'exercice écoulé. Il convient d'attirer l'attention sur le fait que la SSR n'est pas disposée à employer les moyens financiers mis à sa disposition, et qui proviennent des taxes de concession que versent les auditeurs, à satisfaire des exigences exagérées de certaines sociétés. C'est ainsi que le prononcé de la commission d'arbitrage au sujet des demandes de la SUISA a été porté, par décision du Comité central, devant le Tribunal fédéral.

Relations internationales

Au cours de l'année passée, la Société suisse de radiodiffusion a fourni des contributions remarquables à la vie radiophonique internationale. Le nombre toujours croissant des retransmissions en provenance et à destination de l'étranger témoigne de notre apport au développement des échanges internationaux de programmes.

Grâce à des relais directs et différés, nos auditeurs ont pu suivre maintes manifestations de la vie culturelle, artistique, économique et sportive de plusieurs pays d'Europe et parfois même d'autres continents. En revanche, certaines émissions spéciales, consacrées aux manifestations les plus significatives qui eurent lieu en Suisse, ont atteint les auditeurs de toute l'Europe et même de quelques pays d'outre-mer.

Pour ne mentionner parmi celles-ci que les plus saillantes, relevons en particulier l'émission internationale de la Croix-Rouge qui eut lieu le 8 mai, les retransmissions des concerts des Semaines musicales internationales de Lucerne, du concert final des lauréats du 11^e Concours international d'exécution musicale de Genève, des Giovedì musicali di Lugano, du Septembre musical de Montreux-Vevey, des Semaines musicales d'Ascona, qui toutes suscitent un intérêt toujours plus grand.

Un succès des plus remarquables fut obtenu par la retransmission du grand spectacle de la Fête des vignerons qui eut lieu à Vevey du 1^{er} au 15 août, dont le caractère folklorique a été particulièrement apprécié à l'étranger.

Parallèlement aux échanges d'émissions spéciales au moyen de relais directs ou différés, se continuèrent les échanges réguliers de programmes enregistrés; l'envoi de contributions suisses aux radiodiffusions étrangères a pris, en 1955, une ampleur considérable.

La SSR a accompli, cette année aussi, un effort important à l'occasion de la Conférence internationale des Quatre Grands, de la Conférence sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques et de celle des quatre Ministres des Affaires étrangères, qui tinrent leurs assises à Genève respectivement aux mois de juillet, août et octobre/novembre. Aux exigences que posèrent les retransmissions quotidiennes à destination de nombreuses sociétés de radiodiffusion d'Europe et d'outre-mer, la Direction générale et le studio de Genève ont pu faire face d'une manière des plus satisfaisantes, grâce à une très étroite collaboration et aux expériences des années précédentes.

Par décision du Comité central du 9 août, la SSR a adhéré à l'Alliance internationale de la diffusion par fil. Celle-ci se fixe notam-

ment pour but de favoriser, par le moyen de contacts internationaux, le développement de la diffusion par fil, de défendre sur le plan international les intérêts de la diffusion par fil, d'assurer l'échange de documentation entre les divers centres nationaux et l'échange d'enregistrements de choix.

Nombre d'auditeurs

Donnant tort à tous ceux qui prédisaient que le point de saturation radio serait atteint dès l'instant où le 25% environ des habitants posséderait un récepteur (250 appareils par 1000 habitants), le nombre des concessionnaires a atteint, à fin 1955, 1 million 233 075, en augmentation de 34 318 abonnés par rapport à fin 1954. Il est hors de doute que l'établissement du réseau FM, améliorant les conditions de réception dans différentes régions du pays, nous fera atteindre des auditeurs nouveaux.

Fondation Caisse-pension SSR

Comme nous le mentionnions dans le rapport de l'année dernière, le Conseil de fondation s'était voué, dès l'automne 1954, à l'examen de quelques propositions de révision du règlement de la Caisse-pension. Les travaux l'ont amené, par étapes successives, à procéder à une révision totale du règlement. Ayant été approuvé par le Comité central et les assurés, le nouveau règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1956. De son côté, l'autorité de surveillance de la fondation, en l'occurrence l'Office fédéral des assurances, l'a également accepté, sans modification. Ce nouveau règlement tient compte des exigences accrues de la vie en même temps que de l'évolution de la politique sociale dans notre pays. Les améliorations réalisées par la réforme placent notre Caisse-pension parmi le nombre restreint des meilleures institutions de prévoyance de Suisse sans que, pour autant, la SSR ait eu à faire des sacrifices financiers excessifs, incompatibles avec l'état de ses finances.

Au 31 décembre 1955, on comptait 213 membres de l'assurance-pension et 90 membres de l'assurance-épargne, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 16 pour les premiers et une diminution de 9 pour les seconds.

La fortune de la Caisse s'élevait à la fin de l'exercice écoulé à Fr. 7 424 000 et le rendement moyen de la fortune était de 3,26%.

En 1955, le Conseil de fondation s'est réuni quatre fois.

Programmes

Sottens

Comment, au début de ce bilan périodique des studios romands, ne pas faire état des 25 ans de l'émetteur de Sottens? Ne conditionne-t-il pas l'activité de Radio-Lausanne et de Radio-Genève? Car sans émetteur, sans antenne, il n'y aurait point, c'est l'évidence même, de programmes! Honneur donc à notre émetteur national romand qui, des ans ayant vaillamment affronté l'épreuve, a doublé, en 1955, le cap du premier quart de siècle! Il fut inauguré au printemps 1931; sa puissance, on le sait, de 25 kW. seulement qu'elle était au début, fut portée à 50 kW. d'abord, puis à 100 kW., pour se stabiliser, depuis plusieurs années, à ces 150 kW. qui, aujourd'hui, assurent aux programmes romands, sur 392,6 m. de longueur d'onde, ample diffusion aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Quelques aspects des programmes de Sottens

L'auditeur est exigeant. Cette constatation n'est pas nouvelle. Mais il le devient de plus en plus, soit qu'il s'habitue aux progrès de la radio dont le côté technique a cessé depuis longtemps de l'étonner, soit que l'apparition de la télévision le rende peut-être plus sévère, soit enfin qu'il puisse, mieux qu'autrefois, établir certaines comparaisons avec des émissions provenant de l'étranger.

Il faut donc, en ce qui concerne les émissions dramatiques autant que dans les autres domaines, veiller à composer un programme assez riche, assez varié pour atteindre et satisfaire un public dont les tendances sont diverses et fréquemment contradictoires, mais qui, en général, demande à la radio de le distraire ou de l'émouvoir. Les œuvres sinistres ou désespérées, lors même que leur qualité artistique serait parfaite, ne sont parfois pas goûtables à leur juste valeur. Cela ne veut pas dire que nous ayons été tentés de nous borner à un répertoire facile. Nous savons que la radio peut être un moyen de culture. En dépit de certaines difficultés, nous devons et pouvons

réaliser des œuvres de qualité, en donnant un reflet de la production dramatique contemporaine dont la valeur est indéniable, quoi qu'en disent certains esprits trop pessimistes. Quant à la production proprement radiophonique, elle semble conserver son entière valeur, comme nous le verrons tout à l'heure.

I. Emissions parlées

A. L'art dramatique

1. *Considérations générales*

Nous nous sommes efforcés, en 1955, de proposer à nos auditeurs diverses œuvres conçues spécialement pour le micro et dont nous avons commandé le plus grand nombre à leurs auteurs. Il importe en effet qu'un studio vivant et actif contribue au renouvellement du répertoire radiophonique, se tienne au courant de cet art et participe à son évolution constante, évolution qu'influence indirectement mais très nettement l'apparition de la télévision. En effet, par la force des choses, la radio doit se mouvoir dans le domaine qui lui est particulier: la pièce radiophonique utilise donc à un degré jamais atteint jusqu'à ce jour les possibilités de déplacement dans le temps et dans l'espace, les plans sonores correspondant fréquemment à des états psychologiques multiples et nuancés, à des dédoublements de personnalité, à des incursions dans le rêve. Elle reste l'un des meilleurs moyens d'expression du merveilleux, de l'étrange et de la fantaisie, laissant à l'auditeur la possibilité de compléter comme il l'entend son évasion dans le domaine de l'imagination et de la poésie.

2. *Créations à Radio-Lausanne*

Ces affirmations ont été illustrées avec éloquence par *Histoire de Lou*, de Jean Proal, sorte de féerie moderne utilisant des moyens radiophoniques subtils. *Monsieur Léon*, de Pierre Mac Orlan, transportait curieusement la légende de Faust dans un milieu interlope et inquiétant. *Monsieur Cendrillon*, de William Aguet, musique de Jacques Ibert, reprenait la formule de l'opérette radiophonique, tandis que Blaise Cendrars adaptait *L'Or*, son fameux roman, avec un sens aigu du raccourci et une remarquable puissance d'évocation. Geo-H. Blanc et Roger Nordmann, appuyés par le compositeur J.-F. Zbinden, imaginaient le voyage amusant de *Microbus 666* dans le corps humain.

Ils ne pouvaient concevoir et réaliser cette idée que dans sa forme radiophonique.

Création encore que *Monsieur Vincent, Père des Pauvres*, de Jean de la Varende et Benjamin Romieux, que le *Tryptique de la Nativité*, de Timmermanns, que *L'Odyssée de Runyon Jones*, de Norman Corwin, dans son adaptation française, ces deux dernières œuvres en particulier ayant suscité l'emploi de moyens et d'effets radiophoniques particulièrement étudiés par une équipe d'adaptateurs, de metteurs en ondes, de techniciens, de musiciens s'efforçant sans cesse à perfectionner les moyens d'expressionnisme destinés à soutenir et à servir le texte, ce dernier restant toutefois le pivot, la véritable charpente de l'œuvre. Il faut en effet se garder de chercher l'effet sonore pour lui-même et ne l'utiliser qu'après une étude approfondie et des essais nombreux. C'est à quoi les réalisateurs de nos émissions dramatiques s'attachent constamment, dans toutes leurs émissions, mais particulièrement lors des créations auxquelles nous vouons des soins spéciaux.

Nous pouvons également rappeler ici les nombreuses diffusions de la *Fête des vignerons 1955*, organisées par les soins de notre service technique et de notre service dramatique à la tête duquel se trouve M. Geo-H. Blanc, le librettiste de cette œuvre importante. Présentées avec un commentaire approprié, dans des conditions techniques particulièrement étudiées, elles furent relayées ou reprises en différé par de nombreux émetteurs européens et susciteront de toutes parts le plus grand intérêt.

3. Créations à Radio-Genève

Sous le titre: *Aux frontières de l'irréel*, une série de pièces où se mêlaient, en une sorte de féerie moderne, le réalisme et l'irréalité, furent présentées: *Le Portrait*, de Pernette Chaponnière, *Le Train de Brouillard*, de Pascal Giachino, *Les Etoiles*, de Jean Prévost, *Cirque*, de Jean Grimod, *Lolibé ou l'Oiseau des Iles*, de Pierre Bédé et *La Bête d'Outre-Espace*, de Pierre Versins. Citons encore, parmi les œuvres inédites: *La Jeune Fille au Balcon*, de Pierre François, *Cambouis*, un conte de Jacqueline Des Gouttes, *Cent Ans déjà*, de Pierre Artigue, qui faisait revivre l'année 1855, et des biographies: celles de *Théophraste Renaudot, père de la presse française*, par Suzanne de Callias, *Verbaeren, le Belge poète du monde*, par Daniel Anet, *L'Epopée de Jean Travers*, par René Gabriel et *Marie Dorval*, par Georges Hoffmann.

4. La pièce du mardi

Ici, l'évolution n'est dictée que par le répertoire théâtral. Notons en passant que certains auteurs dramatiques ont été influencés par l'art radiophonique autant que par le cinéma. La construction de nombreuses pièces destinées à la scène en témoigne.

Si le public du mardi a apprécié des pièces récréatives telles que *La Reine blanche*, *Le Don d'Adèle*, *Frère Jacques*, *Mon Père avait raison*, *Le Ciel de Lit*, *Ecoutez bien, Messieurs*, ou sentimentales comme *Back-street* et *Anna Karénine* (nouvelle version de Marcelle Maurette), il a été sensible aux qualités d'œuvres plus élevées, plus denses et plus robustes, parmi lesquelles nous citerons *La Citadelle*, de Cronin, *Le Maître de Santiago*, de Montherlant, *Les Mal Aimés*, de Mauriac, *Antigone*, d'Anouilh, *Les Mouches*, de Sartre, *Les Parents Terribles*, de Cocteau, *Maison de Poupées*, d'Ibsen, *Père*, de Strindberg, *Le Faucon blanc*, de Neilson Gattey (adaptation française inédite de Berthe Vulliemin). Il a même été captivé par *Le Père humilié*, de Claudel ou par *Moirà*, de Julien Green, qui s'adressent pourtant à des auditeurs évolués. Si nous avons cherché à établir un répertoire de qualité, conscients de l'importance éducative de la radio dans le domaine de la diffusion des œuvres théâtrales, nous avons équilibré toutefois les divers genres et les différentes tendances afin que nos mardis constituent une palette aussi complète que possible des pièces de création scénique relativement récente.

5. Le feuilleton du jeudi

Cette émission s'adresse à un public étendu. Sa conception même (programmation en quelques épisodes de 30 minutes se succédant tous les huit jours) implique une certaine simplicité de construction, le choix d'un argument précis, de personnages nettement dessinés. Ces conditions semblent avoir été réunies lors de la diffusion des adaptations de *La Peau de Chagrin*, d'après Balzac, de *Le Rouge et le Noir*, d'après Stendhal, d'*Ambre*, de Mme Béart-Arosa, d'après le roman de C. Windsor. *Le Huitième Cercle*, *La Demoiselle du Mesnil*, de René Maurice-Picard, et *L'Unique Amour de Marie Lerque*, de O.-P. Gilbert, proposaient des sujets inédits, conçus directement pour le micro, et non pas des adaptations.

6. Les matinées classiques

Une nouvelle formule a été inaugurée cette année pour la diffusion des classiques: alors que, les années précédentes, ces œuvres étaient présentées en soirée, une fois par mois, elles l'ont été, dès

octobre, le dimanche, au début de l'après-midi, et deux fois par mois.

Cette nouvelle formule a permis, en une saison, le déploiement d'un éventail d'œuvres beaucoup plus riche et des comparaisons entre les différents classiques, de la littérature antique aux répertoires français et étranger, plus intéressantes.

De plus, à côté des œuvres jouées par les acteurs genevois, auxquels se joignent pour certains rôles des acteurs de Paris, plusieurs grandes œuvres ont été interprétées en studio – ou enregistrées en spectacle public – par les plus grandes troupes françaises actuelles; par les acteurs de la Comédie-Française: *La Double Inconstance*, de Marivaux; par la Troupe Jean-Louis Barrault – Madeleine Renaud: *Le Misanthrope*, de Molière; par la Troupe du Théâtre Populaire (T.N.P.) de Jean Vilar: *Don Juan*, de Molière. Parmi les œuvres jouées par les comédiens genevois, citons *Les Caprices de Marianne*, de Musset, *Monsieur de Pourceaugnac*, de Molière, *Princesse Turandot*, de Gozzi, *Nathan le Sage*, de Lessing et *Le Trésor*, de Plaute, dans une adaptation de Charles Cordier.

7. *Le Club d'essai de Radio-Genève*

Cette série d'émissions expérimentales du *Banc d'essai* s'est poursuivie cette année, accueillant comme par le passé des textes de jeunes auteurs particulièrement intéressés par les moyens d'expression nouveaux que leur offrent les possibilités de la technique et des recherches acoustiques. Citons parmi ceux-ci: *Sur la Piste magnétique* et *La Main sur le Cœur*, de Roland Sassi, *La Poupee assassinée*, de Georges Hoffmann, *Quatre Contes étranges*, de Jacques Givet.

D'autres essais furent tentés sur un plan plus strictement littéraire: l'adaptation de deux nouvelles de Katherine Mansfield qui posait le problème de la transposition sur le plan sonore des touches psychologiques délicates de la grande romancière anglaise; la présentation de deux jeunes poètes, Yves Altmann et Michel Souter sous le titre: *Aux yeux de l'enfance*, celle d'un texte du poète Jean Tardieu: *Le Guichet* et enfin, autre expérience, une séance de «commedia dell'arte» où cinq comédiens présentèrent trois improvisations, l'une sur un thème d'action: *l'accident*, l'autre sur un thème psychologique: *la partie de pêche*, et la troisième née d'un seul mot de départ et laissée tout entière à l'imagination «instantanée» des acteurs.

8. Enigmes et aventures

Les pièces policières ou d'aventures diffusées chaque semaine, le lundi soir, rencontrent toujours la même faveur auprès du public. Ce succès, qui ne s'est pas démenti depuis neuf ans, et la diversité du large auditoire imposent un choix très strict – et souvent difficile – des textes présentés, d'où sont exclues toutes les œuvres qui pourraient relever du genre «noir». Les trois personnages créés par Georges Hoffmann et Marcel de Carlini qui animent *Les Aventures de Roland Durtal* continuent à paraître régulièrement au micro. Les autres pièces sont écrites soit par des auteurs suisses: Camille Hornung, Terval, Paul Alexandre, soit par des auteurs français et belges: Gaston Héaulme, Marc Soriano, Yvan Noé, Michèle Angot, Jean Marcillac, etc. Des adaptations de romans et de nouvelles ont également été présentées, notamment de Georges Simenon, Agatha Christie, Xavier Snoeck, Pierre Boileau, John-S. Strange, etc.

En été, un grand concours *La Mort en Zig-zag*, préparé par Georges Hoffmann et Marcel de Carlini, a mis à l'épreuve les talents de déduction et de flair des auditeurs: 3200 d'entre eux se sont révélés d'excellents détectives-amateurs!

9. Le Théâtre des Familles

Toujours destiné à un large public, il doit pouvoir être écouté par l'auditoire des jeunes et des adultes. Tel fut le cas des adaptations des œuvres suivantes: *La Terre qui meurt*, René Bazin, *Vingt Mille Lieues sous les Mers*, Jules Verne, *Le Capitaine Fracasse*, Théophile Gautier, *Yamilé sous les Cèdres*, Henry Bordeaux (diffusion marquant le 85^e anniversaire de ce romancier), *Trois Hommes dans un Bateau*, Jérôme K. Jérôme, etc.

10. Jeux radiophoniques

Le samedi soir, Mme Andrée Béart-Arosa a poursuivi à Radio Lausanne sa vivante évocation consacrée aux musiciens. En 1955, ce furent Prokofieff, Ravel, Bizet, Eric Satie, etc.

C'est également le samedi soir qu'ont été présentés, en première audition en langue française, divers jeux radiophoniques européens: Grande-Bretagne, Allemagne, Suède, Norvège, Italie. Mais soulignons à ce propos que de nombreux émetteurs suisses ou étrangers ont demandé à notre studio de pouvoir reprendre un certain nombre de nos productions, soit en traduction, comme ce fut le cas pour *Microbus 666* à Monte-Ceneri, soit dans leur version originale et en utilisant les enregistrements de Radio-Lausanne. *L'Or*, de Cendrars,

L'Histoire de Lou, de Proal, furent diffusés par Bruxelles. *L'Assassin n'a pas tué*, de Maurice Picard, *La Dernière Cigarette*, d'Aguet, *Meurtre à la Cantonade*, de Paul Morand, nous furent demandés par Léopoldville. Ces exemples, d'autres encore, semblent bien souligner que la qualité des réalisations de notre studio est appréciée hors de nos frontières.

La série intitulée *La Guerre dans l'Ombre*, inaugurée en 1954, a affirmé son succès en 1955. Il s'agit d'aventures d'espionnage imaginaires ou basées sur des données réelles. *Les Mémoires de l'Inspecteur Jerry Calvin*, de John Michel, ont valu à leur héros, par un phénomène bien connu, une sorte d'existence légendaire. Nombreux sont les auditeurs qui, ignorant qu'il s'agit là d'une série d'émissions originales et conçues à notre intention, ont cherché à se procurer ces fameux mémoires en librairie... Il a fallu resserrer le rythme de ces émissions. Mensuelles tout d'abord, elles ont été diffusées ensuite toutes les deux semaines et même plus fréquemment, grâce à l'aide d'autres collaborateurs: Pierre Vincennes, qui a créé le personnage du sergent Poms, Gérard Valbert et J.-M. Dubois, lequel se base principalement sur des faits tirés de la réalité.

Toutes ces émissions ont été réalisées grâce à une troupe nombreuse et suffisamment complète, encore que certains jeunes éléments nous aient quittés pour faire carrière à Paris, constatation qui se répète d'année en année. Toutefois, nous avons fait appel, en diverses occasions, à des comédiens renommés tels que Fernand Ledoux, Aimé Clariond, Jacqueline Porel, François Périer, Marie Daems, Blanchette Brunov, Gilbert Gil, Pierre Fresnay, Jean Mercure, Jandelyne, Mme Raymone, Germaine Montéro, Germaine Dermoz, etc., dont la présence au milieu de nos acteurs a mis en valeur certaines œuvres d'une qualité particulière et a contribué à la vitalité et à l'intérêt de nos programmes.

B. Actualités et émissions spécialisées

1. Actualités internationales

a) *Miroir du Temps*

Avec 140 interviews, 65 reportages et 67 chroniques à son actif pour l'année 1955, le «Miroir du Temps» prouve sa vitalité dans le secteur de l'actualité internationale. A mi-chemin de l'information et du documentaire, il a proposé à l'auditeur une analyse conscientieuse du fait politique international par la voix de ses correspondants à Paris, Londres, Bonn, Rome, Bruxelles et Vienne. D'autre part, il a présenté un «Bilan de dix ans» à l'occasion du dixième anniversaire de l'armistice et donné, à la fin de l'année, la mesure de son rayonnement en faisant entendre une série de messages enregistrés par ses reporters à l'étranger. Deux réalisations: «Des étoiles pour tous», et «Ainsi va le monde» ont concrétisé cet effort collectif.

Dans notre monde en mouvement, les structures politiques et économiques ont subi depuis la fin de la guerre mondiale des modifications profondes. En parcourant l'Afrique noire, l'Asie du Sud-Est, la Chine populaire et le Moyen-Orient, trois reporters du «Miroir du Temps»: Charles-Henri Favrod, Fernand Gigon et Jean-Pierre Goretta n'ont pas seulement agrandi les limites du dépaysement en enregistrant des documents et des musiques exotiques; ils ont encore fixé, par des témoignages et des enquêtes, un moment du grand bouleversement qui s'accomplit audelà de l'Europe. Grâce à ces envoyés spéciaux, l'auditeur a entendu les voix de Chou-en-Lai, du pandit Nehru, du colonel Nasser à la Conférence afro-asiatique de Bandoeng; les rumeurs de l'armée du Viet-Minh entrant à Haïphong sont venues jusqu'à ses oreilles, précédant celles des troupes françaises évacuant l'Indochine.

Sous d'autres latitudes, le micro du «Miroir du Temps» a enregistré les récits des nomades de la Mauritanie, des chants et danses de Bali et les cérémonies organisées en l'honneur d'Hailé Sélassié, roi d'Ethiopie, pour le 25^e anniversaire de son règne. L'évolution de la situation en Afrique du Nord a fait l'objet de nombreux reportages, et le problème des réfugiés arabes a été exposé par Jean-Pierre Goretta sur la base de témoignages recueillis en Jordanie et au Liban. Enfin, tandis que Ch.-H. Favrod franchissait — rare privilège! — les frontières du mystérieux Yémen, Fernand Gigon enquêtait à Chypre, au Caire et à Tel-Aviv.

Ces investigations, conduites avec un réel souci d'objectivité par des reporters doublés de journalistes expérimentés, ont été complé-

tées par un lumineux enseignement sur «l'avenir des races humaines», dispensé en cinq entretiens par M. André Siegfried, géo-politicien de renommée mondiale. Citons encore les interviews de William Pickles, de l'Université de Londres, sur «les institutions parlementaires en Grande-Bretagne» et les entretiens de Paule Déglon avec Lord Bertrand Russell, prix Nobel, sur l'âge et le péril atomiques.

b) *Instants du Monde*

Les correspondants des «Instants du Monde» se sont fait, en 1955, l'écho des événements qui jalonnèrent la vie politique, économique, sociale et artistique de notre continent, de l'Afrique du Nord, du Proche-Orient et de l'Amérique.

Au cours de l'année qui vit s'affermir la notion de coexistence entre les grandes puissances, le centre d'intérêt de l'actualité politique s'est fixé à plusieurs reprises en Suisse, à Genève. En juillet, ce fut la rencontre à l'échelon le plus élevé, suivie en octobre/novembre de la réunion des Ministres des Affaires étrangères. Ces événements donnèrent l'occasion aux équipes des reporters et chroniqueurs diplomatiques du «Miroir du Temps» et des «Instants du Monde» d'unir leurs efforts pour commenter et illustrer chaque jour les entretiens des Quatre Grands et ceux de leurs Ministres des Affaires étrangères. Ainsi, les auditeurs de Sottens purent maintes fois entendre en premier les déclarations des hommes dont la compréhension, sinon l'entente, est fonction du maintien de la paix dans le monde.

L'énergie nucléaire, elle aussi, fit vivre de grandes heures à Genève: en août 1955, par la voix de leurs savants les plus illustres, les Gouvernements rassurèrent l'opinion en levant le secret atomique. L'atome cessait d'être le spectre de la plus horrible des guerres pour devenir le symbole d'activités pacifiques nouvelles pour l'humanité entière. Ne négligeant aucun effort pour tenir son public informé des faits les plus marquants comme des découvertes les plus récentes de la science, Radio-Genève fit, à cette occasion, appel au grand physicien *Charles-Noël Martin*, afin de rendre accessible à chacun le mystère à peine dévoilé des sources d'énergie quasiment inépuisables du demi-siècle.

Apportant une vision qu'ils souhaitent avoir été aussi large et objective que possible, les «Instants du Monde» n'ont eu, en 1955, d'autre but que de contribuer à rendre réelle cette notion universelle qu'est aujourd'hui *l'information*.

c) *Les conférences internationales à Genève et les radios étrangères*

Pour chacune des trois grandes conférences internationales qui ont marqué l'année 1955, la *Conférence des Quatre Grands*, en juillet, la *Conférence pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique*, en août, et la *Conférence des quatre Ministres des Affaires étrangères* en octobre/novembre, le studio de Genève a mis ses installations – réparties entre la Maison de la Presse, le Palais des Nations et la Maison de la Radio – à la disposition des radios étrangères.

Pour la *Conférence des Quatre*, 25 pays, représentant 43 émetteurs ou chaînes d'émetteurs, ont réalisé 490 transmissions, totalisant 345 heures d'émissions en 6 jours.

Pour la *Conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique*, 19 pays, représentant 29 émetteurs ou chaînes d'émetteurs, ont réalisé 173 transmissions, totalisant 136 heures d'émissions en deux semaines.

Pour la *Conférence des quatre Ministres des Affaires étrangères* : 21 pays, représentant 34 émetteurs ou chaînes d'émetteurs, ont réalisé 644 transmissions, totalisant 500 heures d'émissions en 3 semaines.

Ces chiffres disent éloquemment la densité et la complexité du travail fourni par le personnel technique de la radiodiffusion suisse tout entière et du secrétariat de Radio-Genève durant ces trois grandes réunions internationales.

2. *Actualités nationales*

a) *Micro dans la Vie*

L'activité du service de reportages durant cette année a répondu à un seul mot d'ordre: le renouvellement.

Les conditions techniques de l'enregistrement permettent maintenant, grâce à leur développement, le déplacement individuel du reporter, qui a bénéficié de cette façon d'une très grande mobilité d'action. C'est l'un des facteurs qui a concouru à l'augmentation du nombre des reportages et des interviews, puisque nos reporters ont réalisé, pendant la période qui nous intéresse, 900 instantanés divers.

Renouvellement dans les moyens d'action, mais aussi renouvellement dans la formule. Le «Micro dans la Vie» en est à sa quinzième année d'existence et, ce qui était considéré comme une émission d'avant-garde à sa naissance, se devait de ne pas vivre sur son passé. Constatant le goût du public pour les procédés nouveaux mêlant et mixtant la musique, les informations et les reportages, le «Micro dans la Vie» s'est engagé dans cette voie et, après maints essais effectués en 1955, s'est résolu à adopter cette nouvelle formule.

Renouvellement toujours dans l'effectif même des reporters qui sont, à l'heure actuelle, plus nombreux, plus jeunes, plus dynamiques. Entourant cette équipe, le service de reportages a instauré des correspondants répartis dans tous les cantons qui appartiennent à la circonscription de nos reportages et qui nous informent quotidiennement des principaux événements, comme des petits faits divers, de leurs villes et de leurs campagnes. Ce système nous permet de rayonner jusque dans les plus petites bourgades des cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg et du Jura bernois, et fait du «Micro dans la Vie» l'émission d'actualités intercantonales et nationales la plus constamment renseignée, car, à ces correspondants suisses romands, il convient de joindre également les reporters que nous avons à Bâle, à Zurich, à Saint-Gall et dans le Tessin et qui, eux aussi, jour après jour, assument leur tâche d'informateurs.

Ce renouvellement, mot d'ordre du «Micro dans la Vie», a été le fait principal de la période sur laquelle porte ce rapport, et c'est pourquoi nous renonçons à donner plus d'importance à un reportage qu'à un autre en le citant de façon spéciale. Tout au plus, pourra-t-on citer pour mémoire le travail important effectué par nos reporters le 1^{er} août 1955, première de la Fête des vignerons, et pendant les fêtes de Noël, où ils accomplirent un long pèlerinage en pays romand. Ce jour-là, le service de reportages assuma à lui seul six émissions d'un minimum d'un quart d'heure chacune. Nos reporters, qui avaient initié le public romand par plusieurs émissions antérieures, travaillèrent en ce premier août durant 20 heures d'affilée.

b) *Micro-Partout*

Cette émission a subi un certain nombre de transformations au cours de l'année. Au point de vue de la forme, tout d'abord: les trop fameuses musiques de transition, destinées à faire glisser l'auditeur d'un sujet à un autre, ont été totalement supprimées et remplacées par une présentation verbale.

Des chroniques, des reportages, des instantanés relatifs à la vie de nos compatriotes de Suisse alémanique (Zurich et Bâle) et du Tessin prennent place désormais aux côtés des reportages et des interviews faits dans les limites des frontières genevoises et régionales. Le véritable attrait de «Micro-Partout» tient à la brièveté des séquences, à la rapidité de leur présentation et à la quasi-instantanéité de la diffusion d'un événement. L'équipe des reportages passe régulièrement en revue tous les sujets dignes d'intérêt, choisit ceux qui nécessitent une prise de sons (interviews ou reportages) et traite les autres sous forme de brefs billets. Cette formule, qui demande de la part

de tous une attention constamment en éveil, à l'avantage de donner une grande impression de vie. En outre, la présence au micro, au moment de l'émission, de plusieurs reporters, donne plus de variété à la présentation qui se fait sous forme d'une conversation ou d'un rapport de rédaction.

3. Documentaires et entretiens

A Radio-Lausanne

Les reporters ont réalisé durant cette année de nombreux documentaires et entretiens. Les uns, menés par Jean-Pierre Goretta dans l'émission « Escales », relataient les voyages qu'il a faits, notamment au Moyen-Orient. Les autres ont passé sous le titre de « Documentaires en marge de l'actualité » et ont mis à l'honneur les différents instituts scientifiques suisses: Jungfraujoch, Payerne, Zurich, etc. Suzanne Pérusset, pour sa part, s'est faite la spécialiste des documentaires de la peinture et des documents montés en jeux dramatiques, comme l'étude du cœur, par exemple. Des entretiens divers sur la poésie et la philosophie ont eu lieu avec notamment: Gabriel Marcel, André Maurois, Claude Cariguel, Jean Silvain, le pasteur Boegner, etc. Le professeur Ducrocq a apporté une note très personnelle sur la cybernétique dans divers entretiens qu'il a eus avec Marie-Claude Leburgue.

Benjamin Romieux a présenté à Radio-Lausanne six entretiens avec le comédien Pierre Fresnay. Sous le titre: « Ma vie pour le théâtre », le grand acteur a évoqué les tragédiens du début du siècle, le théâtre dit de boulevard et les auteurs dont il créa les œuvres: Bourdet, Obey, Anouilh et Roussin.

Signalons enfin le remarquable documentaire de Paul Vallotton et Roger Nordmann, défense et illustration du 8^e art, plaidoyer en faveur de la radio, qui a été diffusé par les radiodiffusions française, belge, canadienne et monégasque.

A Radio-Genève

a) Routes ouvertes

« Routes ouvertes » a été un effort pour revaloriser sur nos ondes le grand reportage ou les enquêtes d'une certaine importance. Cette émission envisage l'actualité au sens le plus large: ainsi la première série consacrée à *la vie des mineurs* fut l'occasion d'étudier et de rendre sensible le travail et la situation de cette catégorie d'humains *dans notre monde et à notre époque*. « Routes ouvertes », qui continuera en

1956, répond à un goût, à une curiosité de l'auditeur. Cette émission correspond à une véritable expression radiophonique dans la mesure où elle transmet d'authentiques illustrations sonores. Idéalement donc, elle pourrait, chaque fois qu'elle est réalisée avec intelligence, humanité et discernement, être une sorte de contribution à une étude sociologique de notre temps. Elle voudrait tendre à être autre chose encore: l'expression d'une manière de poétique de la réalité.

b) *Les entretiens de Radio-Genève*

Plusieurs séries d'entretiens avec de hautes personnalités du monde des arts, des lettres, de la musique ou de la politique ont été diffusées. Citons: *Le Testament politique du Président Emile Paul-Boncour*, *Aux Feux de la Rampe*, émissions au cours desquelles des auteurs dramatiques – notamment Cl.-A. Puget, Georges Neveux, Marcel Achard, Jean Sarment – contèrent les souvenirs de leur première pièce; *Les Souvenirs d'Henriette Renié*, diffusés quelques semaines avant la mort de cette grande harpiste; ceux de *Mme Simone, de Béatrice Dussane et d'André Salmon*.

4. *En suivant les pistes sonores...*

Cette émission, réalisée par Jean-Maurice Dubois avec la collaboration des «Chasseurs de sons», a fêté son cinquième anniversaire. Tous les quinze jours, le samedi après-midi, les prises de son les meilleures et les plus intéressantes des amateurs de l'enregistrement sonore tentent leur chance sur les ondes. Voix rares, montages, curiosités régionales, bruitages, instantanés sonores, documentaires scientifiques sonores, procédés de truquage, tels sont les domaines dans lesquels le chasseur de sons exerce à domicile ou en campagne ses talents de technicien, ses dons de chercheur et son sens artistique.

Radio-Lausanne, qui organisa en 1952 le 1^{er} Concours international du meilleur enregistrement sonore (CIMES), épreuve réservée aux amateurs, reçut pour la seconde fois le jury international en 1955, à l'occasion du quatrième CIMES. Né sous le signe d'une collaboration franco-suisse, cette compétition nous est revenue après avoir fixé son siège à Paris (1953) et à Bruxelles (1954), enrichie de la participation de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Autriche et des Etats-Unis. Le CIMES attribue chaque année des prix d'une valeur d'environ 20 000 fr. s. Dans les émissions régulières du samedi après-midi passent également assez fréquemment des enregistrements d'amateurs de l'étranger obtenus par voie d'échanges entre les asso-

ciations de chasseurs de sons créées à l'exemple de la France et de la Suisse, en Autriche, au Danemark, en Suède, en Australie, en Belgique, en Norvège et aux Pays-Bas.

5. *Les patois à Radio-Lausanne*

Encore un paradoxe: c'est à une institution moderne comme la radio que nos vieux parlars romands, nos patois, devront de ne pas disparaître, si tel est leur sort, sans avoir au préalable été consignés sur bandes de magnétophone et conservés ainsi pour l'avenir dans des archives.

Depuis plus de cinq ans, Radio-Lausanne a inscrit dans ses programmes, tous les quinze jours, les samedis après-midi, une émission intitulée: *Un trésor national: nos patois*. La diffusion régulière de ces émissions a eu pour conséquence non pas seulement un réveil de l'intérêt du public pour ces vieilles formes de notre langage, mais elle a suscité la création d'œuvres littéraires de valeur, cela notamment à l'occasion d'un grand concours lancé en 1954, doté de plus de 8000 fr. s. de prix divers en espèces et en nature.

La somme des enregistrements effectués au cours de ces cinq années de quête est consignée dans des *Archives sonores des parlars romands*. M. Fernand-Louis Blanc en est l'animateur et M. Eugène Wiblé, l'archiviste. Ces archives représentent désormais la plus importante collection de textes et de mélodies verbales patoises qui soit à disposition des linguistes.

6. *Les émissions féminines*

Trois émissions destinées aux femmes sont diffusées régulièrement: *La femme chez elle*, qui s'adresse aux maîtresses de maison et aux mères de famille, traite avant tout de problèmes domestiques, d'éducation et de psychologie; elle représente aussi la vie des femmes d'autres pays et des chroniques culturelles.

Arc-en-ciel, présenté sous forme de magazine, a inauguré plusieurs rubriques nouvelles (par exemple: «Petit lexique juridique», «Itinéraire civique») et a continué ses présentations des différentes régions de Suisse avec ses «Lettres» de Suisse alémanique, du Tessin et des Grisons.

Les enquêtes de «*La femme dans la vie*» ont traité du problème de l'*adoption* vu sous l'angle juridique et psychologique, tel qu'il se présente en Suisse, en France et en Angleterre, puis de celui des «*Plus de quarante ans*» et enfin celui des «*Enfants en danger*», enfants

malades, psychiquement ou physiquement handicapés, enfants moralement abandonnés. Cette grande enquête se poursuivra en 1956.

7. Les émissions pour les jeunes

Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne a changé de mains, par conséquent de conception. M. Robert Ecoffey, titulaire de cette émission, en a fait une chose vivante, un magazine où la jeunesse trouve toutes sortes d'éléments répondant à ses goûts et à ses aspirations et dont l'écoute est très répandue.

8. La poésie

Si la place réservée à la poésie n'est pas toujours aussi large qu'on le souhaiterait, si les heures de diffusion ne sont pas toujours celles qui atteindraient le plus grand nombre possible d'auditeurs, les poètes – qu'ils soient de langue française ou étrangers, anciens, modernes ou contemporains – ne sont pas oubliés: à côté des noms de Louise Labbé, Apollinaire, Rimbaud, Valéry et Cocteau, se trouvent des noms de poètes yougoslaves, brésiliens, polonais, espagnols et suisses. L'émission poétique et musicale de Pierre et Mousse Boulanger, «Marchands d'images», est venue apporter le message irréel des Anciens et des Modernes.

9. L'Université radiophonique internationale

Diffusée depuis plusieurs années, cette émission a été complètement transformée dès le début de la saison d'hiver. Sa durée (30 min.) a été portée à une heure. Composée désormais de cinq sujets différents, dont chacun est précédé et suivi d'une musique ou d'un bruitage d'ambiance, elle est présentée par un parleur qui introduit brièvement chaque conférence pour situer le sujet et le conférencier. Les commentaires sont plus développés lorsqu'un fait d'actualité ou un thème particulier permet de forcer la curiosité. Le choix des textes s'inspire des exigences suivantes: il est nécessaire que les cinq sujets soient divers, sans qu'aucun, par son aridité, ne puisse décourager l'écoute de l'ensemble. On fera alterner, par exemple, des sujets de médecine, de sciences physiques, d'histoire, de linguistique, puis de musique. La succession, parfois, de deux sujets semblables permettra une intéressante comparaison, par exemple, *L'âme française et l'âme italienne*, ou encore un premier sujet éveillant surtout la curiosité (phono-cardiographie), le dernier s'adressant plutôt au sens artistique

(sensibilité picturale). De façon générale, cette émission s'efforce de développer une compréhension «affective» de tout savoir de valeur universelle.

10. Contact, s.v.p.

Il y a toutes sortes de moyens de connaître l'avis de certains auditeurs. Les procédés les plus classiques sont la correspondance, la communication téléphonique, l'enquête lancée par les studios eux-mêmes ou par des membres de la Commission des programmes ou par des Groupements d'auditeurs — tels les ARG précieux et fidèles —, le sondage enfin, scientifiquement préparé et qui n'a pas encore été utilisé officiellement.

L'émission «Contact, s.v.p.» est une tentative nouvelle d'entrer en relations avec l'auditeur; le commentaire du courrier au micro n'est pas chose nouvelle: ce qui l'est indiscutablement, c'est d'entendre le directeur et ses chefs de programmes participer eux-mêmes à la discussion.

L'expérience a été intéressante en ce sens qu'elle a apporté la preuve réconfortante de l'attachement des auditeurs au studio de Genève. On peut dire que cette émission fort écoutée a permis d'obtenir — par le très faible nombre des messages négatifs — une indication mathématique fort précieuse. Bien sûr, il ne faut pas croire un instant que les remarques, observations, suggestions qui nous sont parvenues pourront donner lieu à des réformes profondes: la plupart correspondent à des désirs déjà longtemps exprimés par les chefs de programmes et dont la réalisation se heurte — hélas! — à notre éternelle insuffisance d'argent: il est facile d'améliorer les programmes moyennant des dépenses nouvelles; les nôtres vont obligatoirement à l'OSR qui, sans nous, cesserait d'exister sous sa forme actuelle. Est-ce une servitude ou un honneur? Laissons au lecteur le soin de répondre.

«Contact, s.v.p.» a confirmé aux auditeurs que Radio-Genève était soucieux de connaître leurs avis et, dans la mesure de ses possibilités, de les satisfaire. La presse radiophonique a d'ailleurs marqué de façon très évidente son intérêt pour cette émission nouvelle.

11. Le sport

Durant toute l'année, le service sportif de la Radio romande a assuré régulièrement les émissions suivantes:

1. «Le quart d'heure du sportif», émission générale d'informations, durant laquelle sont commentés les grands événements sportifs.

2. «Ces goals sont pour demain», émission-concours consacrée au Championnat suisse de football.
3. Le «Mémento sportif», émission générale de renseignements pratiques.
4. Les «Résultats sportifs» du dimanche.
5. Les «Dix minutes de la Société fédérale de gymnastique».
6. «Le courrier du skieur», émission figurant au programme durant les mois d'hiver.
7. Les reportages des principales manifestations qui se déroulent chaque dimanche, compétitions nationales de football, de hockey sur glace.

En outre, des reportages et des comptes rendus donnent le reflet des manifestations cyclistes, des sports motorisés, du ski, de l'athlétisme et du basketball.

Mentionnons, au début de l'année 1955, les reportages de la Coupe Spengler, et relevons qu'un effort particulier a été fait lors de la Coupe des Nations de Rink-hockey, des grands tours cyclistes (Tour de Romandie, Tours de Suisse et de France), qui ont bénéficié de reportages réguliers; des comptes rendus du Tour d'Italie ont également été assurés, ainsi que pour les Championnats mondiaux de Rome et de Milan. Tous les matches internationaux de football disputés par l'équipe suisse ont fait l'objet de reportages, de même que les Championnats du monde de hockey sur glace se disputant en Allemagne, la finale de la Coupe suisse de football, etc.

Chaque dimanche, l'auditeur a désormais le reflet de deux matches de football, et, souvent, encore d'une autre manifestation.

II. Emissions musicales

A Radio-Genève

a) *La musique symphonique*

Le service musical I, qui comprend la musique symphonique, la musique religieuse, l'initiation et les causeries musicales, a engagé, durant cette année 1955, 100 artistes exactement, se répartissant de la manière suivante: 60 artistes nationaux et 40 étrangers (cette statistique ne tient pas compte des chefs et solistes engagés par la Fondation de l'OSR pour ses concerts d'abonnement).

Les noms de nos chefs attitrés: *Ernest Ansermet, Edmond Appia, Isidore Karr*, reviennent assez souvent dans nos programmes pour qu'il ne soit pas nécessaire de relever ici la valeur de leur activité. Citons, parmi les nouveaux venus au studio: *Pedro de Freitas-Branco* (Lisbonne), *Tb. Vavayannis* (Athènes), *André Girard* (Paris), *Jacques Murgier* (Reims), *Klaro Mizerit* (Yougoslavie), et les chefs suisses déjà très connus des auditeurs: *Peter Maag, Samuel Baud-Bovy, Jean Meylan, Hedy Salquin, Jean Ruggiero*, etc.

Du côté des solistes, relevons les noms suivants:
Pianistes: Marcelle Meyer, Margot Pinter, Alex de Vries, Melita Lorkovic, France Clidat, Yvonne Loriot, Nikita Magaloff, Jacqueline Blancard, André Perret, Suzanne Gyr, Lottie Morel, Franz-Josef Hirt, etc.

Violonistes: Devy Erlih, André Gertler, Annie Jodry, Luzzato, Totenberg, Bezrodnyi, Bakman, Schwalbé.

Violoncellistes: Zara Nelsova, Guy Fallot, Roger Albin, Henri Honegger, Claude Viala.

Chanteurs: Hélène Bouvier, Geneviève Ancelle, Maria Berei, Pamela Bowden, Nan Merriman, André Vessières, Flore Wend, Adrienne Miglietti, Gisèle Bobillier, Ernst Häfliger, Pierre Mollet, etc.

Comparée à celle des années précédentes, la liste des œuvres données en «première audition» est beaucoup plus restreinte.

On peut expliquer ce fait par la raison suivante: le prix de location des œuvres modernes et contemporaines atteint très souvent un montant qui pèse de plus en plus lourdement sur le budget du service symphonique et il n'est pas possible, dans les circonstances actuelles, d'établir un programme en toute liberté sans se préoccuper de «ce qu'il coûtera». C'est pourquoi on ne trouvera dans nos programmes 1955 qu'une cinquantaine de «premières auditions», y com-

pris une douzaine d'œuvres classiques remises au jour par des musico-graphes et éditeurs. Vingt-cinq de ces œuvres sont de provenance étrangère: Jean Françaix, Marcel Delannoy, Milhaud, Sauguet, Borsari, Casterède (France), Pfitzner, Hoeller, Hartmann, Zimmermann (Allemagne), Malipiero, Pizzetti, Donatoni (Italie), Maticic, Rogowski, Gotovak (Yougoslavie), Bentzon, Holmboe (Danemark), Wladigueroff (Bulgarie), Takacs (Hongrie), Barber (USA), Braguá-Santos (Portugal), etc.

Le dernier quart représente l'apport suisse, avec des compositeurs tels que Binet, Oboussier, Gagnebin, Regamey, Paul Müller, Geiser, Marg. Roesgen-Champion, Jeanni Hatt, Sgrizzi, Nussio, Looser, Matthès, Chatelain, Wible, Vuataz.

Comme chaque année, le studio de Genève eut l'occasion de participer à des manifestations de caractère international et d'organiser des concerts en l'honneur des délégations aux congrès qui se tiennent dans notre ville. Citons: la *Tribune internationale des compositeurs*, le *Concours international d'exécution musicale à Genève*, le *X^e anniversaire des Nations Unies* (à l'occasion duquel Radio-Genève a redonné *In Terra Pax*, oratorio de Frank Martin), le *Congrès international de météorologie*, les *Rencontres internationales*, etc.

b) *La musique lyrique*

Afin de varier le plus possible les programmes de musique lyrique et de donner à l'auditeur l'occasion d'entendre, à côté des œuvres toujours attendues, des opéras moins connus, le service lyrique a présenté un certain nombre d'œuvres en création, entièrement montées en studio: *Roméo et Juliette*, d'Heinrich Sutermeister, créé en français, *Pan et la Syrinx*, de Jacques Chaillet, *Fanchette*, d'Emile Henchoz et Maurice Budry.

Citons encore les œuvres qui furent données pour la première fois au micro en Suisse: *L'Education manquée*, d'Emmanuel Chabrier, *Attendez-moi sous l'Orme*, de Vincent d'Indy et *Lucile*, de Grétry.

A ces créations, il convient d'ajouter les œuvres présentées en transmission d'un théâtre: *La Khovantchina* et *La Foire de Sorotchinsky*, de Moussorgsky, *Iphigénie en Aulide*, de Gluck, montées par la Société romande de spectacles. *Ariane*, de Georges Delerue, *Rose et Ludovic*, de Robert Caby, *Orphée*, de Gluck, en relais de la RTF, *Oreste* de Henk Badings, créée par la Radio néerlandaise, et des relais du Mai florentin (*Il Contrabasso*, de Bucchi), de Bayreuth (*Le Crépuscule des Dieux*, de Wagner), de Milan (*L'Italienne à Londres*, de Rossini).

Parmi les artistes engagés pour chanter les œuvres montées en studio, citons: Suzanne Danco, Claudine Collart, Marisa Morel,

Adrienne Miglietti, Lise de Montmollin, Lisette Songy, Camille Maurane, Michel Sénéchal, Michel Hamel, Derik Olsen, Heinz Rehfuss, Paul Sandoz, Ernest Mestrallet, Jean Chesnel, Paul Mardy, René Chambaz et Charles Jauquier.

Les résultats du concours d'opéras pour enfants de 1954

Radio-Genève a créé, en 1955, l'œuvre primée par le jury du concours d'opéras pour enfants ouvert l'année précédente: *Fanchette*, livret de Maurice Budry, musique d'Emile Henchoz. Cet ouvrage a obtenu le plus vif succès.

Des deux œuvres qui avaient été récompensées en second rang par le même jury, l'une d'elles, *Rose et Ludovic*, de Robert Caby, livret de Marcelle Bertin, a été créée par la RTF et Radio-Genève a relayé en direct cette émission.

c) La musique de chambre

Malgré la modicité des moyens financiers mis à sa disposition, le service de musique de chambre a maintenu, durant toute l'année, une moyenne de huit heures d'émissions par mois. Si les créations et les auditions d'œuvres peu connues ont été assez nombreuses, on s'est efforcé de faire une large part aux œuvres dites du répertoire, plus facilement admises par la majorité de nos auditeurs et qui peuvent, peu à peu, habituer un grand nombre d'entre eux à prendre plus volontiers l'écoute de nos émissions musicales.

La production contemporaine est toujours représentée par les grands noms de notre époque: Strawinsky, Bartok, Hindemith, Martinu, Honegger, Frank Martin, Serge Prokofiev, etc., mais les compositeurs suisses et étrangers actuels ont trouvé bon accueil dans nos studios; plus de cent de leurs œuvres ont figuré à nos programmes. Notre collaboration à la *Tribune internationale des compositeurs* a été poursuivie.

Environ 160 artistes suisses et étrangers ont participé à nos émissions de musique de chambre. Il est évidemment impossible de tous les citer ici. Bornons-nous à signaler le passage dans nos studios du maître Isidore Philipp, pianiste, du mezzo-soprano Pamela Bowden, des violonistes Henri Gertler et Devy Erlih... et nous pourrions continuer longtemps cette liste.

Un seul concert public a été organisé, au cours duquel deux quatuors classiques joués par le Quatuor Monte-Ceneri, de la RSI, ont encadré une œuvre de Luciano Berio donnée en première audition sous les auspices du Conseil international de la musique.

Nos difficultés financières ne nous ont pas permis d'engager des ensembles (trios, quatuors, quintettes, etc.) aussi souvent que nous l'aurions voulu. Souhaitons que ce soit chose possible dans l'avenir et qu'ainsi l'intérêt de nos émissions en soit accru.

A Radio-Lausanne

Les programmes sont à l'image de la position centrale qu'occupe le studio lausannois au cœur de la Suisse romande, c'est-à-dire que les manifestations musicales dont Radio-Lausanne se fait l'écho traduisent la vitalité artistique répandue de Neuchâtel à Lausanne, de Fribourg à Sion...

Cette fonction «fédéraliste», si caractéristique de la disposition spirituelle de notre pays, Radio-Lausanne l'accomplit, sur le plan musical, en portant à la connaissance du vaste auditoire des ondes les tentatives les plus valables, celles où se conjuguent à la fois l'intérêt général et la qualité.

C'est à ce titre que le studio de La Sallaz s'associe traditionnellement au Festival de Montreux dont le prestige s'est établi par la présence successive de l'Orchestre du Gürzenich de Cologne et de l'Orchestre National de la Radiodiffusion-Télévision Française.

A l'autre extrémité de cette Romandie, dont il se fait le porte-parole, Radio-Lausanne fut présent tout autant aux cérémonies inaugurales de la salle «Musica» de La Chaux-de-Fonds, au cours desquelles l'exécution de la *IX^e Symphonie* de Beethoven, avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande et sous la direction de Carl Schuricht, marqua le point culminant.

La musique d'expression classique n'est point la seule dont les ondes lausannoises enregistrent le témoignage: la Fête cantonale des chanteurs fribourgeois et le 150^e anniversaire de la Landwehr de Fribourg se devaient d'être inscrits dans les annales de Radio-Lausanne, au même titre que l'inauguration des orgues vénérables de Valère, rénovées.

Il serait vain de tenter d'exposer ici, dans l'espace limité de ces lignes, tous les éléments où se manifeste la vitalité musicale du studio de Lausanne. A celle-ci, l'Orchestre de chambre de Lausanne fait œuvre infiniment utile en portant la bonne nouvelle de la musique à des régions, souvent excentriques et de ce fait placées en dehors du mouvement artistique coutumier.

Mais il demeure bien évident que l'action primordiale de l'Orchestre de chambre de Lausanne s'exerce dans le cadre des concerts d'abonnement, dont le studio lausannois se fait l'écho, et dans les programmes desquels, grâce à l'esprit novateur et intelligemment curieux de Vic-

tor Desarzens, figurent des œuvres dont la révélation nous est méningée, pour notre enrichissement le meilleur.

On sait l'action bénéfique que la radio peut exercer dans le domaine de la création artistique dont sa voix puissante peut favoriser les exploits. C'est à ce titre que notre chronique se doit de mentionner au premier titre la réalisation de *Cendrillon*, texte de William Aguet, musique d'Henri Sauguet, tout autant que la version radio-phonique qui fut donnée de *La Nique à Satan*, de Frank Martin, présentée par les *Chœurs de Montreux* sous la conduite de Robert Mermod, et du *Jeu du Feuillu* qui bénéficia des mêmes conditions d'interprétation.

Nous avons souligné l'intervention prépondérante de l'Orchestre de Chambre de Lausanne dans les démarches multiples du studio de La Sallaz. La présence à Lausanne d'une excellente formation orchestrale ne fut certes pas étrangère à l'attribution, à la capitale vaudoise, de l'organisation de la 56^e *Fête des musiciens suisses* à l'occasion de laquelle trois concerts de musique de chambre furent donnés, permettant aux auditeurs lausannois d'entendre pour la première fois des ouvrages de Rudolf Moser, Robert Suter, Conrad Beck, Jean Apothéloz, Peter Mieg, Bernard Reichel, Raphaël d'Alessandro, Hans Studer et Julien-François Zbinden.

Dans le cadre de ces mêmes festivités musicales helvétiques, Radio-Lausanne a révélé à ses auditeurs la nouvelle œuvre d'Hans Haug, *Orphée*, dont la représentation fut donnée au Théâtre de Beau-lieu.

Dans un autre ordre d'expression... et de pensée, diverses manifestations artistiques justifient pleinement leur citation légitime: l'audition d'un cycle de *Cantates*, de Schütz, dirigées par Charles Faller; les productions du Duo Lorenzi-Gorini, enfin les auditions de l'Orchestre Alexandra, dirigé par Denys Darlow.

Le rythme de notre vie actuelle étend singulièrement les prérogatives, impérieusement nécessaires, de l'information musicale. Mieux que par de savants commentaires, celle-ci prend un accent de vérité et d'authenticité indéniable lorsque l'artiste lui-même nous associe aux confidences de ses aspirations et de ses labeurs. C'est à ces rencontres «directes» que les *Moments musicaux* sont dédiés, nous ayant valu certains contacts exceptionnels avec ceux-là – les Henri Büsser, Henri Sauguet, Jean Françaix, Carl Schuricht, Igor Markévitch, Walter Giesecking... – qui portent en eux le témoignage de l'effort musical dont notre époque est le témoin.

Enfin, l'ultime paragraphe de notre brève chronique portera au rang universel la présence de Radio-Lausanne dans le concert mondial de la musique: le 5 novembre 1955, le studio lausannois, mêlé

aux innombrables stations réunies autour du même motif, émouvant et solennel, transmettait à ses auditeurs l'un des concerts commémorant la rénovation de l'Opéra de Vienne.

Dans ce même ordre d'échanges fructueux, Radio-Lausanne a été l'un des rendez-vous fixés par la *Tribune internationale des compositeurs*, au cours duquel des partitions de Everett Helm (Allemagne), Raymond Chevrelle (Belgique), Hans Zehden (Allemagne) et Julien-François Zbinden (Suisse) ont été entendues.

Ainsi donc, que ce soit à l'échelle des rencontres internationales ou dans le déploiement de son activité coutumière, Radio-Lausanne a réservé à la musique, en cette année 1955, la place d'honneur qui échoit à l'art d'exception dont le privilège unique demeure intangible de pouvoir atteindre et toucher le cœur des hommes...

III. Émissions de variétés

a) *Considérations générales*

Qu'il s'agisse des émissions enregistrées en public dans les diverses villes de Suisse ou des émissions produites et réalisées en studio, le désir des responsables est de créer un contact de plus en plus étroit avec l'auditeur.

Trouver des idées nouvelles est difficile sans doute, mais le souci constant de nos studios est bien plus encore d'apporter, dans des émissions de ton et de style très divers, de la vie.

De plus en plus, l'auditeur est associé à la réalisation des émissions de variétés, qu'il s'agisse d'émissions publiques enregistrées à l'extérieur ou d'émissions enregistrées en studio. De plus en plus aussi, en «variétés», nos studios cherchent à elever le niveau artistique et intellectuel de productions qui, à la base, sont des divertissements. Cela demande un effort particulier qui doit être constant, surtout si l'on songe que le mot «variétés» comprend des genres très différents.

Radio-Lausanne, au cours de l'année 1955, a présenté 532 émissions enregistrées en studio, 80 réalisations en public, 28 spectacles donnés dans 19 villes. 41 artistes ont été engagés comme vedettes des émissions publiques.

Parmi les émissions publiques nouvelles réalisées au cours de l'année, notons: «La Suisse est belle», une émission qui a pour but de présenter sous une forme dynamique et variée une ville de Suisse. Plus de 1500 personnalités du monde des arts, des lettres, des sciences et de la politique ont participé à ces émissions. Et parmi les émissions réalisées en studio: «Les jeux du mystère et du hasard», une production de Jean Thévenot, qui met aux prises des partisans et adversaires de la voyance, de la psychométrie et du fakirisme. «Le cabaret des ondes» et «Music-hall pour rire», deux émissions réservées aux plus brillants chansonniers parisiens. «Bravo Maurice», entretiens au cours desquels Maurice Chevalier fit revivre ses 50 ans de carrière. «Chant, guitare et fantaisie», présentation de jeunes artistes, auteurs et compositeurs. «La Coupe des variétés», un concours avec les plus grandes vedettes de la chanson. «Si la chanson m'était contée», «Mignonne allons voir...», émissions de poésies et de chansons réalisées par Jean-Jacques Duchâteau.

«Discanalyse» poursuit une brillante carrière. Le jury, qui s'adjoint à chaque émission un invité d'honneur, contribue à faire

de cette production bienvenue de Géo Voumard, un programme salutaire, sujet de joie ou de colère pour l'auditeur.

Signalons encore: «Mardi les gars» et «Derrière les fagots», deux émissions satiriques de Michel Dénériaz et Emile Gardaz qui ont déjà trois saisons d'existence. «Le petit guide de la Suisse romande». «Swing-Sérénade», de Raymond Colbert, qui donne rendez-vous aux amateurs de jazz tous les samedis depuis de nombreuses années. «La parade des succès de la chanson». «Au jardin de mon père», de Robert Marcy, émission musicale et poétique.

Il y a lieu de mentionner encore les émissions de fantaisie de Marie-Claude Leburgue et Danielle Bron: «Grille et variations», qui a poursuivi sa troisième année d'émission, «Magazine», qui dure, lui aussi, depuis plusieurs années, et «Toutes voiles dehors», concours de vacances, qui a obtenu la grande faveur du public.

Parmi les vedettes qui animèrent les spectacles publics de variétés, nous pouvons citer: Patachou, Brassens, Mouloudji, Renée Lebas, Les Quatre Barbus, Yonal, Jean Valton, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, Don Byas, Boby Jaspar, Guy Lafitte, Armand Mestral, Lily Fayol, Ginette Leclair, Patrice et Mario, Suzi Delair, Aznavour, Albert Nicolas, etc.

b) La Coupe suisse des variétés

Radio-Lausanne et Radio-Genève ont réalisé en commun une émission-concours d'artistes amateurs: «La Coupe suisse des variétés».

Parcourant 23 villes de Suisse romande, de Suisse alémanique et de Suisse italienne, les réalisateurs de cette émission ont cherché à créer des équipes pouvant représenter leur région, chanteurs, diseurs, musiciens, fantaisistes.

Chaque sélection comprenait 10 numéros, dont les 5 meilleurs ont formé l'équipe de la région. Après 16 émissions, les studios romands ont organisé quatre quarts de finale sur terrain neutre, mettant aux prises les 5 meilleurs d'une équipe contre les 5 meilleurs d'une autre. Puis deux demi-finales et une finale.

«La Coupe suisse des variétés» a eu pour but de créer une émission divertissante, de monter un spectacle public itinérant, de susciter l'intérêt des artistes amateurs et de découvrir des talents radio-phoniques.

c) Jazz aux Champs-Elysées

Organisée en collaboration avec la RTF, par Louis Rey et Jack Diéval, cette grande émission européenne de variétés, placée sous le signe des échanges des œuvres et des artistes, est réalisée simultanément par trois pays: les deux pays organisateurs et celui dans lequel a lieu la soirée de gala. Paris, Genève, Munich, Bruxelles sont les villes où furent données les premières émissions qui permirent d'entendre les meilleurs artistes et ensembles de variétés de ces pays. Le succès remporté par cette intéressante collaboration sur le plan européen a engagé ses organisateurs à poursuivre cette expérience nouvelle durant l'année 1956.

En guise de conclusion

Ce commentaire concernant les émissions de Sottens, s'il est un panorama de l'activité des studios romands, est toutefois incomplet.

Il nous faudrait citer encore les émissions religieuses, les récitals, les conférences, les débats radiophoniques, les enquêtes, la « Chaîne du bonheur », les concerts de disques, les émissions folkloriques romandes et toute une série d'émissions de variétés, qui ont été passés sous silence.

Ces programmes sont tous intéressants à plus d'un titre et il eût fallu pouvoir en parler plus longuement.

Nous y consacrerons une partie de notre prochain rapport.

Monte Ceneri

Piccola introduzione

Il nuovo anno, di cui siamo qui chiamati a dare un rapido panorama, ha visto proseguire l'accrescimento costante delle ore di microfono aperto: dalle 3191 ore del 1951, attraverso le 3381 del 1952, le 3425 del 1953, le 3651 del 1954, nello scorso anno abbiamo trasmesso per 3701 ore, di cui 1542 di programmi parlati.

Molte cose, spalancando questo nuovo rapporto, ci si affacciano alla mente. Sono tempi, questi, di grande fervore per la radio svizzero-italiana e nazionale; grandi fatti interessanti sia l'opinione pubblica che la storia interna dell'istituto, scandiscono lungo il lavoro quotidiano momenti di intensa speranza, aprono attese tanto da questa quanto da quella parte del microfono, costringono da un lato ad uno sforzo più audace, e consigliano dall'altro, nel contempo, una più oculata prudenza.

Vogliamo accennare a taluni di questi fatti?

V'è, in primo luogo, l'aumento della tassa di concessione; e le conseguenze determinate dal nuovo bilancio a disposizione - benchè in una misura, per noi, che perpetua le difficoltà finanziarie, e che evidentemente non muta in nulla le nostre rivendicazioni per l'ottenimento di mezzi più adeguati. Tuttavia tanto la Società Svizzera di Radiodiffusione quanto gli ascoltatori sono in dovere di chiedere da noi maggiori e migliori prestazioni; talchè il personale, i collaboratori e le attrezzature tecniche vengono sottoposti ad una pressione accresciuta. V'è poi il lavoro preparatorio per la costruzione del nuovo Studio, il quale comporta, anche per quanto riguarda i programmi, il dovere di apprestare a distanza un ammodernamento generale delle nostre prestazioni al microfono.

Il 1956 coincide con il duecentesimo anniversario della nascita di Wolfgango Amedeo Mozart: e il piccolo Studio di Lugano non ha rinunziato ad aggiungere la propria voce a quella di tutte le Radio del mondo, chine sul ricordo del grande genio musicale. Si sono approntati moltissimi programmi, di cui sarà discorso nel rapporto del prossimo anno.

Inoltre il 1956 segna un altro anniversario, che riguarda la piccola storia della nostra Radio.

Venticinque anni fa, il 23 febbraio 1931, veniva costituita l'EARSI, da cui trasse vita la Stazione di Monte Ceneri, e per cui il Ticino acquistò sulle onde una propria voce.

Registreremo, per finire, l'accentuata tendenza a far collaborare il paese e il nostro pubblico; e – in armonia con le tendenze della radiofonia mondiale – la frequenza e il diletto con cui il microfono, sorridendo, «gioca» con la vasta massa degli ascoltatori, offrendo a tutti di provarsi in divertimenti di vario genere, e di attestare così quanto interesse circondi i nostri programmi. I quali non suscitano un interesse minore sui fogli della stampa nostrana; che ora recano su di noi uno sguardo obiettivo, ora meno... Sia qui proclamato lo spirito con cui la Radio della Svizzera Italiana giudica il controllo giornalistico di cui è oggetto: uno spirito di tranquillo interesse. Leggiamo ogni articolo che ci riguarda, in cerca di critiche o suggerimenti da cui si possa trarre qualche profitto per il microfono; e preferiamo comunque un interesse di qualsiasi genere al silenzio. La Radio è in vetrina: quindi deve accettare un giudizio da chiunque passi davanti. Di più, in favore o contro le critiche della stampa, la Radio non può nè deve fare.

E ora eccovi, per la consultazione e il ricordo, ciò che le 3701 ore di lavoro del 1955 hanno significato di particolare, sia per voi che per noi.

Il teatro

Quest'anno le trasmissioni di prosa hanno avuto una presenza quasi quotidiana fra i programmi. Infatti, accanto alle settimanali trasmissioni del teatro di repertorio (e pur mantenendo inalterata la sede del venerdì per la diffusione di opere della radiodrammaturgia mondiale) si sono accampati, in altri giorni e ore, «generi» che la massa degli ascoltatori ha dimostrato di desiderare: il «giallo», per esempio, il «poliziesco» e il «misterioso», sia in forma singola che a puntate. Inoltre, concluso il ciclo del «Più bel racconto del mondo», l'idea è rimasta e si è anzi sviluppata.

Attrici, attori della scena italiana, registi noti si sono alternati spesso al microfono portando nuova linfa al repertorio e alla realizzazione. Una certa periodicità di ritorni, sia per quel che concerne i diversi «generi» (la commedia allegra, il teatro romantico, il teatro di pensiero, ecc.) sia per gli autori (il teatro di Pirandello, il teatro italiano d'oggi, il teatro francese dell'Ottocento, il teatro elisabettiano, il teatro di T. S. Eliot e così via) è venuta a coordinare maggiormente il panorama della prosa.

Ogni domenica l'ascoltatore ha potuto seguire la realizzazione di lavori originali in dialetto (commedie, gialli, fantasie e drammì, e anche «Varietà nostrani») per la penna d'autori noti. Una volta al mese «La domenica popolare» ha voluto ospitare lavori di autori nuovi e finora sconosciuti al microfono, che si sono provati a dare forma alla propria fantasia nella nostra difficile parlata. La camerata degli attori della «Domenica popolare» è composta da validi dilettanti, ma ci siamo sforzati di «creare» giovani forze nel campo della recitazione in dialetto, con parecchie soddisfazioni.

Per Natale la «Domenica popolare» ha bandito un grande concorso fra i fanciulli ticinesi, per «La più bella lettera a Gesù Bambino». Fra più di mille concorrenti, la giuria ha premiato dodici piccole commoventi lettere.

La cultura e il microfono

Ogni mondo, piccolo o grande, ha i suoi artisti. Il piccolissimo mondo nostrano è ricco di personalità artistiche, di lavoratori assidui e intelligenti nel regno eletto di Minerva. La scoperta radiofonica di questa sparpagliata assemblea di custodi della fiamma è lavoro quanto mai invitante; e la RSI ha dato una visione panoramica o particolareggiata delle arti figurative e letterarie. Si sono aperte porte su dimore davvero traboccati di cose gradevoli e belle.

«Le Muse in vacanza» vanno sempre più differenziando la loro offerta. Si sa quanto sia difficile animare i fatti culturali al microfono. Bruciandosi la parola nell'istante stesso in cui è detta, l'ascoltatore non ha nessun altro riferimento se non la sua memoria per rielaborare in sè e condensare l'impegnativo discorso che ode. Non è possibile escogitare per i programmi culturali troppe «trovate» radiofoniche per rendere l'ascolto più agevole, interessante o soddisfacente, in altri termini: vario e vivace. D'altra parte, a noi sembra che la Radio debba essenzialmente svolgere il compito di *stimolare* l'ascoltatore a interessarsi ai fatti della cultura. Anche la trasmissione culturale più impegnativa e meglio riuscita non risulta, spesso e in definitiva, che una buona e bella fonte di informazione. Ma se l'azione della radio riesce ad aprire, giorno dopo giorno, nuove menti alla comprensione dei fatti dell'arte e della cultura, essa sarà efficacemente nel solco degli impegni che si è assunta nei confronti degli uditori.

Le «Muse in vacanza» sono andate orientandosi verso il tema unico. Proprio questo ha permesso di presentare una produzione che conciliasse le esigenze del discorso culturale con la provvisorietà della trasmissione radiofonica. La divulgazione non va a scapito della forma e viceversa. La continuazione degli esperimenti migliorerà il tono dei

programmi e permetterà di avvicinarci man mano ad uno «standard» ancor più soddisfacente.

Ogni domenica sera la RSI riferisce sui principali avvenimenti culturali della Svizzera Italiana e delle zone – Lombardia prima di tutto, Italia settentrionale secondariamente – che più sanno attirare l'attenzione dell'uditore nostrano. Ma se è compito primo delle «Attualità culturali» quello di tenere al corrente sulle imprese spirituali che sono legate a un ordine, per dir così, geografico, l'ascoltatore non mancherà spesso di trovare in questa trasmissione ragguagli su avvenimenti d'oltre Alpe, Francia, Germania, Inghilterra e così via. In un quarto d'ora si commentano parecchie manifestazioni, cosicché si può dire che in un anno vengono illuminate dal riflettore delle «Attualità culturali» non meno di trecento momenti particolari della cultura.

Nei «Corsi di cultura», dopo il ciclo «Biblioteche di scrittori», è andato in onda quello dedicato a «Celebri polemiche letterarie».

La rivista «La Scuola» ha raccolto in un elegante volumetto le 9 lezioni del corso «Biblioteche di scrittori» dedicate ad autori italiani (Machiavelli – Ariosto – Tasso – Parini – Alfieri – Manzoni – Tommaseo – Porta) e curate da Bacchelli, Borlenghi, Caretti, Fantuzzi, Segre e Vitale. Il libretto ha già avuto alcune favorevoli recensioni.

Nei «Corsi serali» di materie letterarie, visto il successo della rubrica dello scorso anno «Che cos'è...?», si è rimasti fedeli alla formula del «colloquio» dopo una breve esposizione del collaboratore. Il tema scelto è stato la pittura italiana. Sono stati presentati 14 capolavori della pittura italiana («Tutto il mondo li ammira») da Duccio al Tiepolo. Il «Radioprogramma» ha presentato settimanalmente una riproduzione dell'opera presentata e discussa, permettendo all'ascoltatore di seguire le trasmissioni coll'opera sotto gli occhi. La trasmissione ha suscitato molti consensi, specialmente fra gli ascoltatori più desiderosi di imparare, e fra gli studenti.

Dal canto loro i «Corsi scientifici» hanno affrontato due imprese di singolare impegno.

Per meglio lumeggiare la storia ticinese dai suoi albori, dopo la caduta dell'Impero Romano e fino alla dominazione svizzera, e per caratterizzare la sua appartenenza alla storia lombarda ed alla civiltà italica, sono stati chiamati al microfono ad esporre questi aspetti in *Momenti di storia ticinese* alcuni specialisti. La serie di trasmissioni si concluderà, al termine del programma invernale, con l'avvento della Signoria Viscontea. Essa continuerà poi nel prossimo programma invernale (1956/1957) con la trattazione del periodo Visconteo e Sforzesco.

La forma della trasmissione, impostata sotto l'aspetto di una conversazione dialogata a due, senza testi scritti, acquista particolare vivacità per gli immediati interventi che i conferenzieri al microfono possono ideare all'istante e discutere immediatamente.

Le trasmissioni scientifiche del venerdì trattano temi scientifici e tecnici di varia natura, esposti in forma piana ed in una sola conversazione, o, in casi speciali, in due o tre successive.

La compilazione dei testi è stata affidata a 18 specialisti che hanno fatto del loro meglio per condensare con semplicità ed efficacia i temi loro affidati. Dai cavi sottomarini alle centrali atomiche, dalla fisica di ieri a quella di oggi, dalla tecnica del fondere alla costruzione in cemento armato, dalla matematica degli Assiri e dei Babilonesi alle materie sintetiche, al nylon, alla storia del pneumatico, all'anno geofisico internazionale, ecc., una trentina di conversazioni sono state o saranno tenute al nostro microfono fino allo scadere del programma invernale.

In 52 settimane (dall'ottobre 1955 a fine settembre di quest'anno) la rubrica intitolata «E il corso della storia cambiò» ripassa davanti alla curiosità degli ascoltatori la storia del mondo, e si trattiene su taluni punti più vivi degli altri, dalle Termopili allo sbarco alleato in Normandia, considerando soprattutto quei fatti che cambiarono, si può dire, il corso della storia. Ogni volta il fatto storico viene considerato in una prospettiva obiettiva, accanto a descrizioni della vita del tempo, a rapporti sul pensiero, la scienza, le arti a quel fatto contemporaneo.

I nostri scrittori hanno, per così dire, dimora alla Radio; essi cominciano la domenica mattina, in una sede particolare, la loro presenza. La scorsa invernata ci offrirono (dopo la prima serie del 1954) pagine inedite; da ottobre i nostri scrittori sono stati convocati attorno al bell'argomento dei «Ricordi d'estate».

Anche quest'anno la Radioscuola ha offerto all'attenzione dei suoi giovani ascoltatori i più svariati argomenti. Segno dell'interesse suscitato ogni settimana è stata la folta corrispondenza, da parte di molte scolaresche, al «Piccolo notiziario», che ogni venerdì accompagna la lezione.

Il Concorso a premi per un disegno che illustrasse un episodio della vita di Andersen o una fiaba del grande scrittore (nella ricorrenza del centenario della morte) ha avuto il più lusinghiero successo.

La serie di inchieste radiofoniche sui popoli e sugli idiomi che hanno dato vita al continente europeo, intitolata «Europa profonda», è paragonabile a un corso di etnografia e di linguistica, svolto come indagine cronologica, ed in maniera a tutti accessibile. A tutte le sette trasmissioni è prevista la collaborazione del noto glottologo pro-

fessor Carlo Tagliavini dell'Università di Padova, il quale, attraverso chiare esposizioni e numerosi esempi dati in tutte le lingue, mostra la evoluzione degli idiomi, l'influsso dei popoli invasori sulle lingue locali e il formarsi di nuovi idiomi e lingue: Basco, Greco, Latino, Gotico, antiche lingue germaniche, arabo, lingue romanze. Saranno trattate prossimamente le lingue slave e quelle dell'Europa orientale. La collaborazione etnografica è stata affidata per la prima trasmissione al Prof. Hans Bandi dell'Università di Berna, specialista in paleontologia; e per la quarta, quinta e sesta trasmissione al Prof. Raffaello Battaglia dell'Università di Padova. La settima disporrà della collaborazione di studiosi nostri.

La Radio e il mondo

S'è detto spesso che il documentario appare come l'espressione più pura e autentica dello spettacolo radiofonico. La nostra Radio continua la sua fatica per dare a questo «genere» fra i più radiofonici la parte che gli compete nel programma. Il documentario si rivela strumento, per ora insostituibile, di restituzione «poetica» delle vicende e delle imprese umane. Durante il 1955 sono stati realizzati circa 50 documentari.

La Radio si è costantemente interessata di portare al microfono, per la voce di specialisti e tecnici, alcune discussioni su argomenti di spiccatissimo interesse pubblico, allo scopo di chiarire punti di vista in merito a votazioni popolari o su problemi dibattuti dal pubblico.

Nel quadro del maggior sforzo di divulgazione tentato dalla Radio, e all'insegna di «La Radio vi rivelà», ci siamo occupati di temi scientifico-culturali in sè ardui, difficili od ostici, per facilitarne l'accesso alla maggior parte di ascoltatori.

Con l'avvento del piano invernale è stata istituita una nuova trasmissione mensile: «Il mondo è buono». In essa vengono illustrati fatti cantonali, nazionali e internazionali riflettenti una schietta, consolante solidarietà umana.

Le trasmissioni di casa

La mezz'ora settimanale degli «Orizzonti ticinesi» è stata diffusa, fino all'inizio del programma invernale, con il titolo «Orizzonte ticinese». Nel mutamento delle vocali finali dell'insegna s'è voluto indicare un cambiamento di impostazione: mentre il vecchio titolo radunava tutta una fitta serie di fatti cose e voci del nostro paese, all'insegna di «Orizzonti ticinesi» la trasmissione, in linea generale, è passata all'esame radiofonico di problemi, situazioni, temi della vita

e dello Stato ticinesi. «Orizzonti ticinesi» tende insomma a illuminare non solo su imprese di ieri e di oggi, bensì anche su progetti e speranze di domani. La nuova forma permette di documentare con ampiezza su temi e questioni d'interesse vivo per il nostro paese, portando così un contributo della RSI alla suscitazione e discussione di idee e realtà del canton Ticino. Nè sono trascurati, ovviamente, i fatti che estrinsecano l'autenticità della personalità ticinese, poichè è essenziale e perenne compito della RSI quello di rappresentare, con la sua particolare forma di espressione, le pagine del magnifico quaderno che è la nostra piccola, cara e talora bisbetica terra.

Nell'ambito regionale dal quale attingono la propria materia, le Voci del Grigioni Italiano sono state presenti seguendo con notiziari mensili la vita delle vallate e, coi servizi di registrazione, le manifestazioni straordinarie od eccezionali della regione. La rubrica cede spesso il microfono ai problemi grigioni italiani, affinchè l'opera di comprensione delle difficoltà delle singole valli sia nota non solo a tutti gli ascoltatori di quelle regioni, ma anche agli altri.

Scopo della rubrica settimanale «Passeggiate ticinesi» è stato quello di sottolineare, tramite l'apporto di scrittori nostri, una serie di itinerari del Ticino e del Grigioni Italiano: itinerari sconosciuti, poco noti o non apprezzati nella loro vera e valida portata, ma tutti meritevoli di essere condotti a conoscenza degli ascoltatori, onde concorrere ad un più fertile contatto tra questa terra e coloro che vi abitano. Le conversazioni sono state dedicate, secondo un piano ordinato geograficamente e stagionalmente, a itinerari accessibili in ogni parte del Canton Ticino e del Grigioni italiano.

I «nostri» sono ottimi narratori, favoleggiatori estemporanei, estrosi parlatori; tanto più quando hanno esperienze singolari. La Radio è andata in cerca di talune voci autentiche, offrendone il «dono» ogni sabato sera, all'insegna di «Ticinesi raccontano».

Le ricreazioni

Per la prima volta nel 1955 abbiamo organizzato oltre Gottardo spettacoli di canto e del genere comico, dedicati a un pubblico in larga parte di lingua italiana, che ha mostrato di gradire moltissimo le nostre visite. Le serate all'insegna del «Festival della canzone italiana» vennero organizzate col concorso delle Pro Ticino locali. I primi tre «Festival» si tennero a Basilea (febbraio), Losanna (marzo) e Ginevra (dicembre).

Vennero intensificati i programmi a concorso con giochi e indovinelli, sia per gli ascoltatori, sia per un ristretto pubblico in sala. 24 domeniche ospitarono il nostro «Bussolotto», varietà musicale a concorso, con l'assegnazione di premi. Nelle ultime domeniche del-

l'anno i partecipanti a detto concorso raggiunsero e superarono i 2000.

Venne pure lanciata, con ritmo mensile, la «Ruota d'argento», dotata di 100 scudi d'argento e comprendente una serie di giochi col pubblico in sala oltre ad alcuni indovinelli per gli ascoltatori esterni.

La serata di maggior impegno venne organizzata al teatro Kursaal nel dicembre, con l'ingaggio di Benny Bennet e del suo spettacolo di musica sudamericana e con la partecipazione della vedetta June Richmond. I «Radio Clubs», con la sfilata del dilettante e altre attrazioni, ebbero luogo a Biasca, Giubiasco, Mendrisio e Locarno.

Vennero trasmesse 18 riviste-principali della durata di 45 minuti, e 28 riviste della durata di 30 minuti.

L'attualità

ha curato un complesso di circa 680 trasmissioni: il «Quotidiano» (che ha ridato largo posto all'Attualità ticinese, senza naturalmente dimenticare quella internazionale); il «Prisma» (che ha svolto 240 argomenti a turno dalle varie capitali; con la preoccupazione di non limitarsi al commento politico ma di riflettere le varie forme della «vita» di una nazione); il «Giornale sonoro della domenica» (che si è presentato 45 volte e ha trattato 192 temi, seguendo da vicino gli avvenimenti nazionali e cantonali della domenica con cronache in parte trasmessi per filo dai vari centri), ecc.

Voci per tutti

Non possiamo trascurare la citazione delle rubriche regolari e minori, di scarso spicco tra i programmi destinati a sorprendere o travolgere, ma fedeli, modeste, spesso difficili da alimentare. Dobbiamo un ricordo grato ai redattori e collaboratori i quali si sono concentrati sui problemi singoli, appagandosi di parlare solo ad ascoltatori specifici, ma che appunto per questo hanno in vario modo assolto a una funzione, rallegrato o informato, dando così vita a quella «tela di fondo» radiofonica senza la quale una radio – specialmente la nostra! – arrischierebbe di trascurare, per l'universale, il particolare; mentre si sa che ciascun ascoltatore in fondo costituisce un caso particolare.

L'offerta musicale

Due manifestazioni caratterizzano la vita musicale della nostra Stazione: i «Giovedì musicali di Lugano» – che si svolgono in prima-

vera - e le «Settimane musicali di Ascona» - in cartellone tra fine estate e inizio d'autunno.

Per la terza edizione dei «Giovedì musicali di Lugano», questa piccola e già classica festa dei suoni, gli organizzatori hanno avuto la fortuna di offrire al pubblico, rispettivamente agli ascoltatori, una serie di concerti d'alto livello artistico, con la partecipazione di artisti e complessi di fama mondiale, sulla tela di fondo costituita dalla nostra Radiorchestra.

Citiamo, in ordine cronologico, l'Orchestra da camera di Stoccarda, affidata alla direzione del suo maestro stabile Karl Muenchinger; Igor Strawinsky, per la seconda volta applauditissimo direttore d'orchestra ospite con un nuovo programma di opere proprie; il giovane, valentissimo violinista Isaac Stern, solista nel concerto diretto dall'illustre direttore belga della INR Franz André; Arthur Rubinstein, celebre pianista d'Oltreoceano, solista nel concerto sinfonico diretto dal nostro Otmar Nussio; l'Orchestra Filarmonica d'Israele con Paul Paray; il pianista Solomon, di Londra, interprete di un *récital*; il maestro scaligero Antonino Votto, nel cui programma figurava come solista il mirabile violoncellista francese André Navarra, e infine l'eccezionale concerto offerto dall'Orchestra di Filadelfia posta sotto la direzione del suo maestro Eugen Ormandy.

Le «Settimane musicali di Ascona» hanno offerto un cartellone non meno interessante. Segnaliamo i concerti diffusi dal nostro Studio, in parte collegati direttamente con il Palazzo Scolastico, in parte ritrasmessi mediante registrazioni, nel corso della stagione radiofonica invernale. L'Orchestra della RSI è stata affidata successivamente alla bacchetta dei maestri Ferenc Fricsay, Otmar Nussio, André Cluytens, Igor Markevitch, Sir Malcolm Sargent; hanno collaborato i solisti Maria Stader (soprano), Alexandre Brailowsky (pianoforte) e Simonne Sporck (arpa).

La Radiorchestra ha offerto gran numero di concerti allo Studio, diretta, oltre che dai nostri Otmar Nussio, Leopoldo Casella, Edwin Löhrer e Bruno Amaducci, da alcuni maestri ospiti.

Diversi di questi programmi recavano sul podio sonoro solisti d'ogni parte; oltre a quelli della Radiorchestra, e alle valenti giovani forze «di casa».

Sei furono i concerti dedicati alla Musica operistica, affidati alla direzione del Mo. Casella, con il concorso di giovani artisti italiani.

Un interesse tutto particolare ha suscitato l'esecuzione dell'Oratorio «Il Messia» di G. F. Händel nella Chiesa di S. Francesco in Locarno, presentato dagli interpreti solisti Agnes Giebel, Maria Hoeffgen, Josef Traxel e Willy Vogler e dal celebre «Freiburger Bachchor» con l'Orchestra della RSI, direzione Theodor Egel.

Dal canto suo il Coro della RSI ha presentato, in prima esecuzione svizzera, Capolavori dell'opera comica italiana del 1700, ha onorato la memoria di genialissimi membri della famiglia Scarlatti dando vita al «Martirio di Sant'Ursula» e al «Mitridate Eupatore» di Alessandro Scarlatti; ha ripreso «Le Devin du Village» di J.-J. Rousseau; ha trasmesso la terza parte dell'Oratorio «Il vin fatato» di Frank Martin, ecc.

All'infuori dei soliti cicli, il Coro della RSI si è mosso con grande libertà nel repertorio delle messe, oratori, opere e operette.

Infine, la produzione operistica, che ha lasciato una passione duratura nel cuore delle moltitudini, è stata amorosamente dosata al microfono della musica riprodotta.

Durante quest'anno l'attività del Coro e dei solisti ha continuato a sviluppare la gamma dei vari interessi di repertorio. I cicli più importanti, nel quadro dei quali si misero in onda trasmissioni regolari, furono:

I monumenti musicali della polifonia vocale italiana; la scuola romana; compositori ticinesi del passato; i vari umori della musica moderna; i capolavori vocali dell'800 per soli, coro e pianoforte; il genio svizzero all'estero; musiche italiane moderne in prima esecuzione svizzera; compositori svizzeri; musiche inglese in prima esecuzione al nostro Studio; musiche italiane dell'800; canti popolari.

Per incoraggiare la rinascita di una autentica tradizione corale popolare, anche quest'anno la RSI ha invitato al microfono alcuni complessi capaci di afferrare e approfondire il senso della musicalità popolare (da segnalare in primo luogo il notissimo coro «Incas» di Bergamo e il coro «La Chanson du Rhône» di Sierre) e si è inoltre interessata ad alcune manifestazioni corali che assolvono a una precisa funzione artistica e sociale. In modo particolare con il programma «Documenti del folclore popolare» si è voluto offrire un'immagine diretta di un Festival, quello di Varese, che ha, fra altro, posto a confronto le aspirazioni e i gusti del gran pubblico con quelli di musicisti militanti.

In un diverso ordine di aspirazioni, chiuderemo questa «voce» aggiungendo alla lista dei cori, popolari o eletti, che cantarono per il nostro microfono nel 1955, il «Wiener Akademie-Kammerchor».

Per le trasmissioni di musica da camera, il nostro Studio si vale dei suoi cosiddetti «complessi di casa»: il «Quartetto Monteceneri», il «Trio della RSI», il «Quartetto di Lugano» con pianoforte, e un complesso di strumenti a fiato appena costituito e «battezzato» «Quintetto auletico».

Anche la pratica organistica da concerto ha avuto notevole incremento con regolari registrazioni in alcune chiese del cantone (questa

interessante esperienza, in corso da alcuni anni, ha consentito la preparazione di una serie di 5 concerti pubblici, in probabile collegamento europeo, tutti dedicati alle Sonate da Chiesa, per organo e orchestra, di Mozart.

Sono continue pure quest'anno le trasmissioni dell'orchestra Radiosa e di tutte le sue sottoformazioni, in forma di parentesi allegre e divertenti nei programmi della nostra Radio.

L'orchestra Radiosa ha ottenuto un vivo successo in occasione degli spettacoli pubblici offerti dalla RSI nelle maggiori città confederate e nei centri del nostro cantone.

Nel corso dell'anno hanno avuto occasione di esibirsi ai nostri microfoni, accompagnati dalle varie formazioni, i migliori cantanti di fama internazionale.

Abbiamo inoltre perfezionato le trasmissioni-scambio con l'estero e allargato le cerchie dei nostri collaboratori.

Sempre diretto e continuo è stato l'apporto della musica riprodotta al tesoro sonoro del microfono: sia attingendo alla produzione commerciale sia a quella in temporanea ed esclusiva proprietà della RSI, in quanto eseguita e incisa per nostro incarico. Come è ovvio, quest'ultima si è orientata soprattutto verso la produzione italiana.

Coi programmi a ciclo allestiti al nostro Studio (strumenti ad arco nel tempo e l'arte della tastiera nel tempo) si son volute illustrare le origini, i graduali perfezionamenti, l'estetica e le proprietà caratteristiche degli strumenti che costituiscono il fondamento dell'orchestra, e riferirsi a una letteratura musicale consacrata da capolavori creati da sommi maestri del passato e del presente.

«Melanconie e sorrisi di un folclore» ha voluto avvicinare gli ascoltatori al folclore musicale del Levante, dell'Egeo e del Medio Oriente attraverso l'autenticità di documenti, opportunamente illustrati, che hanno consentito una partecipazione viva al clima nel quale questo folclore assume la sua intrinseca fisionomia.

Chiuderemo questo rapporto con un ricordo e un ringraziamento per i complessi musicali fedeli a Monteceneri, e ai quali l'ascolto popolare deve, anche nel 1955, molte ore di giocondità o di sogno.

Ci piace anzi di annunziare che, con la corrente stagione d'inverno, la RSI è venuta nella determinazione di registrare preventivamente tutte le esecuzioni delle bande, corali e formazioni strumentali ticinesi. Così anche questo particolare modo di testimoniare amore per la musica ha potuto accedere a quel passo sensibile sulla via del costante miglioramento, che è la tecnica della registrazione preventiva.

Beromünster in seinen Spannungsfeldern

Jeder Mensch, jede menschliche Gemeinschaft, jede Institution steht in ganz besonderen Spannungen. Das ist Leben: diese Spannungen aushalten, sie immer von neuem ausgleichen, fruchtbar machen, ihnen – wie den gespannten Saiten eines Musikinstrumentes – einen Ton, ein Lied entlocken. Spannungslosigkeit ist Schlaffheit, Trägheit, Tod. Die allzu grosse Spannung erzeugt schrille Töne, riskiert das Zerreissen.

Es mag gleich reizvoll wie aufschlussreich sein, einmal einige der ganz besonderen Spannungsfelder, in denen die Programmarbeit des Schweizerischen Landessenders Beromünster steht, zu betrachten und zu analysieren.

1. Radio und Hörer

Die Schweiz zählte Ende 1955 im gesamten 1 233 075 Hörer, davon von 74,8% in der deutschen Schweiz, 22% in der Westschweiz und 3,2% im Tessin. Nahezu drei Viertel aller schweizerischen Radiokonzessionäre – mit ihren Angehörigen – werden also von Beromünster bedient. Die Zahl allein sagt aber wenig, wichtiger ist die Zusammensetzung dieser deutschschweizerischen Hörerschaft. Während auf der Senderseite nur ein einziger Sender, Beromünster, arbeitet (erst mit der auf Ende 1956 bevorstehenden Einführung des UKW-Programmes ergibt sich hier eine beschädigte Änderung), sind auf der Empfängerseite nicht nur einige Millionen potentieller Hörer, sondern es ist eine ungemein vielfältig gegliederte und differenzierte Hörerschaft da, die bedient und deren Wünsche und Ansprüche – die laut und leise ausgesprochenen wie die der Stillen im Lande – berücksichtigt werden müssen. Man vergegenwärtige sich diese Buntheit einmal, die von der Struktur der Hörer in den andern Landesteilen wesentlich abweicht: Die Mannigfaltigkeit in der Einheit, von der Gottfried Keller im „Fählein der sieben Aufrechten“ spricht – „Zürcher und Berner, Unterwaldner und Neuenburger, Graubündner und Basler, und sogar zweierlei Basler...!“ – ist ja ein Kenn-

zeichen der deutschen Schweiz; wo sonst auf der ganzen Welt findet sich auf so engem Raum eine solche Differenziertheit der Bevölkerung? Um nur ein Stichwort zu nennen: welche Fülle von eigenständigen Dialekten in der deutschen Schweiz, Mundarten, die auch vom Radio gepflegt und zu Gehör gebracht werden sollen!

Die natürliche Spannung zwischen Produzent und Konsument, zwischen Radio und Hörerschaft, erscheint also in der deutschen Schweiz vielfach variiert und differenziert. In ihrer Programmarbeit stehen die Studios von Beromünster ständig vor der Aufgabe, diese unendlich reiche Gliederung ihrer Hörerschaft zu berücksichtigen, die Wünsche und Neigungen dieser verschiedenartigsten, in keiner Partei oder Interessengemeinschaft zusammengeschlossenen Hörer zu erspüren, ihnen zu entsprechen, wo es möglich und sinnvoll ist, sie zurückzuweisen oder umzuwandeln, wo höhere Interessen es verlangen – kurz, die Spannung zwischen dem einen Pol Beromünster und den vielen Hörerpolen nach Möglichkeit fruchtbar zu machen. –

Einige Beispiele aus der Programmarbeit des Berichtsjahres: Im Jahre 1955 haben die drei Beromünster-Studios 37 Dialektspiele in 11 Dialekten gesendet. Es waren Autoren und Darsteller aus diesen Regionen zu suchen und anzuleiten, manches der Spiele musste an Ort und Stelle einstudiert werden, auf Reinheit des Dialektes musste hier, im künstlerischen Werk, sorgfältig geachtet werden. – Ein erfolgreiches unterhaltendes Programm des Studios Basel, „*Der Muggedätscher*“, hat gerade aus der engen Zusammenarbeit mit bestimmten Hörergruppen seinen besonderen Anreiz gewonnen (Sendungen in Stans und Luzern). – Eine ganz andere Hörerschicht wurde mit der öffentlichen Basler *Tagung für elektronische und konkrete Musik* angesprochen. – Das Studio Basel hat Aussprachen mit Frauen, Pfarrherren und Bauernvertretern seines Programmgebietes durchgeführt. – Sendungen wie das Wunschkonzert, der Briefkasten, „Hörer unter sich“ – die im letzten Jahresbericht kurz dargestellt sind – vertiefen immer von neuem den Kontakt zum einzelnen Hörer. – Das Studio Bern hat gerade im Berichtsjahr die Türen weit geöffnet, um die Hörer in Verbindung zum Mikrofon zu bringen. In Bern selbst wie auf dem Lande wurden viele öffentliche Sendungen veranstaltet. Die Hörer wurden zu öffentlichen *Diskussionen* eingeladen. Das Kammerensemble von Radio Bern gastierte in Kirchen und Schlössern. Jüngere Künstler wurden aufs Land hinaus geschickt und führten dort regelmässige Sonntagsmatineen durch, die bei der ländlichen Bevölkerung grossen Anklang fanden und gutes Musikgut in die Landschaft hinaustragen halfen. Es wurden öffentliche volkstümliche Konzerte in der Landschaft veranstaltet, welche grosse Hörermengen anzulocken vermochten. Zu Spätkonzerten wie auch zu bunten populären Abenden wurde das Publikum ins Studio eingeladen. – Das Studio Zürich startete eine Sendereihe

„Fahrt ins Blaue“, mit einem viel benützten Wettbewerb über ost- und innerschweizerische Landschaften; bis zu 15 000 Antworten gingen auf eine einzige Sendung ein. Das Studio-Orchester gastierte in Kreuzlingen; es wurde eine Serenade im Schloss Sargans durchgeführt. – Auch die umfangreiche Korrespondenz mit den Hörern, die den Studios – im Gegensatz zur weitverbreiteten Meinung – viel mehr Äusserungen des Dankes sowie Anregungen und Wünsche als eigentliche Kritik einbringt, ist ein wertvolles Medium in der Beziehung zum Hörer.

2. Zentralismus und Föderalismus

Diese Polarität, unter der das ganze politische Leben der Schweiz steht, wirkt sich auch im Radio aus, und auch hier wieder ganz besonders im Programmgebiet von Beromünster. Eine Radiogesellschaft im Tessin, zwei in der welschen Schweiz, sechs in der deutschen Schweiz, davon drei mit und drei ohne Studio: diese Zahlen allein enthalten schon alles Wesentliche. Durch die Aufnahme der Innerschweizerischen Radio-Gesellschaft und der Cumünanza Radio Rumantsch in die Schweizerische Rundspruchgesellschaft hat der Bundesrat im Jahre 1953 das Gewicht der regionalen Kräfte im deutschschweizerischen Radio bewusst verstärkt – ähnlich wie es übrigens ungefähr zur gleichen Zeit auch das englische Radio getan hat. Damit ist freilich die Entwicklung nicht abgeschlossen. Während auf der einen Seite gewisse regionale Wünsche noch unerfüllt sein mögen, wird von anderer Seite einer Rationalisierung und damit Zentralisation des Schweizer Radios das Wort geredet, die den Föderalismus ganz ins Hintertreffen bringen würde.

Wie äussert sich diese Spannung zwischen Zentralismus und Föderalismus in der Programmarbeit von Beromünster? Durch einen immer engeren Kontakt, eine immer engere Zusammenarbeit – so im Berichtsjahr vor allem durch die Koordinationsitzung in Langenthal – versuchen die Beromünster-Studios, das Vernünftige der Forderung nach Rationalisierung und Vereinheitlichung zu verwirklichen; durch einen ebenfalls immer engeren Kontakt mit den Radiogesellschaften der Ostschweiz, der Innerschweiz und der Rätoromanen versuchen sie gleichzeitig, auch diesen Interessen im Programm ständig mehr zu entsprechen, ohne doch freilich auf alle regionalen Wünsche eingehen zu können. So nehmen die Aussprachen und Verhandlungen vor allem mit den Programmkommissionen und den Programmvermittlern der ORG, IRG und CRR und ihrer Sektionen, daneben aber auch die Kontakte zu Kantonen, Talschaften, Gemeinden einen ständig grösseren Raum in der Programmvorbereitung von Beromünster ein. Nahezu in jeder grösseren Region verfügt

jetzt das deutschschweizerische Radio über seine Vermittler – oft Mitglieder der Programmkommission dieses Gebietes, oft auch ohne jede Bindung solcher Art. Die Studiogesellschaften erhalten auf diese Weise laufend eine überaus nützliche Unterstützung durch ihre Vertrausleute in den Regionen; die regionalen Programmquellen können dadurch viel intensiver ausgeschöpft werden. Ein Sonderfall ist die rätoromanische Schweiz, die durch Studio Zürich in Zusammenarbeit mit der CRR seit Jahren systematisch und liebevoll im Programm von Beromünster zu Wort kommt.

Auch diese Beziehungen sind von Spannungen ganz besonderer Art erfüllt. Es ist verständlich, dass die Studiogesellschaften wie auch die andern Mitgliedsgesellschaften ihre eigenen Interessen haben und verfolgen. Aufgabe der Programmleitungen ist es, auch hier ständig neu den gesunden Ausgleich zu suchen, berechtigte regionale Vorschläge zu erfüllen, andere zurückzuweisen, die dem verantwortlichen Studiodirektor – vielleicht aus qualitativen Gründen, vielleicht als zu lokal – nicht in ein Landessenderprogramm hinein zu gehören scheinen. Die Spannung zwischen Zentralismus und Föderalismus ist deshalb bei Beromünster oft recht gross, und es bedarf des guten Willens, des Vertrauens und der Einsicht aller Beteiligten, um immer wieder, im Einzelfall wie in der grossen Linie, Lösungen im Interesse des Ganzen zu finden.

Einige Beispiele aus der Programmarbeit des Berichtsjahres: Zürich hat 27 Stunden den *rätoromanischen Sendungen* zur Verfügung gestellt (Hörspiele, musikalische Sendungen, Kinderstunden, Predigten, Schulfunksendungen); es besitzt für diesen Zweck einen besonderen Mitarbeiter, der der romanischen Kultur nahesteht und selbst romanisch spricht. – Die Beziehungen zur ORG sind vertraglich geregelt; im Monatsdurchschnitt wurden 10 Stunden mit *Ostschweizer Sendungen* belegt. – *Chöre und Blasmusiken* im Lande herum werden vom Studio Zürich – ähnliches gilt für Bern und Basel – meist an Ort und Stelle aufgenommen; man lässt sie ihr einstudiertes und vorher mit ihnen besprochenes Programm singen oder spielen; und was von den Aufnahmen gut ist, wird für Sendungen behalten, das nicht mikrophonreife ausgeschieden. – Das Studio Bern bemüht sich ganz besonders systematisch um die Pflege solcher regional gebundener Volksmusik. – Für das Studio Basel seien zwei grössere Sendungen über und aus *Schloss Heidegg* angeführt, die beide zusammen mit der Programmkommission der Rundsprach-Gesellschaft Luzern-Landschaft organisiert werden konnten. – In Chroniken, Reportagen, Hörberichten, Vorträgen, Vorlesungen werden von allen drei Studios regelmässig Ausschnitte und Beispiele aus dem reichen regionalen Leben der deutschen Schweiz wiedergegeben.

3. Beromünster und Deutschland

Auch hier steht das deutschschweizerische Radio in einem Spannungsfeld, das sich ganz wesentlich von der Beziehung unterscheidet, die zwischen Sottens und Frankreich, zwischen Monte Ceneri und Italien besteht. Unnötig, auf die historischen Gründe für diese Andersartigkeit einzugehen: vom Schwabenkrieg bis zur Hitlerzeit und zur Gegenwart führt im Auf und Ab eine Linie.

Wie für die deutsche Schweiz im allgemeinen, wie für jeden Deutschschweizer im besonderen, so äussert sich diese Spannung im Radio auf die verschiedenste Weise. Die Muttersprache des Deutschschweizers ist nicht das Hochdeutsche, sondern sein Dialekt, oft allerdings ein vom Schriftdeutschen etwas verunreinigter Dialekt. Mancher Deutschschweizer, der vor einem Mikrophon spricht, steht vor dem Dilemma, entweder flache, unreine Mundart zu sprechen, oder sich im Hochdeutschen, und damit in einem Idiom, das er nicht ganz beherrscht, auszudrücken. Diese Schwierigkeit – bei der Zeitung, beim Buch unerheblich – belastet das Radioprogramm recht spürbar und hörbar. Allein schon die mehr oder weniger hochdeutsche Art der Ansagen führt immer wieder zu Reklamationen der Hörer. Das hat dazu geführt, dass die drei Beromünster-Studios im Berichtsjahr eine besondere Sprachkommission (unter dem Vorsitz des Direktors von Radio Zürich) ins Leben gerufen haben, welcher Vertreter der Universitäten, der Mittel- und Volkshochschulen, der Sprachvereine, der Bühnenkünstler, der Kirchen und des Radios angehören; ihre Aufgabe ist, eine Normierung der Aussprache des Hochdeutschen festzulegen, wie sie in der Schweiz für Kirche, Radio und Vortragssaal gültig sein soll. Aber das ist nur ein winziges Problem aus dem ganzen Spannungsfeld. Viel schwerer ins Gewicht fällt, dass die drei Beromünster-Studios nicht, wie die Schwesternstudios von Sottens und Monte Ceneri, auf die Künstler ihres gesamten Sprachgebietes greifen können. Ein Hamburger Kabarettist, ein Münchener Komiker, ein Berliner Reporter sind für die Mehrzahl der deutschschweizerischen Hörer völlig unmöglich. Während die Radiostationen französischer Sprache sich neuerdings in der Communauté radiophonique des programmes de langue française zusammengefunden haben, während Lugano die Möglichkeit hat, Künstler aus Mailand und dem weiteren Italien zu verpflichten, sind hier den Studios von Beromünster ganz enge Grenzen gesetzt.

Aber auch auf diesem Spannungsfeld sind die Kräfte ständig in der Entwicklung. Bei aller Zurückhaltung gegenüber jenem, was der Schweizer instinktiv als zu deutsch empfindet und damit ablehnt, müssen auch die Beromünster-Studios den Kontakt zu Deutschland

pflegen. Das gilt vor allem für die westdeutschen Rundfunkgesellschaften, die heute bereits wieder eine beachtliche Leistung vollbringen. Durch Austausch sorgfältig ausgewählter Aufnahmen – Hörspiele, Vorlesungen, Konzerte u. a. – können die Schweizer Studios ihre Programmquellen bereichern. Auf derselben Linie liegt der Reporteraustausch zwischen Zürich und Wien. Erfreuliche Ansätze, die subtil und mit Fingerspitzengefühl zu entwickeln sind.

Einige Beispiele aus der Programmarbeit des Berichtsjahres: Die drei Beromünster-Studios haben 8 Hörspiele in Bandaufnahmen von deutschen Sendern übernommen. – Das Studio Zürich hat für den Nordwestdeutschen Rundfunk in Hamburg drei Inszenierungen mit Kräften des Zürcher Schauspielhauses aufgenommen. (Da das Studio tagsüber besetzt war und auch die Kräfte des Schauspielhauses unabkömmlig waren, mussten die Aufnahmen bei Nacht stattfinden: man begann um 23 Uhr und arbeitete bis morgens 4 Uhr.) In ähnlicher Weise stellte Zürich seine Aufnahmeräume dem Hessischen Rundfunk in Frankfurt zur Verfügung, der die Aufführung von Faulkners „Requiem für eine Nonne“ im Zürcher Schauspielhaus aufzunehmen wünschte. – Die Zürcher Sendung von Rolf Liebermanns Oper „Penelope“ erfolgte zusammen mit Baden-Baden und Hamburg. – Das Studio Bern führte zusammen mit dem Süddeutschen Rundfunk Stuttgart eine Anzahl von Gemeinschaftssendungen durch. – Das Studio Basel veranstaltete mit dem Nordwestdeutschen Rundfunk Hamburg zusammen eine Gemeinschaftssendung „Klaus Groth und Johann Peter Hebel“. Auch orientiert Basel laufend (in Zusammenarbeit mit den deutschen Studios) über das Musikleben in Deutschland (Darmstädter Ferienkurse, Tübinger Musiktage, Donaueschinger Musiktage, Hamburger Uraufführung „Pallas Athene weint“ von Krenek).

4. Beromünster im West-Ost-Konflikt

In der universellen Spannung des West-Ost-Konfliktes steht auch die Schweiz und damit auch Beromünster. Das zeigt sich schon ganz äusserlich: eine ostdeutsche Station benutzt seit einiger Zeit, in Missachtung einer bestehenden Ordnung, die Wellenlänge von Beromünster; der Verdacht liegt nahe, dass auf diese Weise die Stimme des Schweizer Radios in West- und Ostdeutschland zum Verstummen gebracht werden soll. In den Programmen selbst, die ja, als Programme eines neutralen Landes, allen weltpolitischen Fragen gegenüber Zurückhaltung und Unparteilichkeit bewahren oder doch anstreben müssen, äussert sich die Spannung zwischen West und Ost weniger in besonderen Sendungen als indirekt: indem Beromünster beispielsweise Wert darauf legt, in den politischen Berichten, so im „Echo der Zeit“, in erster Linie Schweizer Korrespondenten zu

Worte kommen zu lassen, indem also die weltpolitischen Ereignisse vom schweizerischen Standpunkt aus gewürdigt werden.

Dank solcher sachlich orientierenden Sendungen (auch die Zürcher „Weltchronik“ ist hier zu nennen), vor allem aber dank dem Nachrichtendienst der Schweizerischen Depeschenagentur wird Beromünster wie vor dem Krieg und während des Krieges so auch heute immer noch weitherum als Quelle sachlicher internationaler Information geschätzt. Trotz den Störungen werden einzelne Programme – wie Zuschriften zeigen – auch in der deutschen Ostzone immer noch gelegentlich gehört.

Einige Beispiele aus der Programmarbeit des Berichtsjahres: Beromünster verfügt im Ausland über einen festen Stab von 25 Schweizer Berichterstatttern. – Das Studio Bern hat eine grosse Sendereihe über „Russlands Weg zur Weltmacht“ durchgeführt. – Die Berichterstattung über die Genfer Konferenzen versuchte betont nüchtern und sachlich zu sein.

* * *

Ob es nicht an der Zeit ist, in dieser Spannung zwischen Ost und West, die wohl noch viele Jahre hindurch die Welt beherrschen wird, die besondere Aufgabe des Schweizer Radios schärfner zu sehen und bewusster zu realisieren? Wer auch nur einen flüchtigen Einblick in die Arbeitsweise der heutigen totalitären Radiostationen hat, kommt um den Eindruck nicht herum, dass in dieser Hinsicht bei uns da und dort eine gewisse Harmlosigkeit und Ahnungslosigkeit herrscht. Zu wissen, wo die freiheitliche und demokratische Schweiz steht, sich weder dieser noch jener Seite blind zu verschreiben, immer den eigenen Schweizer Weg zu suchen, im Sinne jener Devise, die Bundesrat Petitpierre mit den Worten „Neutralität und Solidarität“ umschrieben hat – ist das nicht in der heutigen Weltsituation, vielleicht einer Situation auf Leben und Tod, die wichtigste Aufgabe des Schweizer Radios?

Le Service suisse des ondes courtes

Le Club d'amateurs d'ondes courtes le plus important et le plus ancien – l'« International Shortwave-Club », à Londres – a organisé, l'hiver dernier, une enquête auprès de ses membres pour savoir quel était leur émetteur d'ondes courtes préféré. Dans ce « Popularity Vote », la Suisse obtint la deuxième place parmi quarante stations (l'Australie venant en tête) et précédait l'Angleterre (BBC), le Canada, la Hollande, les Etats-Unis (Voice of America), etc.

Sans vouloir surestimer l'importance d'une telle enquête, on peut néanmoins interpréter ce résultat comme un succès international des émissions du SOC en 1955.

Le travail du Service des ondes courtes comprend avant tout – conformément à son organisation – la composition des programmes pour l'antenne omnidirectionnelle qui transmet aux auditeurs européens une sélection des émissions sur ondes moyennes les plus représentatives des studios nationaux, puis les programmes en langues étrangères à destination des pays d'outre-mer; il s'agit là, le plus souvent, de productions des collaborateurs du SOC.

Une attention particulière a été vouée à l'actualité. Par bulletins spéciaux, presque quotidiens, les auditeurs ont été informés sur les débats des grandes conférences de Genève (Rencontre des « Quatre Grands », Conférence atomique, Conférence des quatre Ministres des Affaires étrangères). On a diffusé en outre des comptes rendus succincts, des reportages et des interviews à l'occasion de certains congrès internationaux et manifestations qui ont eu lieu dans notre pays, notamment sur la réunion du Conseil mondial des femmes, le Congrès international de météorologie, le Congrès de la Fédération internationale des transports, la Conférence de la Société américaine des agences de voyages.

A l'occasion de la Journée internationale de la Croix-Rouge, le 8 mai, le SOC a réalisé un programme spécialement destiné aux auditeurs américains, britanniques et de langue espagnole. Des en-

registrements de ce programme furent également fournis à un grand nombre d'émetteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, qui les sont diffusés à leur tour. D'autres grandes manifestations en Suisse, telles que la Foire d'échantillons de Bâle, le Comptoir suisse, le Salon de l'automobile à Genève, le Centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale, la Fête des vignerons, la Fête d'Unspunnen, ont donné l'occasion au SOC de renseigner ses auditeurs sur les aspects économiques, touristiques, techniques, artistiques et folkloriques de notre pays. Mentionnons également un programme spécial en hommage au professeur Jung.

Parmi les hôtes étrangers que nous avons eu l'honneur de saluer dans nos programmes, citons des personnalités éminentes telles que Louis Bromfield et Benjamin Britten, Harald Kreutzberg et Mary Wigmann, Louis Armstrong et Alice Babs. D'autre part, des savants éminents de notre pays ont bien voulu prêter leur concours à notre cycle d'émissions «Science in Switzerland»; ils ont été interviewés sur les recherches scientifiques en Suisse qui sont du domaine de l'aérodynamique à la science du sol. Un cycle d'émissions en langue espagnole, commencé en 1954 déjà et consacré à la pédagogie dans notre pays, aux travaux de célèbres pédagogues suisses et à nos instituts d'éducation, a été terminé et fut suivi par un nouveau cycle sur les «Légendes suisses».

On transmet en outre les rubriques traditionnelles, notamment le bulletin quotidien d'informations suisses, la revue trihebdomadaire de la presse suisse, les résumés sur certains problèmes de politique intérieure et les commentaires suisses sur la politique internationale, qui sont diffusés deux fois par semaine; émissions réalisées en anglais, en espagnol, en portugais, en allemand, en français et aussi, pour la plupart, en langue italienne.

Les programmes récréatifs, qui reflètent également – souvent indirectement – des impressions de la Suisse, jouissent d'une faveur croissante auprès de nos auditeurs. Nous avons en particulier un amusant jeu de Quiz, au cours duquel une équipe anglaise et une équipe suisse affrontent leurs connaissances dans les domaines les plus divers; nous avons aussi, en alternance, la Quiz-Review qui reprend les questions du concours de Quiz concernant notre pays, pour les présenter sous forme de magazine documentaire. Enfin, les «Concerts au goût de l'auditeur», commentés en anglais, et qui se consacrent depuis quelque temps – sous la devise «A Penny – A Song» au service d'œuvres humanitaires, ont permis de remettre les «pennies» de nos auditeurs à la Croix-Rouge internationale pour les victimes du séisme ayant ravagé la région de Volos, en Grèce.

Il resterait beaucoup à dire des efforts, des expériences, des progrès réalisés, ainsi que des déceptions subies en matière de program-

mes, sans parler des réalisations et des problèmes des services techniques, ni du travail de nos secrétaires qui – ceci dit en passant – eurent à répondre, en 1955, à quelque 23 000 lettres. Le chef de la division des émissions parlées a eu l'occasion de participer, en fin d'année, à un cours de 6 semaines du « Staff Training Department » de la BBC à Londres; il en a rapporté de nombreuses impressions suggestives sur les méthodes de travail de la grande société radiophonique anglaise.

En résumé, il est permis de dire que l'équipe du SOC a fait preuve l'an dernier, une fois encore, d'enthousiasme et d'esprit d'invention – et cela, souvent, dans des conditions matérielles précaires – et qu'elle est parvenue à éveiller des sympathies pour notre pays dans le monde entier.

La Télédiffusion suisse

Le nombre des abonnés de télédiffusion a augmenté en 1955 de 19 469, alors que celui des concessionnaires de la radio n'est monté que de 16 010. Plus du sixième des auditeurs de radio sont donc des abonnés de TD. Il faut toutefois noter qu'un certain nombre d'auditeurs s'assurent la double réception en se procurant des appareils qui leur permettent de prendre, s'ils le désirent, la réception par air. Mais il est manifeste que de plus en plus nombreux sont ceux qui cherchent à s'épargner les perturbations croissantes de la réception par air. Seule l'installation de la fréquence modulée sera vraisemblablement en mesure d'assurer une bonne réception, du moins des programmes nationaux.

Nous avons donc estimé de notre devoir de poursuivre nos efforts au cours de cette année pour améliorer les programmes de télédiffusion. Ainsi, selon notre désir, le contrôle des mesures du réseau musical a été organisé par les PTT de façon à ce que tous les jours, sauf le mardi, on puisse, le matin aussi, prendre l'écoute sur trois lignes au moins.

Nos efforts pour assurer à nos auditeurs de la musique de divertissement sur l'une des lignes ont abouti en ce sens qu'un service organisé par nous au siège de la Direction générale permet de passer de la musique enregistrée lorsque ni les studios nationaux ni ceux de l'étranger n'offrent de musique légère.

Pour accéder aux vœux émanant surtout de milieux de l'industrie d'exportation, nous avons introduit un service quotidien d'informations en anglais. La BBC nous a autorisés à relayer son service d'informations pour l'étranger.

Nous avons mis également en bonne voie des relais plus méthodiques des excellents cours d'anglais de la BBC. Nous n'en sommes plus réduits à l'insécurité de la réception par air. Nous recevons maintenant des enregistrements, ce qui nous met en mesure de passer six soirs par semaine, à une heure fixe, des cours pour débutants

et d'autres pour élèves plus avancés. Cela représente une décharge notable pour les studios nationaux.

En outre, la SSR et les PTT ont poursuivi leurs efforts en faveur d'une sixième ligne. Celle-ci est entrée en activité le 1^{er} janvier 1956, au moins dans les grands centres.

Toutes ces mesures d'améliorations ne pourront exercer leurs pleins effets que lorsque les nouveaux bâtiments, dont la nécessité a été reconnue urgente depuis longtemps, pourront enfin centraliser les services de commutation et de contrôle des programmes de TD – pour l'heure, ces services sont dispersés sur toute la Suisse –, et lorsque les difficultés provenant des droits d'auteurs auront enfin été résolues et n'entraveront plus les retransmissions de l'étranger. Les pourparlers internationaux se poursuivent, mais les discussions y sont âpres. Il s'agit de trouver des solutions qui correspondent aux conceptions actuelles du droit, sans excéder pour autant les limites financières posées à notre service de télédiffusion.

Télévision

En dépit de résistances fort diverses et nombreuses – et qui puaient leur inspiration à des sources dont la pureté ne saurait être clairement établie dans tous les cas –, la télévision prend un essor d'une rapidité réjouissante: de 4457 (au 1^{er} janvier 1955), le nombre des concessionnaires passait à 10 507 (au 31 décembre 1955); pour le même exercice, le nombre des récepteurs placés dans des établissements publics s'élevait à 1 447, respectivement 2 580. (A fin mai 1956, on avait déjà enregistré 15 302 concessionnaires TV.)

La rapidité de ce mouvement ascendant est d'autant plus remarquable que notre télévision en est toujours au service d'expérimentation prolongé, c'est-à-dire à un stade provisoire. On se souvient en effet que, le 22 juin 1955, les Chambres fédérales adoptaient le message gouvernemental du 8 mars 1955 (la Chambre basse par 117 voix contre 8, le Conseil des Etats par 24 voix, sans opposition), message prorogeant jusqu'au 31 décembre 1957, au plus tard, le service d'expérimentation de la télévision. Le message stipulait qu'en principe, cette prolongation ne devait «en aucun cas préfigurer l'organisation du service régulier» (p. 72 du message). Les exceptions suivantes (développement du réseau d'émetteurs existants) étaient nommément indiquées: constructions sur le Säntis, le Monte Ceneri et le Monte San Salvatore. De plus, l'extension des heures d'émission était prévue, pour la période d'expérimentation, jusqu'à concurrence de 14 heures d'émissions hebdomadaires, au plus, en langue allemande et en langue française.

Consequences du statu quo

La prolongation du *statu quo* a eu pour conséquence de priver notre télévision de toute mobilité, on s'en doute. Le Conseil fédéral évoque d'ailleurs cette stagnation lorsqu'il dit (pp. 73/74 du message):

« Il va de soi que, dans ces conditions, on ne saurait attendre, tant du point de vue de l'exploitation qu'à celui des programmes, des prestations comparables à celles d'un service régulier, qui peut compléter et améliorer ses installations au fur et à mesure des nécessités. »

C'est ainsi que la télévision suisse manque, à l'heure actuelle, d'installations de remplacement en cas de panne (ou de revision). Il s'en suit inévitablement des interruptions en cours d'émission. D'autres installations techniques sont usées, dépassées; elles devraient être améliorées. D'autres encore font entièrement défaut. C'est le cas, en particulier, d'enregistreurs de sons portables, de bonne qualité, pour le *téléjournal*, d'un *télé-recording* servant à enregistrer sur film les productions de notre TV, afin de pouvoir les diffuser à nouveau, sans répéter la production elle-même, ou de les envoyer – au titre d'échange de programmes – à une télévision étrangère, désireuse de diffuser l'émission en différé. A l'étranger, ces deux appareils (parmi d'autres) font, depuis longtemps, partie intégrante de l'outillage; même les petits studios des pays voisins en disposent, alors que nous en sommes totalement dépourvus, prisonniers que nous sommes d'un budget limité.

Organisation interne

L'organisation interne du service de télévision fut conçue de manière à permettre la préparation et la production communes de toutes les émissions qui intéressent les spectateurs de Suisse alémanique et de Suisse romande (c'est le cas, en particulier, des reportages sportifs et des programmes de variétés), tout en donnant aux deux programmes la possibilité de tenir compte, avec un maximum de liberté d'action, des désirs particuliers des téléspectateurs de leur région linguistique propre. La réalisation en commun de certains programmes n'est pas sans donner lieu, parfois, à certaines critiques d'inspiration régionale; elle n'en permet pas moins de réaliser des économies substantielles.

L'état du personnel du Service suisse de télévision se répartissait comme suit, à fin 1955:

	Suisse alémanique	Suisse romande	Total
Programme	30 personnes	27 personnes	57 personnes
Technique	20 personnes	17 personnes	37 personnes
Direction et adminis- tration	9 personnes	2 personnes	11 personnes
	59 personnes	46 personnes	105 personnes

En outre, 32 collaborateurs au programme (21 pour la Suisse alémanique et 11 pour la Suisse romande) travaillent à plein temps pour le service de télévision; ils sont sous contrat et touchent des honoraires forfaitaires. Le Service suisse de télévision occupe donc 137 personnes au total.

Finances

La télévision dispose, pour couvrir les frais de l'ensemble du service d'expérimentation prolongé - du 1^{er} octobre 1955 au 31 décembre 1957 -, d'un montant de 9 millions 400 000 francs. Ce budget a été divisé en deux parts: un montant de 3 millions 800 000 francs doit couvrir une première étape qui prend fin le 30 septembre prochain; 5 millions 600 000 francs serviront, ensuite, à couvrir les dépenses de la période allant du 1^{er} octobre 1956 au 31 décembre 1957.

Voici comment on a réparti le montant de 3 millions 800 000 francs (1^{re} étape):

Personnel: 1 million de francs; exploitation: 600 000 francs; programme: 1 million 700 000 francs; imprévus: 500 000 francs.

Pour son programme à proprement parler, la télévision ne dispose - compte tenu d'une durée d'émission hebdomadaire de 12 heures pour chacune des deux régions linguistiques - que d'environ 1400 francs par heure d'émission, les actualités filmées n'étant pas comprises dans ce calcul. Le téléjournal revient à 750 francs par quart d'heure pour les deux régions linguistiques.

Collaboration avec la radio

Il est logique de penser à l'élaboration de programmes communs par les studios de radio et de télévision. Cette solution aurait pour avantage de réduire les frais de programmes. Il est vrai que toute émission radiophonique ne se prête pas nécessairement à la télévision et vice versa. De plus, les exécutants d'émissions jumelées radio-TV formulent parfois des exigences considérables, bien qu'on tente de les maintenir dans des limites raisonnables; on sait d'autre part qu'il n'est guère possible d'obtenir des orchestres radiophoniques des conditions avantageuses pour des émissions jumelées radio-TV, la séparation très nette entre les deux moyens d'expression ayant été décidée.

Actuellement, on réalise déjà des émissions jumelées de variétés, d'actualités et de théâtre. Il en est de même pour l'engagement en

commun d'artistes qui doivent prêter leur concours à la radio et à la télévision, même s'il s'agit de programmes différents. Cela permet de réaliser des économies non négligeables pour les deux parties.

Les directeurs des studios et le chef du service de télévision ont entamé des pourparlers tendant à intensifier la collaboration de la radio et de la télévision. C'est ainsi que les studios de radio et la télévision ont organisé de concert un concours à l'intention des compositeurs et auteurs suisses, dans le cadre du «Grand Prix européen de la chanson» créé par l'UER.

Du reste, la télévision bénéficie dans bien des cas de l'assistance des studios de radio, ce qui lui permet de réaliser des émissions auxquelles elle devrait renoncer si elle en était réduite à ses propres ressources.

Echanges internationaux de programmes

Les échanges internationaux de programmes sont solidement implantés, à l'heure actuelle, et ils sont devenus très fréquents. Les organismes de radiodiffusion et de télévision de dix pays d'Europe, soit l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Italie, le Luxembourg et la Suisse se sont réunis dans le cadre de l'UER. Un grand nombre de programmes sont diffusés de cette manière sur le réseau européen sous le nom d'*Eurovision*. On peut constater avec satisfaction que la Suisse y prend une part active.

Le nombre des émetteurs qui retransmettent les programmes d'*«Eurovision»* est passé, depuis les premières émissions de juin 1954, de 44 à près de 70 et le nombre des retransmissions relayées sur tout le réseau est d'environ 7 par mois, sans compter les programmes échangés entre deux pays seulement.

La composition et le contenu des programmes laissent encore à désirer, hélas! En effet, les émissions culturelles et artistiques ne sont pas aussi nombreuses que ne le souhaitaient les initiateurs de l'*«Eurovision»*. Cela provient du fait que les préentions des musiciens et d'autres groupements internationaux d'interprètes sont prohibitives pour les pays participant aux émissions d'*«Eurovision»*. L'UER est toutefois en pourparlers avec ces organisations pour réduire les exigences des artistes exécutants dans des proportions raisonnables.

Les pays membres de l'*«Eurovision»* ont en outre décidé d'échanger des documentaires, des films d'actualités et un service filmé de nouvelles pour enfants. Nous avons donc la faculté, grâce à l'*«Eurovision»*, de faire une propagande précieuse pour notre pays.

**Statistique du programme de télévision
du 1^{er} janvier au 30 septembre 1955**

(Fin de la 1^{re} période expérimentale)

Distribution des différentes rubriques sur l'ensemble du programme

	Suisse allemande		Suisse romande	
	Heures	%	Heures	%
Actualités	71,41	13	52,43	12
Emissions documentaires	96,03	18	80,03	18
Théâtre	41,28	8	31,00	7
Danse, ballet, pantomime	11,12	2	8,12	2
Musique classique	5,15	1	4,27	1
Opéra, opérette, spectacles musicaux	17,28	3	10,38	2
Emissions récréatives et musicale légère	137,34	26	116,44	26
Emissions-concours	11,48	2	4,10	1
Emissions religieuses	18,51	4	13,38	3
Sports	97,42	18	78,01	17
Emissions pour la femme, les enfants et la jeunesse	12,47	2	25,43	6
annonces	15,26	3	21,04	5
	537,15	100	446,23	100

Nombre des heures d'émission en 1955

	Suisse allemande		Suisse française		Total	
Live	508 h. 43	70%	375 h. 20	59%	884 h. 03	65%
Film	219 h. 23	30%	256 h. 50	41%	476 h. 13	35%
Total	728 h. 06	100%	632 h. 10	100%	1360 h. 16	100%

Finances

I. Comptes de l'exercice 1955

Généralités

En 1955, la part revenant à la SSR sur le produit de la taxe de concession radio fut de 17 millions 232 000 francs, soit de 194 000 francs supérieure aux prévisions budgétaires de l'Administration des PTT. Ce supplément ne fut versé à la SSR qu'au début de 1956, aussi figurera-t-il dans les comptes de cet exercice.

Le budget de l'exercice 1955 attribua à la SSR une somme de 17 millions 038 000 francs représentant sa quote-part sur le produit de la taxe de concession; cette somme fut complétée par un montant de 440 246 francs provenant d'une réserve constituée avec le surplus de recettes de 1953.

Ainsi que le mentionnait le rapport annuel de l'exercice précédent, le renvoi au 1^{er} janvier 1956 de l'entrée en vigueur de l'augmentation de la taxe obliga le Comité central à parfaire la couverture des dépenses effectives budgétées par le surplus de recettes de 1954, s'élevant à 178 685 francs, et par un prélèvement de 330 000 francs sur son fonds de réserve pour les programmes. Il fallut en outre prélever 3 900 francs sur le fonds de disposition du Service des ondes courtes pour équilibrer le compte d'exploitation de ce service. Rappelons enfin que le Comité central autorisa la Direction générale à accorder aux studios de Genève et de Lausanne un prêt de 90 000 francs. Cette somme venait s'ajouter à la quote-part de ces deux studios, afin de leur permettre de couvrir les dépenses supplémentaires occasionnées par l'Orchestre de la Suisse romande.

Au total, les ressources financières de la SSR s'élèverent, en 1955, à 18 millions 081 000 francs.

La Direction générale et le Service des ondes courtes reçurent, pour leur part, 3 millions 074 000 francs, soit, en chiffres ronds, 300 000 francs de moins que pour l'exercice précédent. Cette dimi-

nution est due à la suppression de la contribution au service expérimental de télévision.

Sur le solde de 15 millions 007 000 francs, les sociétés-membres sans studio (ORG, IRG, CRR) se virent attribuer une somme de 68 800 francs. Les ressources mises à la disposition des studios s'élèvent à 14 millions 938 000 francs; elles furent réparties de la manière suivante:

Beromunster ...	6 703 196 francs
Sottens	5 008 680 francs
Monte Ceneri ..	3 225 770 francs

Diverses recettes hors-budget, se montant à 144 000 francs, vinrent s'ajouter aux quotes-parts des studios; en contrepartie, le compte de pertes et profits fait ressortir des dépenses non budgétées s'élèvant à 63 000 francs. Le boni résultant de cette situation permit d'équilibrer les comptes de tous les studios.

Les tableaux suivants fournissent de plus amples détails sur l'emploi des ressources de la SSR en 1955.

**Compte de la Société suisse de radiodiffusion
pour l'année 1955**

	1955
	Fr.
A. Compte d'exploitation	
<i>I. Dépenses d'exploitation</i>	18 104 416.67
Versements aux sociétés régionales	14 916 446.—
Dépenses du service des ondes courtes	766 785.35
Dépenses pour la télédiffusion	101 534.02
<i>Direction générale</i>	2 319 651.30
1 <i>Personnel</i>	476 718.20
1.1 Salaires	376 702.70
1.2 Frais de voyages	32 303.85
1.4 Assurance contre les accidents	3 403.90
1.5 Assurance du personnel	56 211.15
1.6 AVS	8 096.60
2 <i>Locaux de service</i>	39 087.35
2.1 Loyers	23 680.10
2.2 Eclairage, chauffage, nettoyage	10 784.60
2.3 Entretien mobilier et matériel	3 966.05
2.4 Assurances diverses	656.60
3 <i>Administration</i>	251 796.04
3.1 Frais d'administration, allocations, représentation	55 986.80
3.2 Comité central, conférences directeurs, commissions	82 330.05
3.4 Entretien des installations techniques	4 683.55
3.5 Taxes PTT	36 616.55
3.6 Matériel de bureau, imprimés	26 059.78
3.7 Journaux, entretien bibliothèque	4 204.05
3.8 Rapport annuel	6 789.50
3.9 Union européenne de radiodiffusion	28 900.—
3.10 Divers	6 225.76
4 <i>Programme</i>	1 355 613.50
4.1 Droits d'auteurs	839 129.90
4.2 Industrie du disque	182 887.70
4.3 Service des informations (ATS)	200 000.—
4.4 Allocation de la caisse centrale	29 794.35
4.5 Critique des programmes	700.—
4.6 Echange de programmes avec l'étranger	10 771.45
4.7 Radioscolaire	92 330.10

	1955
	Fr.
5 Divers	196 436.21
5.1 Immeuble de la SSR	—
5.2 a) Contribution 25 ^e anniversaire d'une société régionale	4 000.—
b) Frais pour conférences internationales	167 437.36
c) Autres frais de programmes	17 226.65
d) Frais pour expertises diverses	7 772.20
6 Excédent des recettes du compte d'exploitation	—
II. Recettes d'exploitation	18 104 416.67
1. Part aux taxes d'audition	17 038.000 —
2. Part supplémentaire aux taxes d'audition de l'année précédente	178 685.35
3. a) Indemnité de l'administration des PTT pour la télédiffusion	94 757.25
b) Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000.—
c) Recettes diverses de la télédiffusion	776.77
4. Prélèvements sur des réserves	3 900.—
5. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	782 297.30
 B. Compte de pertes et profits	
Charges	1 019 231.03
1. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	782 297.30
2. a) Amortissements	15 000.—
b) Rectification de valeurs en titres	8 230.—
3. Amortissements extraordinaires	111 143.23
4. Versements à des fonds de réserve:	
a) fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central	20 000.—
b) fonds de prévoyance	—
5. Solde actif	82 560.50
 Produits	1 019 231.03
1. Report de l'année précédente	2 595.60
2. Excédent des recettes du compte d'exploitation	—
3. Prélèvements sur des réserves:	
a) réserve de l'année précédente pour le budget de l'année en cours	440 246.—
b) fonds de réserve pour les programmes	330 000.—
c) réserve pour frais conférence atomique	25 000.—
4. Couverture des amortissements extraordinaires	110 616.28
5. Intérêts des capitaux	54 646.85
6. Contributions de journaux	8 817.25
7. Recettes diverses	47 309.05
8. Solde passif	—

Bilan au 31 décembre 1955

<i>Actif</i>	Fr.	Fr.	Fr.
Mobilier	152 388.05		
Matériel de bureau	109 833.01		
Matériel technique	65 138.35		
Bibliothèque	1.—		
Installations	62 572.85		
Voiture de reportage SOC	13 202.60	403 135.86	
Amortissements effectués		279 170.61	123 965.25
Caisse			7 428.90
Chèques postaux			24 812.33
Banques			1 317 393.54
Titres			1 247 473.—
Prêt			105 000.—
Débiteurs			252 023.35
			<u>3 078 096.37</u>

<i>Passif</i>			
Fonds de réserve central prescrit par la concession			500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central			95 359.30
Fonds de réserve pour les programmes			158 116.85
Fonds de construction			800 000.—
Fonds de disposition des sociétés régionales et du SOC ..			767 784.11
Réserve pour mesures sociales en faveur des collaborateurs au programme			59 468.90
Créanciers			614 806.71
Solde actif			82 560.50
			<u>3 078 096.37</u>

Rapport des vérificateurs
des comptes de la Société suisse de radiodiffusion

au Comité central, à l'intention de l'Assemblée générale

Aux termes de l'article 29 des statuts, vous nous aviez confié le mandat de vérificateurs des comptes. En vertu de ce mandat, nous avons procédé, les 30 et 31 mai, à la révision du compte annuel au 31 décembre 1955 présenté par la direction.

Après comparaison des postes du bilan de l'exercice précédent et du bilan d'ouverture, nous avons constaté que le compte de profits et pertes et le bilan, ce dernier bouclant par un montant de *Fr. 3 078 096.37*, sont conformes à la comptabilité qui est tenue avec ordre.

Nous avons examiné les avoirs en banque et en compte de chèques postaux, l'existence réelle des titres et des prêts, les comptes débiteurs et créditeurs, ainsi que les comptes d'établissement moyennant des certificats de dépôt et des pièces justificatives conformes. Par de nombreux sondages, nous avons pu nous convaincre de l'existence des pièces comptables et de l'exactitude des écritures.

Le compte de profits et pertes boucle par un solde actif de *Fr. 82 560.50*, compte tenu des amortissements et des réserves. Nous nous rallions à la proposition du Comité central concernant l'utilisation de ce solde actif.

Nos vérifications ayant démontré que la présentation du résultat et de la situation de la fortune correspond aux prescriptions, nous vous proposons :

1. d'accepter le compte annuel;
2. d'approuver l'utilisation du solde actif telle qu'elle vous est proposée;
3. de donner décharge aux organes responsables.

Les vérificateurs des comptes:

(sig.) *K. Schmid*
(sig.) *C. Viscardi*
(sig.) *A. Baumann*

Berne, le 31 mai 1956.

Compte du Service suisse des ondes courtes pour l'année 1955

	1955
	Fr.
A. Compte d'exploitation	
1. Dépenses d'exploitation	766 785.35
1.1 Personnel	414 517.15
1.1.1 Salaires	360 118.90
1.1.2 Frais de voyages	9 181.70
1.1.3 Autres allocations et indemnités	2 127.60
1.1.4 Assurance contre les accidents	3 254.60
1.1.5 Assurance du personnel	29 599.60
1.1.6 AVS	10 234.75
1.2 Locaux de service	41 040.95
1.2.1 Loyers	25 747.30
1.2.2 Eclairage, chauffage, nettoyage	12 187.75
1.2.3 Entretien mobilier et matériel	2 338.50
1.2.4 Assurances diverses	767.40
1.3 Administration	72 928.51
1.3.1 Frais d'administration, allocations, représentations	3 041.60
1.3.3 Propagande	13 573.55
1.3.4 Entretien des installations techniques	13 369.66
1.3.5 Taxes PTT	26 983.85
1.3.6 Matériel de bureau, imprimés	14 148.95
1.3.10 Divers	1 810.90
1.4 Programme	218 355.97
1.4.10 Honoraires	166 796.75
1.4.11 Emissions hors studio	34 012.57
1.4.14 Emissions de disques	3 304.95
1.4.15 Enregistrements	5 738.75
1.4.16 Matériel de programmes	8 502.95
1.4.18 Voiture de reportage	
1.4.20 Mesures sociales	
1.5 Excédent des recettes du compte d'exploitation	19 942.77
II. Recettes d'exploitation	766 785.35
1. Part aux taxes d'audition	754 200.—
2. Part supplémentaire aux taxes d'audition de l'année précédente	8 685.35
4. Prélèvement sur le fonds de disposition	3 900.—
5. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	—

	1955
	Fr.
B. Compte de pertes et profits	
<i>Charges</i>	23 623.07
1. Excédent des dépenses du compte d'exploitation ..	—
2. Amortissements	17 403.86
3. Versement du solde actif au fonds de disposition ..	6 219.21
<i>Produits</i>	23 623.07
2. Excédent des recettes du compte d'exploitation ..	19 942.77
3. Recettes diverses	3 680.30

Compte de la Télédiffusion pour l'année 1955

	1955
	Fr.
A. Compte d'exploitation	
<i>I. Dépenses d'exploitation</i>	98 268.22
1 <i>Personnel</i>	59 161.65
1.1 Salaires	51 689.—
1.2 Frais de voyage	631.80
1.4 Assurance contre les accidents	406.95
1.5 Assurance du personnel	5 414.25
1.6 AVS	1 019.65
2 <i>Louage de service</i>	8 052.58
2.1 Loyers	5 636.40
2.2 Eclairage, chauffage, nettoyage	1 621.05
2.3 Entretien mobilier et matériel	768.53
2.4 Assurances diverses	26.60
3 <i>Administration</i>	3 352.51
3.4 Entretien des installations techniques	610.31
3.5 Taxes PTT	1 668.80
3.6 Matériel de bureau, imprimés	777.05
3.10 Divers	296.35
4 <i>Programme</i>	27 701.48
4.1 Droits d'auteurs, licences d'exécution, redevances aux éditeurs	9 047.05
4.14 Emissions de disques	—
4.15 Enregistrements	18 654.43
5 <i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	—
<i>II. Recettes d'exploitation</i>	98 268.22
1. Indemnité de l'Administration des PTT	91 491.45
2. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	6 776.77
B. Compte de pertes et profits	
<i>Charges</i>	10 042.57
1. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	6 776.77
2. Dépenses du compte d'établissement	3 265.80
<i>Produits</i>	10 042.57
1. Excédent des recettes du compte d'exploitation	—
2. Indemnité des PTT pour dépenses du compte d'établissement	3 265.80
3. Indemnité de rédaction de Ringier & Cie.	6 000.—
4. Recettes diverses	776.77

Compte d'exploitation des studios pour 1955

	Zürich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.						
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>							
Sociétés-membres sans studio	—	—	—	—	—	—	15 006 446.—
<i>Dépenses d'exploitation des studios</i>	2 530 908.30	2 023 373.35	2 148 914.35	2 266 215.—	2 742 465.—	3 225 770.—	14 937 646.—
1. Personnel	712 162.15	787 440.—	689 224.13	623 181.95	672 444.45	701 524.55	4 185 977.23
2. Locaux de service	105 117.40	237 953.50	138 987.33	222 669.94	258 196.16	118 239.20	1 081 163.53
3. Frais administratifs	92 254.55	101 446.10	106 060.42	97 568.80	104 683.52	99 075.—	601 088.39
4. Programme	854 240.84	889 082.55	858 671.02	1 280 411.02	1 034 348.34	1 355 350.68	6 272 104.45
5. Orchestres	678 485.—	—	269 344.65	—	598 405.90	592 397.78	2 138 633.33
6. Excédent de recettes du compte d'exploitation (report au compte de pertes et profits)	88 648.36	7 451.20	86 626.80	42 383.29	74 386.63	359 182.79	658 679.07
<i>II. Total des recettes d'exploitation</i>							
Sociétés-membres sans studio	—	—	—	—	—	—	15 006 446.—
<i>Recettes d'exploitation des studios</i>	2 530 908.30	2 023 373.35	2 148 914.35	2 266 215.—	2 742 465.—	3 225 770.—	14 937 646.—
1. Part aux droits de concession de l'année 1955.	2 476 222.—	1 968 687.—	2 060 787.—	2 187 465.—	2 663 715.—	3 080 770.—	14 437 646.—
2. Attribution complémentaire sur les droits de concession de 1954 et prélevement sur la réserve du Comité central pour les programmes	54 686.30	54 686.35	88 127.35	78 750.—	78 750.—	145 000.—	500 000.—

Compte de pertes et profits

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charges	119'094.37	39'452.36	115'367.82	236'180.21	91'836.58	391'533.54	993'464.88
1. Report de l'année précédente	—	—	—	—	14'557.06	—	14'557.06
2. Excédent de dépenses du compte d'exploitation.	79'954.—	25'687.28	84'408.90	42'308.10	57'932.88	3'232.—	293'523.16
3. Amortissements extraordinaire*	—	—	—	182'098.89	—	8'500.—	190'598.89
4. Contribution « Radioprogramma »	—	—	—	—	—	29'777.55	29'777.55
5. Communications au microphone	—	—	—	—	573.65	368.55	88.65
6. Versement au fonds de réserve	—	—	—	—	—	—	1'030.85
7. Intérêts des capitaux (charges)	—	—	—	697.30	10'582.97	11'065.—	—
8. Intérêts du capital social	—	—	—	—	—	—	22'345.27
9. Dépenses diverses	29'993.75	5'803.70	19'841.35	530.—	7'106.55	339'246.80	402'522.15
10. Dépenses diverses	9'146.62	7'961.38	10'420.27	86.60	806.54	10'688.54	39'109.95
11. Solde actif avant utilisation	119'094.37	39'452.36	115'367.82	236'180.21	91'836.58	391'533.54	993'464.88
Produits	1'406.11	1'289.18	4'249.50	84.88	—	2'449.19	9'478.86
1. Report de l'année précédente	88'648.36	7'451.20	86'626.80	42'383.29	74'386.63	359'182.79	658'679.07
2. Excédent de recettes du compte d'exploitation.	—	—	—	—	—	—	—
3. Prélèvement sur les réserves	—	—	—	—	—	—	—
4. Couverture des amortissements extraordinaire	—	—	—	180'198.89	—	8'500.—	188'698.89
5. Intérêts des capitaux (produits)	2'146.45	8'387.13	605.82	3'741.65	2'426.55	773.05	18'080.65
6. Contribution des journaux	20'000.—	20'000.—	20'000.—	3'000.—	3'000.—	—	66'000.—
7. Communications au microphone	318.60	324.85	327.40	1'411.50	930.—	230.—	3'542.35
8. Recettes diverses	6'574.85	2'000.—	3'558.30	5'360.—	11'093.40	20'398.51	48'985.06
9. Solde passif	—	—	—	—	—	—	—

* Installations mises hors service.

Bilan de clôture des studios pour 1955

	Zürich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>A. Actif</i>	1 265 354.15	443 385.96	2 532 334.91	436 375.32	633 652.93	232 193.87	5 543 397.14
<i>1. Valeurs d'exploitation</i>	230 599.65	336 688.08	390 784.91	135 228.67	205 671.12	181 922.22	1 480 894.65
Caisse	8 327.70	1 977.25	129.52	6 159.44	3 076.31	11 415.23	31 085.45
Chèques postaux	33 327.35	21 708.08	183 597.94	18 347.78	11 845.17	68 201.59	337 227.91
Avoir en banques	145 592.25	77 871.10	128 192.85	—	27 611.03	808.70	380 075.93
Titres	9 300.—	140 320.90	—	25 960.—	979.10	80 000.—	256 560.—
Débiteurs	33 852.35	94 810.75	78 864.60	84 761.45	162 159.51	21 496.70	475 945.36
Débiteurs	1034 154.50	106 697.88	2 141 650.—	301 146.65	427 981.81	50 271.65	4 062 502.49
<i>2. Valeurs immobilisées</i>	897 872.40	—	1 796 081.08	—	—	—	2 693 953.48
Terrains, bâtiments	136 882.10	106 697.88	345 568.92	301 146.65	427 981.81	50 271.65	1 368 549.01
Autres installations	—	—	—	—	—	—	—
<i>3. Soldes passifs</i>	—	—	—	—	—	—	—
<i>B. Passif</i>	1 265 354.15	443 385.96	2 532 334.91	436 375.32	633 652.93	232 193.87	5 543 397.14
<i>1. Fonds étrangers</i>	918 088.53	135 558.70	2 348 366.91	436 288.72	556 286.19	25 105.33	4 419 694.38
<i>a) Dettes courantes</i>	58 088.53	135 558.70	174 341.36	188 337.—	212 084.47	25 105.33	793 515.39
Banques	—	—	—	—	—	—	—
Créditeurs	58 088.53	135 558.70	174 341.36	113 040.95	40 184.74	25 105.33	153 225.69
<i>b) Dettes à long terme</i>	860 000.—	—	2 174 025.55	247 951.72	344 201.72	—	640 289.70
Prêts, hypothèques	860 000.—	—	2 174 025.55	247 951.72	344 201.72	—	3 626 178.99
<i>2. Fonds propres</i>	338 119.—	299 865.88	173 647.73	—	76 560.20	196 400.—	3 626 178.99
Capital social	200 000.—	187 240.—	118 700.—	—	50 000.—	168 400.—	1 084 592.81
Fonds de réserve	91 500.—	37 994.—	34 843.50	—	1 023.20	28 000.—	193 360.70
Fonds divers	46 619.—	74 631.88	20 104.23	—	25 537.—	—	166 892.11
<i>3. Soldes actifs</i>	9 146.62	7 961.38	10 420.27	86.60	806.54	10 688.54	39 109.95

2. Budget 1956

Le produit brut de la taxe de concession à percevoir en 1956, compte tenu de l'augmentation de la dite taxe, fut évalué à 32 millions 800 000 francs, montant qui fut inscrit au budget de la Confédération et dont 250 000 francs sont destinés à la SUISA au titre de redevance pour les haut-parleurs installés dans les établissements publics et 50 000 francs sont versés au fonds commun de déparasitage de la SSR et des PTT. Le produit net probable à répartir entre l'administration des PTT et la SSR s'élève donc à 32 millions 500 000 francs.

Selon le mode de répartition appliqué jusqu'à fin 1955, la SSR recevait le 70% et les PTT le 30% du produit net de la taxe de concession; celle-ci ayant été augmentée, le Conseil fédéral décida, par arrêté du 13 septembre 1955, de modifier la clé en vigueur, mesure dont il fixa provisoirement la durée du 1^{er} janvier 1956 à fin 1958. La nouvelle clé est la suivante:

- a) produit de la taxe d'audition perçue avant le 31 décembre 1955: 70% à la SSR et 30% aux PTT pendant les années 1956, 1957 et 1958;
- b) produit du règlement de taxe au sens des décisions du Conseil fédéral du 29 décembre 1954 et du 17 mai 1955 (augmentation de 6 fr. de la taxe de concession radio): en 1956, 40% à la SSR et 60% aux PTT; en 1957, 50% à la SSR et 50% aux PTT; en 1958, 60% à la SSR et 40% aux PTT.

Selon le mode de répartition prescrit par le Gouvernement fédéral, la quote-part de la SSR sur le produit net présumé de 32 millions 500 000 francs s'élève à 20 millions 500 000 francs, celle de l'administration des PTT étant de 12 millions de francs.

En application de la décision fédérale du 13 septembre 1955, une somme de 500 000 francs doit tout d'abord être mise en réserve, de sorte que le budget d'exploitation de la SSR en 1956 s'élèvera en fait à 20 millions de francs.

Les besoins financiers de la Direction générale, Service des ondes courtes y compris, sont évalués à 3 millions 504 000 francs, somme dont la majeure partie est destinée à couvrir des dépenses de program-

mes. C'est ainsi, par exemple, que la Direction générale acquitte 1 026 000 francs à la SUISA, au BIEM, etc. au titre de droits d'auteur; 183 000 francs au titre d'indemnité à l'industrie du disque; 200 000 francs à l'Agence télégraphique suisse pour le service des nouvelles et 97 000 francs à la radioscolaire. Enfin, les crédits mis à la disposition du Service des ondes courtes s'élèvent à 845 000 francs. Les studios se voient attribuer le solde de 16 millions 496 000 francs, somme supérieure de 1 million 579 554 francs à leurs ressources de l'exercice précédent.

La répartition entre les trois régions linguistiques s'effectue selon la clé appliquée jusqu'ici:

un montant de 11 millions de francs est distribué à raison de

47,5% pour Beromünster
33,5% pour Sottens et
19 % pour Monte Ceneri

Du solde de 5 millions 496 000 francs, Beromünster reçoit le 39,5%, Sottens le 31,5% et Monte Ceneri le 29%.

La part de chacune des trois régions pour 1956 linguistiques est donc la suivante:

Beromünster	7 395 920 francs
Sottens	5 416 240 francs
Monte Ceneri	3 683 840 francs

Budget 1956 de la Société suisse de radiodiffusion

	1956
	Fr.
A. Compte d'exploitation	
<i>I. Dépenses d'exploitation</i>	20 625 500
Allocations aux sociétés régionales	16 496 000
Dépenses pour le service des ondes courtes	845 000
Dépenses pour la télédiffusion	125 500 *
<i>Direction générale</i>	3 159 000
1 <i>Personnel</i>	592 900
1.1 Salaires	466 000
1.2 Frais de voyages	35 000
1.4 Assurance contre les accidents	4 600
1.5 Assurance du personnel	77 500
1.6 AVS	9 800
2 <i>Locaux de service</i>	45 240
2.1 Loyers	27 000
2.2 Eclairage, chauffage, nettoyage	12 800
2.3 Entretien mobilier et matériel	4 500
2.4 Assurances diverses	800
2.5 AVS	140
3 <i>Administration</i>	284 360
3.1 Frais d'administration, allocations, représentation	57 000
3.2 Comité central, conférences directeurs, commissions	87 000
3.4 Entretien des installations techniques	3 300
3.5 Taxes PTT	42 000
3.6 Matériel de bureau, imprimés	30 000
3.7 Journaux, entretien bibliothèque	6 000
3.8 Rapport annuel	16 000
3.9 Union européenne de radiodiffusion	34 000
3.10 Divers	8 710
3.11 AVS	350
4 <i>Programme</i>	1 558 500
4.1 Droits d'auteurs	1 026 200
4.2 Industrie du disque	183 000
4.3 Service des informations (ATS)	200 000
4.4 Allocations de la caisse centrale	31 000
4.5 Critique des programmes	6 000
4.6 Echange de programmes avec l'étranger	15 000
4.7 Radioscolaire	97 000
4.8 AVS	300

* Voir remboursements sous II Recettes d'exploitation, rubrique 2.

	1956
	Fr.
5 Divers	205 000
5.1 Immeuble de la SSR	35 000
5.2 Crédit à la disposition du Comité central	70 000
5.3 Emissions en fréquence modulée	100 000
6 Excédent des recettes du compte d'exploitation	473 000
<i>II. Recettes d'exploitation</i>	<u>20 625 500</u>
1. Part aux taxes d'audition	20 500 000
2. Indemnité de l'Administration des PTT pour la télédiffusion	119 500
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000
3. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	—
B. Compte de pertes et profits	
<i>Charges</i>	<u>512 000</u>
1. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	—
2. Amortissements	12 000
3. Versements à des fonds de réserve:	
a) réserve d'exploitation (dès 1956)	500 000
b) fonds de prévoyance	—
4. Solde actif	—
<i>Produits</i>	<u>512 000</u>
1. Report de l'année précédente	—
2. Excédent des recettes du compte d'exploitation	473 000
3. Intérêts des capitaux	30 000
4. Contributions des journaux	8 000
5. Recettes diverses	1 000
6. Solde passif	—

Budget 1956 du Service suisse des ondes courtes

	1956
	Fr.
A. Compte d'exploitation	
<i>I. Dépenses d'exploitation</i>	845 000
1 <i>Personnel</i>	463 600
1.1 Salaires	403 000
1.2 Frais de voyages	7 000
1.3 Autres allocations et indemnités	3 000
1.4 Assurance contre les accidents	4 400
1.5 Assurance du personnel	37 500
1.6 AVS	8 700
2 <i>Locaux de service</i>	49 520
2.1 Loyers	31 000
2.2 Eclairage, chauffage, nettoyage	14 900
2.3 Entretien mobilier et matériel	2 500
2.4 Assurances diverses	1 000
2.5 AVS	120
3 <i>Administration</i>	77 500
3.1 Frais d'administration, allocations, représentation	3 000
3.3 Propagande	15 000
3.4 Entretien des installations techniques	14 000
3.5 Taxes PTT	29 000
3.6 Matériel de bureau, imprimés	15 000
3.10 Divers	1 500
4 <i>Programme</i>	238 380
4.10 Emissions au studio	147 300
4.11 Reportages, soirées populaires, enregistrements	30 060
4.12 Service d'informations	1 450
4.13 Droits d'auteurs, licences d'exécution, redevances aux éditeurs	—
4.14 Emissions de disques	10 000
4.15 Enregistrements	24 000
4.16 Matériel de programmes	3 500
4.17 Location de lignes	800
4.18 Voiture de reportage	6 000
4.19 Divers	670
4.20 Mesures sociales	11 000
4.21 AVS	3 600
5 <i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	16 000

	1955
	Fr.
<i>II. Recettes d'exploitation</i>	<u>845 000</u>
1. Part aux taxes d'audition	845 000
2. Excédent des dépenses du compte d'exploitation	—
 B. Compte de pertes et profits	
<i>Charges</i>	 16 000
1. Excédent des dépenses du compte d'exploitation ..	—
2. Amortissements	16 000
<i>Produits</i>	 16 000
1. Excédent des recettes du compte d'exploitation . . .	16 000

Budget 1956 de la Télédiffusion

	1956
	Fr.
A. Compte d'exploitation	
<i>I. Dépenses d'exploitation</i>	125 500
1 <i>Personnel</i>	68 500
1.1 Salaires	58 200
1.2 Frais de voyages	2 000
1.4 Assurance contre les accidents	600
1.5 Assurance du personnel	6 000
1.6 AVS	1 700
2 <i>Loueurs de service</i>	9 920
2.1 Loyers	6 540
2.2 Eclairage, chauffage, nettoyage	2 700
2.3 Entretien mobilier et matériel	500
2.4 Assurances diverses	150
2.5 AVS	30
3 <i>Administration</i>	7 080
3.4 Entretien des installations techniques	1 500
3.5 Taxes PTT	3 000
3.6 Matériel de bureau, imprimés	2 000
3.10 Divers	580
4 <i>Programme</i>	40 000
4.13 Droits d'auteurs, licences d'exécution, redevances aux éditeurs	20 000
4.15 Réserve pour imprévus	20 000
5 <i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	—
<i>II. Recettes d'exploitation</i>	125 500
1. Indemnité de l'Administration des PTT	119 500
2. Excédent des dépenses du compte d'exploitation ..	6 000
B. Compte de pertes et de profits	
<i>Charges</i>	6 000
1. Excédent des dépenses du compte d'exploitation ..	6 000
<i>Produits</i>	6 000
1. Excédent des recettes du compte d'exploitation ..	—
2. Indemnité de rédaction de Ringier & Cie. ..	6 000

Budget des studios pour 1956

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.						
A. Compte d'exploitation							
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	—	—	—	—	—	—	16 496 000
<i>Sociétés-membres sans studio</i>	—	—	—	—	—	—	84 600
Dépenses d'exploitation des studios	2 690 550	2 175 335	2 445 435	2 481 245	2 934 995	3 683 840	16 411 400
1. Personnel	780 500	907 800	765 000	741 000	740 600	794 800	4 729 700
2. Locaux de service	104 300	244 000	274 400	217 600	274 500	96 320	1 211 120
3. Frais administratifs	109 000	106 000	114 200	110 100	110 200	82 500	632 000
4. Programme	905 035	880 035	880 035	1 333 385	1 112 195	1 601 975	6 712 660
5. Orchestres	724 000	—	278 000	—	595 000	669 000	2 266 000
6. Excédent de recettes du compte d'exploitation (report au compte de pertes et profits)	67 715	37 500	133 800	79 160	102 500	439 245	859 920
<i>II. Total des recettes d'exploitation</i>	—	—	—	—	—	—	16 496 000
<i>Sociétés-membres sans studio</i>	—	—	—	—	—	—	84 600
Recettes d'exploitation des studios	2 690 550	2 175 335	2 445 435	2 481 245	2 934 995	3 683 840	16 411 400
Part aux droits de concession de l'année 1956	2 690 550	2 175 335	2 445 435	2 481 245	2 934 995	3 683 840	16 411 400

Compte de pertes et profits

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Charges</i>	93 215	63 500	155 900	85 560	105 500	450 795	954 470
1. Excédent des dépenses d'exploitation	59 715	29 500	129 000	51 515	88 000	7 500	365 230
2. Amortissements	—	—	—	—	—	—	30 000
3. Amortissements extraordinaires*	—	—	—	—	—	—	—
4. Contribution « Radioprogramma »	—	—	—	—	—	—	—
5. Communications au microphone	—	—	—	—	—	—	—
6. Versement au fonds de réserve	—	—	—	27 645	14 500	—	42 145
7. Intérêts des capitaux (charges)	8 000	8 000	4 800	—	—	6 745	27 545
8. Intérêt du capital social	25 500	26 000	22 100	6 400	3 000	406 550	489 550
9. Dépenses diverses	—	—	—	—	—	—	—
10. Solde actif	93 215	63 500	155 900	85 560	105 500	450 795	954 470
<i>Produits</i>							
1. Report de l'année précédente	67 715	37 500	133 800	79 160	102 500	439 245	859 920
2. Excédent des recettes d'exploitation	—	—	—	—	—	—	—
3. Prélèvements sur réserves	—	—	—	—	—	—	—
4. Couverture des amortissements extraordinaires	—	—	—	—	—	—	—
5. Intérêts des capitaux (produits)	1 500	6 000	600	3 400	—	1 550	13 050
6. Contributions des journaux	20 000	20 000	20 000	3 000	—	—	66 000
7. Communications au microphone	—	—	1 500	—	—	—	—
8. Recettes diverses	4 000	—	—	—	—	10 000	15 500
9. Solde passif	—	—	—	—	—	—	—

* Installations mises hors service

3. Compte du service radio PTT

	1955
	Fr.
1 <i>Produit</i>	26 144 991.32
10 Produit brut des droits de concession radioréceptrice	24 916 861.75
11 Autres droits (droits d'enregistrement, de perception, de concession pour stations radioémettrices, estampilles bleues)	765 607.26
12 Remboursements de frais par tiers (droits pour le contrôle des installations réceptrices)	284 946.05
13 Recettes administratives (amendes pour violation de la régale, frais d'instruction, listes d'adresses, vente d'imprimés et de maculature)	177 576.26
2 <i>Charges</i>	26 895 417.79
21 <i>Personnel</i>	3 671 959.77
211 Traitements, salaires et allocations	3 013 117.75
212 Autres charges de personnel (assurances du personnel, restitution de débours, prestations spéciales, uniformes, etc.)	658 842.02
22 <i>Lieux</i>	574 190.25
221 Location, entretien, aménagement	151 190.25
222 Amortissement des bâtiments	423 000.—
23 <i>Installations d'exploitation</i>	3 108 494.80
231 Entretien	593 702.61
232 Démolition et transformation	71 351.99
233 Diverses charges d'exploitation	23 079.45
234 Redevance pour utilisation du réseau des lignes du téléphone	146 048.—
235 Courant industriel	604 312.75
236 Amortissement des installations techniques	1 670 000.—
24 <i>Transports</i>	142 304.33
241 Matières consommables, véhicules automobiles, bicyclettes, frais de transport du matériel technique	81 304.33
242 Amortissement des véhicules	61 000.—
25 <i>Charges générales</i>	1 547 622.89
251 Papier et impression	119 562.69
252 Taxes postales	175 000.—
253 Diverses charges d'administration (mobilier, matériel de bureau, insertions, etc.)	81 459.86
254 Amortissement du mobilier et des outils	109 000.—
255 Intérêts de capitaux et assurance	163 033.75

	1955
	Fr.
256 Part du service radio à diverses charges générales	198 028.59
257 Bonification au service de télédiffusion pour des prestations en faveur du service radio	701.538.—
<i>26 Recettes de trafic - Défalcations</i>	<i>17 850 845.75</i>
261 Part de la SSR aux droits de concession radioréceptrice	17 232 347.10
262 Redevance pour droits d'auteurs (9 fr. 50 par concession IIa):	
<i>a) au profit de la Société suisse des auteurs (Suisa)</i>	242 223.—
<i>b) au profit de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Paris, Comité Genève</i>	7 000.—
263 Versement au fonds commun PTT/SSR de déparasitage	50 000.—
264 Versement à la société Pro Radio (part aux droits de concession des concessions d'installateurs)	250 000.—
265 Versement à Rediffusion SA et Radibus AG (provision pour la perception, de leurs abonnés, des taxes de concession radioréceptrice)	69 275.65
<i>Résultat</i>	<i>- 750 426.47¹</i>
¹ Selon arrêté du Conseil fédéral du 13 septembre 1955, le déficit du compte de l'exercice 1955 doit être couvert par l'excédent des produits de l'exercice 1956.	
<i>Immobilisations des PTT pour le service radio:</i>	
Etat des immobilisations au début de l'année	41 133 879.01
Augmentation	2 302 339.62
Diminution	- 77 066.10
<i>Etat des immobilisations à la fin de l'année</i>	<i>43 359 152.53</i>
Etat des amortissements au début de l'année	33 233 305.40
Charges d'amortissement	2 263 000.—
Prélèvement sur le compte d'amortissement	- 59 428.30
<i>Etat des amortissements à la fin de l'année</i>	<i>35 436 877.10</i>
<i>Valeur comptable à la fin de l'année</i>	<i>7 922 275.43</i>
Immeubles	1 994 559.83
Installations d'exploitation	5 457 420.92
Biens meubles	468 794.68
Participations	1 500.—

CHAPITRE VII

Statistiques des programmes

A. Suisse - 1. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromünster pendant l'exercice 1955

Genre des émissions	Sottens		Monte Ceneri		Beromünster	
	heures	%	heures	%	heures	%
Emissions de musique sérieuse						
Opéras, oratorios	128,21	3,27	120,52	3,26	203,55	4,65
Musique symphonique	463,00	11,80	347,25	9,38	343,35	7,84
Musique de chambre	156,08	3,98	80,21	2,17	197,20	4,50
Musique récréative	88,24	2,25	114,21	3,09	205,15	4,69
Soli vocaux et instrumentaux	168,48	4,30	130,36	3,53	257,30	5,88
Chœurs	26,10	0,67	43,57	1,19	53,00	1,21
Emissions de musique légère						
Opérettes	39,19	1,00	51,31	1,39	78,25	1,79
Musique de chambre	21,24	0,55	30,52	0,83	31,10	0,71
Musique récréative	445,42	11,36	226,29	6,12	785,15	17,93
Musique de danse	250,18	6,38	401,29	10,85	121,50	2,78
Soli vocaux et instrumentaux	86,59	2,22	285,36	7,71	165,45	3,78
Chœurs	31,03	0,79	25,16	0,68	55,35	1,27
Emissions mixtes						
Emissions musico-littéraires	43,46	1,12	110,54	2,99	56,30	1,29
Emissions de variétés	346,26	8,83	115,17	3,11	91,25	2,09
Emissions parlées						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophoniques	388,47	9,91	461,27	12,47	267,30	6,11
Emissions littéraires	97,06	2,47	100,51	2,72	122,40	2,80
Conférences, causeries	202,49	5,17	334,31	9,03	357,40	8,16
Emissions d'actualités						
Comptes rendus, reportages	400,15	10,20	288,25	7,79	259,55	5,93
Service des informations	139,36	3,56	131,33	3,55	203,10	4,64
Propagande d'intérêt public	26,23	0,67	65,54	1,78	83,10	1,90
Emissions spéciales						
Emissions radioscolaires	52,12	1,33	20,28	0,55	56,10	1,28
Emissions religieuses	152,10	3,88	40,56	1,11	63,35	1,45
Emissions agricoles	12,03	0,31	25,06	0,68	27,45	0,63
Heure de la femme	24,06	0,61	21,31	0,58	82,55	1,90
Heure des adolescents et des enfants	61,19	1,56	41,47	1,13	93,25	2,14
Emissions pour les Romanches	—	—	—	—	22,45	0,52
Emissions en langues étrangères	—	—	7,47	0,21	8,55	0,20
Culture physique	37,12	0,95	52,10	1,41	49,15	1,12
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.)	33,52	0,86	25,37	0,69	35,34	0,81
Totaux	3923,38	100	3702,59	100	4380,54	100

2. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster de 1950 à 1955

en heures

Genre des émissions	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Emissions musicales						
Opéras, oratorios	414	452	514	597	561	453
Opérettes	119	111	137	152	172	169
Musique symphonique	787	787	801	899	982	1 154
Musique de chambre	480	475	458	532	550	517
Musique récréative	1 818	1 854	1 871	1 719	1 913	1 865
Musique de danse	552	556	595	580	554	774
Soli vocaux et instrumentaux	1 382	1 398	1 418	1 362	1 232	1 095
Chœurs	250	228	257	264	262	235
Emissions mixtes						
Emissions musico-littéraires	160	192	205	200	174	211
Emissions de variétés	410	477	481	474	509	553
Emissions parlées						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophoniques	904	1 008	1 010	1 069	1 080	1 118
Emissions littéraires	209	214	243	230	271	321
Conférences, causeries	720	756	836	932	926	895
Emissions d'actualités						
Comptes rendus, reportages	757	784	796	817	903	949
Service des informations	460	470	477	481	485	474
Propagande d'intérêt public	135	137	170	173	184	175
Emissions spéciales						
Emissions radioscolaires	177	122	124	134	121	129
Emissions religieuses	225	235	239	254	263	257
Emissions agricoles	68	66	58	58	59	65
Heure de la femme	117	133	129	137	138	129
Heure des adolescents et des enfants	229	214	180	181	184	196
Emissions pour les Romanches	18	15	16	22	23	23
Emissions en langues étrangères	50	34	23	23	18	17
Culture physique	101	106	143	142	145	139
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.)	109	104	107	109	118	95
Totaux	10 651	10 928	11 288	11 541	11 827	12 008

B. Etranger - I. Relais et transmissions de 1955

	Emissions musicales relayées de l'étranger			Emissions musicales transmises à l'étranger			Emissions partielles transmises à l'étranger		
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	
Allemagne (République fédérale)	7	10,45	23	20,40	51	30,20	286	191,26	
Allemagne (République démocratique)	—	—	—	—	—	—	71	80,45	
Australie	3	8,30	4	6,57	15	3,07	1	0,15	
Autriche	2	2,45	2	4,30	1	0,15	35	13,35	
Belgique	—	—	—	—	2	1,00	18	13,30	
Canada	—	—	—	—	1	0,20	11	6,00	
Cité du Vatican	—	—	1	1,00	2	0,25	7	—	
Danemark	—	—	—	—	—	—	8	3,30	
Egypte	—	—	—	—	—	—	8	4,15	
Espagne	—	—	—	—	—	—	8	6,30	
Etats-Unis d'Amérique	—	—	—	—	61	5,10	280	150,53	
Finlande	2	2,45	80	51,42	172	46,04	13	4,23	
France	4	2,47	3	1,23	20	4,45	233	149,24	
Grande-Bretagne	—	—	—	—	—	—	117	150,00	
Grèce	—	—	—	—	—	—	16	11,15	
Hongrie	4	11,35	2	2,10	154	40,51	35	17,45	
Italie	—	—	—	—	—	—	53	19,20	
Japon	—	—	—	—	—	—	11	6,30	
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	5	4,30	
Maroc	—	—	1	0,30	—	—	9	4,10	
Monaco	—	—	—	—	2	0,35	20	9,10	
Norvège	—	—	—	—	3	0,21	—	—	
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	6	3,00	
Pologne	—	—	—	—	—	—	64	29,22	
Portugal	—	—	—	—	—	—	70	95,30	
Roumanie	—	—	—	—	—	—	7	4,40	
Suède	1	0,15	2	1,35	—	—	82	50,30	
Tchécoslovaquie	—	—	—	—	—	—	19	13,50	
Territoire de la Sarre	—	—	—	—	7	0,50	2	4,00	
Yugoslavie	—	—	—	—	2	0,31	3	1,30	
Totaux	24	39,52	120	93,45	496	139,49	1492	1050,43	

2. Relais de l'étranger de 1944 à 1955

Année	Emissions musicales		Emissions parlées		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	1	0,50	5	0,50	6	1,40
1945	2	2,22	10	1,57	12	4,19
1946	37	48,59	120	48,56	157	97,55
1947	27	33,11	285	73,21	312	106,32
1948	32	45,56	206	66,02	238	111,58
1949	25	44,21	194	58,10	219	102,31
1950	30	50,58	200	60,11	230	111,09
1951	32	37,01	253	86,07	285	123,08
1952	63	48,04	305	86,20	368	134,24
1953	18	18,30	280	78,43	298	97,13
1954	27	26,34	352	115,25	379	141,59
1955	24	39,52	496	139,49	520	179,41

3. Transmissions à l'étranger de 1944 à 1955*

Année	Emissions musicales		Emissions parlées		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	2	0,47	9	4,25	11	5,12
1945	6	8,26	47	27,40	53	36,06
1946	63	112,37	147	118,27	210	231,04
1947	389	372,40	145	71,36	534	444,16
1948	404	335,01	354	239,20	758	574,21
1949	397	297,06	126	67,25	523	364,31
1950	309	229,23	154	83,38	463	313,01
1951	272	221,37	244	105,46	516	327,23
1952	159	127,51	173	76,33	332	204,24
1953	161	134,44	328	162,38	489	297,22
1954	132	123,06	2130	1017,45	2262	1140,51
1955	120	93,45	1492	1050,43	1612	1144,28

* Cette statistique ne comprend pas les nombreux enregistrements qui ont été envoyés aux radiodiffusions étrangères.

Statistiques des auditeurs

1. Nombre des auditeurs de 1923 à 1955

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1923	980	—
1924	16 964	15 984
1925	33 532	16 568
1926	51 194	17 662
1927	59 066	7 872
1928	70 183	11 117
1929	83 757	13 574
1930	103 808	20 051
1931	150 021	46 213
1932	231 397	81 376
1933	300 051	68 654
1934	356 866	56 815
1935	418 499	61 633
1936	464 332	45 833
1937	504 132	39 800
1938	548 533	44 401
1939	593 360	44 827
1940	634 248	40 888
1941	680 306	46 058
1942	729 231	48 925
1943	779 920	50 689
1944	819 502	39 582
1945	854 639	35 137
1946	890 687	36 048
1947	922 959	32 272
1948	969 606	46 647
1949	1 008 453	38 847
1950	1 036 710	28 257
1951	1 079 304	42 594
1952	1 119 842	40 538
1953	1 158 073	38 231
1954	1 198 757	40 684
1955	1 233 075	34 318

2. Augmentation du nombre des auditeurs de radiodiffusion au cours de l'exercice 1955

Offices téléphoniques	Total		Augmentation au 1. 1. 55	dont auditeurs par fil*		Augmentation au 31. 12. 55
	au 1. 1. 55	au 31. 12. 55.		Total	au 1. 1. 55	
Bâle	103 811	107 644	3 833	35 042	37 168	2 126
Bellinzona	38 804	39 933	1 129	5 169	5 728	559
Berne	95 308	97 433	2 125	30 414	32 487	2 073
Bienne	74 328	76 034	1 706	14 806	16 107	1 301
Coire	32 613	33 723	1 110	9 687	10 540	853
Fribourg	28 531	29 096	565	1 585	1 751	166
Genève	69 588	71 750	2 162	10 083	11 509	1 426
Lausanne	99 111	101 448	2 337	21 312	22 347	847
Luzern	74 014	76 381	2 367	10 799	12 097	1 298
Neuchâtel	45 609	46 298	689	7 315	7 970	655
Oltén	72 678	74 407	1 729	5 071	5 662	591
Rapperswil	37 480	43 870	6 390	3 689	4 475	786
St-Gall	97 635	100 367	2 732	17 223	17 870	647
Sion	21 491	23 179	1 688	3 098	3 703	605
Thoune	33 538	34 505	967	6 159	7 064	905
Winterthour	58 611	60 135	1 524	6 207	6 787	580
Zurich	215 607	216 872	1 265	58 077	60 967	2 890
Totaux	1 198 757	1 233 075	34 318	245 736	264 044	18 308

* Télédiffusion, radio et télédiffusion – Rediffusion, radio et rediffusion

CHAPITRE IX

Autorités et organes de la Radiodiffusion suisse

Autorité de concession :

le Conseil fédéral

Autorité de surveillance :

le Département fédéral des postes et des chemins de fer

Concessionnaire :

la Société suisse de radiodiffusion

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

(fondée en 1931)

A. ORGANES

1. Assemblée générale

Président :

le président central de la Société suisse de radiodiffusion

Membres :

6 délégués de chacune des sociétés-membres,

4 délégués de chacune des commissions des programmes,
et les membres du comité central.

De plus, avec voix consultative:

le directeur général, le directeur administratif et les directeurs des studios.

2. Comité central

Président central:

* Dr **Fritz Rothen**, délégué du Conseil d'administration
de Radio-Suisse S.A.

Berne

Vice-présidents:

* *Charles Gilliéron*, président de tribunal
Chargé de cours à l'Université de Lausanne
Fondation romande de Radiodiffusion

Villeneuve-
Montreux

Riccardo Rossi, avocat, directeur de la Banque nationale
suisse, siège de Lugano
Società cooperativa per la radiodiffusione nella
Svizzera italiana

Lugano

Autres membres:

- * *Pierre Aragno*, rédacteur syndical Neuchâtel
 - * *Carl Beck*, conseiller national Sursee
 - * *Laure Dupraz*, Dr phil., professeur à l'Université de Fribourg Fribourg
 - Dr *Erwin Dürgai*, avocat Coire
 - Cumünanza Radio Rumantsch
 - Dr *Gotthard Egli*, ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats Innerschweizerische Radiogesellschaft Lucerne
 - * *Antoine Favre*, juge fédéral Lausanne
 - André Guinand*, avocat, conseiller national Genève
 - Fondation des Emissions Radio-Genève
 - Walter Kasser*, ancien inspecteur des écoles Spiez
 - RadioGenossenschaft Bern
 - Eugen Knüp*, professeur au séminaire de Kreuzlingen Kreuzlingen
 - Ostschweizerische Radiogesellschaft
 - * Dr *Ernst Metzler*, ingénieur, chef du service radio et télégraphie de la Direction générale des PTT Berne
 - * Dr *Hans Oprecht*, conseiller national Zurich
 - Dr *Willy Späbler*, municipal, conseiller aux Etats Zurich
 - RadioGenossenschaft in Zürich
 - Ernst Stammbach*, directeur de Esta S.A. Bâle
 - RadioGenossenschaft Basel
 - * Dr *Eduard Weber*, directeur général des PTT Berne
- * nommés par le Conseil fédéral

Membres suppléants:

D ^r <i>Max Blumenstein</i> , avocat, président de la Radiogenossenschaft Bern	Berne
* <i>Charles Chappuis</i> , avocat, chef du service du contentieux et des affaires administratives générales de la Direction générale des PTT	Berne
<i>Benjamin Droz</i> , secrétaire à l'inspectorat des fabriques, membre du comité de la Fondation romande de Radiodiffusion	Lausanne
D ^r <i>Eduard Ganzoni</i> , membre de la Cumünanza Radio Rumantsch	Zurich
* <i>Piero Pellegrini</i> , directeur de la «Libera Stampa»	Lugano
<i>Edmond Pingeon</i> , ingénieur, membre du comité de la Fondation des Emissions Radio-Genève	Genève
* <i>Dora Rittmeyer-Iselin</i>	St-Gall
Prof. D ^r <i>Arnold Rotbenberger</i> , vice-président de l'Ostschiweizerische Radiogesellschaft	Trogen
<i>Luigi Rusca</i> , ingénieur, membre du comité de la Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana	Bellinzona
<i>Albert Salathé</i> , membre du comité de la Radiogenossenschaft Basel	Bâle
D ^r <i>Hermann Stieger</i> , avocat, membre du comité de l'Innerschiweizerische Radiogesellschaft	Brunnen
D ^r <i>Ernst Vaterlaus</i> , conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, vice-président de la Radiogenossenschaft in Zürich	Zürich

3. Direction générale

Marcel Bezençon, directeur général

Georges Conus, directeur administratif, remplaçant du directeur général
Paul Borsinger, directeur du Service suisse des ondes courtes
Eduard Haas, directeur du Service suisse de télévision

4. Conférence des directeurs

Cette conférence réunit les directeurs, sous la présidence du directeur général de la SSR.

* nommés par le Conseil fédéral

5. Commissions des programmes

Le directeur général de la SSR préside d'office les commissions des programmes.

Commission des programmes de Sottens

Vice-président:

Maurice Mayor-de Rham, pasteur

Morges

Autres membres:

* <i>Jean Binet</i> , compositeur	Trélex
<i>Charles Cornu</i> , procureur général	Genève
<i>Florian Cosandey</i> , professeur à l'Université de Lausanne	Lausanne
* <i>Charles Faller</i> , directeur du Conservatoire	La Chaux-de-Fonds
<i>André Fasel</i> , président des «Amis de Radio-Genève»	Genève
* <i>Georges Haenni</i> , professeur de musique	Sion
* <i>Jeanne Hersch</i> , Dr phil., professeur à l'Ecole internationale de Genève	Genève
* <i>Abbé Pierre Kaelin</i> , maître de chapelle	Fribourg
<i>Philippe Monnier</i> , directeur de l'Ecole secondaire	Tramelan
<i>Alfred Pelligot</i> , industriel	Genève
* <i>Otto Treyvaud</i> , rédacteur en chef de la «Feuille d'Avis de Lausanne»	Lausanne

Membres suppléants:

Edmond Ganter, rédacteur en chef du «Courrier de Genève»

Genève

Henri Perrochon, professeur, président des Ecrivains vaudois

Payerne

* nommés par le Conseil fédéral

Commissione programmi Monte Ceneri

Vice-presidente:

Prof. *Francesco Chiesa*, scrittore

Cassarate-
Lugano

Membri:

* <i>Rinaldo Bertossa</i> , ispettore scolastico	Roveredo
* <i>Piero Bianconi</i> , professore alle scuole normali cantonali	Minusio
* Dott. <i>Gastone Luvini</i> , giudice del Tribunale d'appello <i>Elmo Patocchi</i> , capo dell'Ufficio cantonale di statistica	Lugano
* Dott. <i>Adriana Ramelli</i> , direttrice Biblioteca cantonale	Bellinzona
Avv. <i>Giovanni Battista Rusca</i> , sindaco di Locarno, consigliere nazionale	Lugano
Maestro <i>Mario Vicari</i>	Locarno
	Lugano

Membro supplente:

Carlo Bonalini, amministratore postale pensionato

Roveredo

Programmkommission Beromünster

Vizepräsident:

* Dr. *Ernst Laur*, Leiter des Schweizer Heimatwerkes Zürich

Weitere Mitglieder:

Dr. <i>Fritz Blaser</i> , Rektor der Zentralschweizerischen Verkehrsschule	Luzern
Dr. <i>Felix Burckhardt</i> , Advokat	Basel
Dr. <i>Alex Decurtins</i> , Professor an der Kantonsschule	Chur
* <i>Robert F. Denzler</i> , Kapellmeister	Zürich
* <i>Adolf Fux</i> , Gemeindepräsident	Visp
<i>Max Heitz</i> , Professor an der Kantonsschule	St. Gallen
* <i>Albert Jenny</i> , Musikdirektor	Luzern
Fürsprecher <i>Max Kaufmann</i> , Direktor des BIGA	Bern
<i>Job. Friedrich Keller</i> , Notar	Langnau i.E.
Dr. <i>Hans Koeh</i> , Stadtbibliothekar	Zug
* <i>Walter Kräuchi</i> , Redaktor des „Volk“	Olten
* Dr. <i>Christian Lorez</i> , Professor an der Kantonsschule	Chur
* <i>Hans Neumann</i> , Sekretär der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale	Bern
Dr. <i>Jon Pult</i> , Sekretär der „Lia Rumantscha“	Chur
* <i>Hermann Rüfenacht</i> , Oberlehrer, Zentralpräsident des ARBUS	Bern

* nommés par le Conseil fédéral

* Dr. <i>Hedwig Schudel</i> , Rechtsanwalt	Schaffhausen
* <i>Agnes von Segesser</i> , Schriftstellerin	Luzern
* Dr. <i>Josef Senn</i> , Adjunkt des Schweizerischen Katholischen Volksvereins	Luzern
Dr. <i>Georg Thürer</i> , Professor an der Handelshochschule St. Gallen	Teufen
<i>Ernst Tobler</i> , Redaktor der « NZZ »	Zürich
* <i>Willy Waldmeyer</i> , dipl. Ing., Präsident des Schweizerischen Radiohörerverbandes	Zürich
Dr. <i>Hermann Weilenmann</i> , Vorsteher der Volkshochschule	Zürich
<i>Hans Wiesner</i> , Lehrer	Zeglingen BL
<i>Ersatzmitglieder:</i>	
Dr. <i>Gian Caduff</i> , Kantonsbibliothekar	Chur
<i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des ARBUS	Zürich
Dr. <i>Otto Kaiser</i> , Chemiker	Dornach SO
Dr. <i>Karl Neff</i> , Professor am Kollegium Schwyz	Schwyz
Dr. <i>Andri Peer</i> , Professor an der Kantonsschule	Winterthur
<i>Gerda Stocker-Meyer</i> , Journalistin	Bern

Commission des programmes de Schwarzenbourg

Vice-président:

Dr *Guido Calgari*, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale

Zurich

Autres membres:

* <i>Alice Briod</i> , licenciée en droit	Berne
<i>Armin Moser</i> , directeur du tourisme	St-Gall
<i>Bruno Muralt</i> , secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière	Berne
<i>René Payot</i> , directeur du « Journal de Genève »	Genève
* <i>Roger Pochon</i> , directeur de « La Liberté »	Fribourg
* Prof. Dr <i>Max Weber</i> , conseiller national	Wabern-Berne
* Dr <i>Hans-Peter Zschokke</i> , président de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH	Bâle

Membres suppléants:

* <i>Felicina Colombo</i> , directrice du Lycée de Locarno	Locarno
<i>Jeanne Eder-Schwyzer</i> , Dr ès sciences	Zurich
<i>Jean Peitrequin</i> , syndic de Lausanne	Lausanne
* Dr <i>Eduard Schütz</i> , directeur du tourisme	Lucerne

* nommés par le Conseil fédéral

Commission des programmes de la télévision

Vice-président :

D^r *Emil Klöti*, ancien conseiller aux Etats Zurich

Autres membres :

<i>Max Allenspach</i> , professeur à l'Ecole cantonale de Zurich	Zurich
D ^r <i>Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale	Zurich
<i>Hélène Guinand-Cartier</i>	Genève
<i>Abbé Jacques Haas</i>	Lausanne
<i>Max Heitz</i> , professeur à l'Ecole cantonale de St-Gall	St-Gall
<i>Erina Marfurt-Pagani</i>	Lucerne
D ^r <i>Hugo Mauerhofer</i> , chef du secrétariat de la Chambre suisse du cinéma	Berne
<i>Bruno Muralt</i> , secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière	Berne
<i>Hermann Rüfenacht</i> , instituteur, président central de l'ARBUS	Berne
<i>Rudolf Stickelberger</i> , rédacteur en chef des «Luzerner Neueste Nachrichten»	Lucerne
<i>Ernst Tobler</i> , rédacteur à la «Nouvelle Gazette de Zurich»	Zurich
<i>Henri de Ziegler</i> , professeur à l'Université de Genève	Genève

Membres suppléants :

<i>Reto R. Bezzola</i> , professeur à l'Université de Zurich	Zurich
<i>René Dasen</i> , secrétaire de l'Association cinématographique suisse romande	Lausanne
<i>Hans Ulrich Hug</i> , secrétaire de l'Union suisse du film	Berne
D ^r <i>Josef Senn</i> , secrétaire adjoint à l'Association populaire catholique suisse	Lucerne

6. Vérificateurs des comptes

Membres :

D ^r <i>Ernst Kull</i> , chef de la division des finances de la Direction générale des PTT	Berne
<i>Konrad Schmid</i> , fondé de pouvoir	Berne
<i>Carlo Viscardi</i> , expert-comptable	Lugano

Membres suppléants :

<i>Alois Baumann</i> , chef de section à la Direction générale des PTT	Berne
<i>Adolf Hurst</i> , fabricant	Berne
<i>Carlo Pini</i> , expert-comptable	Bellinzona

B. MEMBRES

Fondation romande de Radiodiffusion, siège et studio à Lausanne

Radiogenossenschaft in Zürich, siège et studio à Zurich

Fondation des Emissions Radio-Genève, siège et studio à Genève

Radiogenossenschaft Bern, siège et studio à Berne

Radiogenossenschaft Basel, siège et studio à Bâle

Ostschweizerische Radiogesellschaft, siège à St-Gall

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, siège et studio à Lugano

Innerschweizerische Radiogesellschaft, siège à Lucerne

Cumünanza Radio Rumantsch, siège à Coire

Comités des sociétés-membres

Fondation romande de Radiodiffusion
(fondée en 1923)

Président d'honneur :

Charles Baud, chef de service au Département de
l'agriculture, de l'industrie et du commerce Lausanne

Président :

Charles Gilliéron, président de tribunal Villeneuve-
Montreux

Vice-présidents :

Willy Amez-Droz, chef de service au Département
de l'intérieur Sion

Jules Perrenoud, instituteur Fontenais

Autres membres :

<i>René Andina</i> , ancien directeur des télégraphes et téléphones du 1 ^{er} arrondissement	Lausanne
<i>Antoine Borel</i> , ancien conseiller d'Etat	Marin-Neuchâtel
<i>Oscar de Chastonay</i> , directeur de la Banque cantonale du Valais	Sion
<i>Benjamin Droz</i> , secrétaire à l'Inspectorat des fabriques	Lausanne
<i>Joseph Imhoff</i> , officier d'état civil	Moutier JB
<i>Marc Inaebnit</i> , industriel	Le Locle
<i>Alfred Lambelet</i> , ancien chef de service à la ville de Lausanne	Lausanne
<i>Francis Lombriser</i> , professeur au Conservatoire	Fribourg
<i>Maurice Mayor-de Rabm</i> , pasteur	Morges
<i>Dr Virgile Moine</i> , conseiller d'Etat	Liebefeld-Berne
<i>Ernest Moudon</i>	Yverdon
<i>Paul Mudry</i> , municipal	Sion
<i>Jean Piccand</i> , organiste de St-Nicolas	Fribourg
<i>Roger Pochon</i> , directeur de «La Liberté»	Fribourg
<i>John A. Vouga</i> , secrétaire au Département de l'in- struction publique	Neuchâtel

Directeur: Jean-Pierre Méroz

Remplaçant: Paul Vallotton

Radiogenossenschaft in Zürich
(gegründet 1924)

Präsident:

Prof. Dr. Franz Tank, Eidg. Techn. Hochschule Zürich

Vizepräsident:

Regierungsrat Dr. Ernst Vaterlaus, Ständerat Zürich

Mitglieder:

Otto Aenishänslin, Präsident des Radio- und Fernseh-Clubs Zürich, Vertreter des Schweizer Radiohörer-Verbandes

Zürich

Hans Eggengerger, Direktor der Telion AG

Zürich

Prof. Dr. Walter Guyan, Direktor des Museums Allerheiligen

Schaffhausen

Eugen Hagen, Mitglied des Zentralvorstandes des ARBUS

Zürich

Felix Huonder, Zentralsekretär

Zürich

Ernst Kaeser, alt Kreistelegraphendirektor

Zürich

Dr. Hans Koch, Stadtbibliothekar

Zug

Hedwig Leuenberger-Köbli

Zürich

Hanni Pestalozzi, Betriebsberaterin

Wil SG

Dr. Hans Pestalozzi, Rechtsanwalt

Zürich

Ernst Ryf, Direktor der Schweiz. Propagandazentrale

Zürich

Stadtrat Dr. *Willy Spühler*, Ständerat

Zürich

Dr. Arno Theus, Ständerat

Chur

Ernst Tobler, Redaktor der „NZZ“

Zürich

Dr. phil. und Dr. h. c. *Hermann Weilenmann*, Direktor der Volkshochschule des Kantons Zürich

Zürich

Direktor: Dr. Jakob Job

Stellvertreter: Hans Bänninger

Fondation des Emissions Radio-Genève

(fondée en 1925)

Présidents d'honneur:

Edmond Privat, professeur à l'Université
André Guinand, avocat, conseiller national

Neuchâtel
 Genève

Président:

Charles Cornu, procureur général

Genève

Membres:

<i>Alfred Borel</i> , avocat, conseiller d'Etat	Genève
<i>Rinaldo Borsa</i> , fonctionnaire à l'ONU	Genève
<i>Jacques Brocher</i> , ingénieur	Genève
<i>Jean Brolliet</i> , régisseur	Genève
† <i>Louis Casaf</i> , entrepreneur	Genève
<i>Paul Charvoz</i> , ingénieur	Genève
<i>Albert Dussoix</i> , avocat	Genève
<i>Jean Dutoit</i> , avocat, conseiller d'Etat	Genève
<i>André Fasel</i> , secrétaire à la Société générale de surveillance	Genève
<i>Edouard Fischer</i> , industriel	Genève
<i>Théodore Foëx</i> , instituteur	Genève
<i>Edmond Ganter</i> , journaliste	Genève
<i>Pierre Glasson</i> , conseiller d'Etat	Fribourg
<i>Pierre Guinand</i> , avocat, conseiller municipal	Genève
<i>Marcel Gysin</i> , professeur à l'Université	Genève
<i>Jean Hochstaetter</i> , professeur	Genève
<i>Fritz Jöbr</i> , directeur des téléphones	Genève
<i>Jean LeComte</i> , fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la santé	Genève
<i>Victor Maerky</i> , administrateur	Genève
<i>Paul Martinet</i> , directeur adjoint de l'OCST	Zurich
<i>Marcel Nicole</i> , directeur des Intérêts de Genève	Genève
<i>Marius Noud</i> , conseiller administratif	Genève
<i>Alfred Pelligot</i> , industriel	Genève
<i>Edmond Pingeon</i> , ingénieur	Genève
<i>Pierre Pittard</i> , secrétaire général des Services industriels, conseiller administratif	Genève
<i>Albert Pulver</i> , agent de change	Genève
<i>Paul-R. Rosset</i> , professeur à l'Université	Neuchâtel
<i>Eric Sandoz</i> , avocat	Genève
<i>Edouard Steinmann</i> , régisseur	Genève
<i>Jean Treina</i> , conseiller d'Etat	Genève
<i>Roger Trasch</i> , technicien	Genève

Directeur: *René Dovaz*, Dr ès sc. math.

Remplaçant: *René Schenker*

Radiogenossenschaft Bern
(gegründet 1925)

Präsident:

Dr. Max Blumenstein, Fürsprecher

Bern

Vizepräsident:

Albert Feller, Direktor der Polygraphischen Gesellschaft Laupen

Weitere Mitglieder:

<i>Karl Anthamatten</i> , Staatsrat	Visp
<i>Edouard Baumgartner</i> , Stadtpräsident	Biel
<i>Peter Bratschi</i> , Schriftsteller	Bern
<i>Dr. Urs Dietschi</i> , Nationalrat und Regierungsrat	Solothurn
<i>Hans Felber</i> , alt Regierungsrat	Ettiswil
<i>Adolf Furrer</i> , Nationalrat, Gemeindeammann	Grenchen
<i>Rudolf Gnägi</i> , Regierungsrat	Bern
<i>Robert Grimm</i> , Nationalrat	Bern
<i>Walter Kasser</i> , alt Schulinspektor	Spiez
Fürsprecher <i>Max Kaufmann</i> , Direktor des BIGA, Präsident der Bernischen Musikgesellschaft	Bern
<i>Job. Friedrich Keller</i> , Notar	Langnau
<i>Robert Kubm</i> , alt Gemeinderat, städt. Finanzdirektor	Bern
Fürsprecher <i>Hans Lauterburg</i> , Chef des Radio-Nachrichtendienstes der Schweiz. Depeschenagentur	Bern
<i>Ludwig von Moos</i> , Ständerat	Sachsen
<i>Rosa Neuenschwander</i> , Berufsberaterin	Bern
<i>Adolf Rémy</i> , Chefredaktor	Freiburg
<i>Hermann Rüfenacht</i> , Oberlehrer, Präsident des ARBUS	Bern
Prof. Dr. <i>Werner von Steiger</i> , Fürsprecher	Bern
<i>Gerda Stocker-Meyer</i> , Journalistin	Bern

Direktor: Dr. Kurt Schenker

Stellvertreter: Max Bolliger

Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

Präsident:

Dr. Willie Joerin, Direktor der Allg. Kohlenhandels
AG

Basel

Vizepräsident:

Ernst Stammbach, Direktor der Esta AG

Basel

Weitere Mitglieder:

Maria Aebersold-Hufschmid

Binningen BL

Dr. Ernst Boerlin, Nationalrat und Regierungsrat

Liestal

Lukas Bürgin, Präsident der Kreisgruppe Basel des
Verbandes schweizerischer Radiofachgeschäfte

Basel

Dr. Jakob Dürrwang, Direktor der Allg. Gewerbeschule Basel

Basel

Dr. Gotthard Egli, alt Ständerat und Regierungsrat

Luzern

Dr. Otto Kaiser, Chemiker

Dornach SO

Gerhard Mennen, Ingenieur, Vertreter des Radioclubs
Basel

Basel

Friedrich Merz, Radiofachmann

Basel

Josef Müller, Regierungsrat

Flüelen

Paula Peter-Wenzinger

Basel

Prof. Dr. *Adolf Portmann*, Vorsteher der Zoologischen
Anstalt der Universität Basel

Basel

Albert Salathé, Präsident der Sektion Basel des ARBUS

Basel

Dr. Karl Sartorius, Verlagsdirektor der „Basler Nachrichten“

Basel

Ernst Schwarz, Regierungsrat

Aarau

Prof. Dr. *Hans Peter Tschudi*, Regierungsrat

Basel

† Dr. h. c. *Gustav Wenk*, Ständerat

Basel

Hans Werenfels, Direktor der Aktienbrauerei Basel

Basel

Jacques Wolf, dipl. Elektroingenieur

Basel

Dr. Peter Zschokke, Regierungsrat

Basel

Direktor: Dr. Fritz Ernst

Stellvertreter: Dr. Paul Meyer-Gutzwiller

Ostschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1930)

Präsident:

Eugen Knup, Seminarlehrer

Kreuzlingen

Vizepräsident:

Prof. Dr. Arnold Rothenberger

Trogen

Weitere Mitglieder:

Walter Clavadetscher, Landammann

St. Gallen

Emil Ebneter, Kaufmann

Appenzell

Dr. Hermann Grosser, Ratsschreiber

Appenzell

Armin Moser, Verkehrsdirektor

St. Gallen

Dr. Walther Müller, Musikdirektor

St. Gallen

Karl Nüesch, Postverwalter

Landquart

Dr. Ernst Reiber, Regierungsrat

Frauenfeld

Karl Schlaginhausen, Stadtrat

St. Gallen

Erwin Schwendinger, Regierungsrat

Herisau

Dr. Fritz Stucki, Regierungsrat

Netstal

Dr. Arno Theus, Ständerat

Chur

Programmstelle in St. Gallen:

Armin Moser, Verkehrsdirektor (Obmann)

St. Gallen

Prof. Max Heitz

St. Gallen

Prof. Dr. Georg Thürer

Teufen

Programmleiter:

Dino Larese

Amriswil

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana
(fondata 1930)

Presidente:

On. Guglielmo Canevascini, consigliere di Stato Lugano-Besso

Vice-presidente:

Avv. Riccardo Rossi, direttore della Banca Nazionale
Svizzera, sede di Lugano Lugano

Membri:

Avv. Cherubino Darani	Bellinzona
On. Avv. Brenno Galli, consigliere di Stato	Lugano
Avv. G.B. Nicola	Roveredo
Avv. G.B. Rusca, sindaco	Locarno
Ing. Luigi Rusca	Bellinzona

Segretario:

Dott. Piero Bonzanigo Bellinzona

Direttore: Dott. Stelio Molo

Sostituto: Arnoldo Bernasconi

Innerschweizerische Radiogesellschaft
(gegründet 1946)

Präsident:

Dr. Gotthard Egli, alt Ständerat und Regierungsrat Luzern

Vizepräsident:

Dr. Emil Steimer, Regierungsrat Zug

Weitere Mitglieder:

<i>Eduard Achermann</i> , Kaufmann	Buochs
<i>Emil Allemann</i> , Adjunkt GWL	Luzern
<i>Julian Dillier</i> , Kanzleisekretär	Kerns
<i>Paul Fröhlich</i> , Nationalrat und Stadtrat	Luzern
<i>Dr. Josef H. Hess</i> , Erziehungsratspräsident	Engelberg
<i>Rudolf Huber</i> , alt Landammann	Altdorf
<i>Dr. Willy Keller</i> , Staatsarchivar	Schwyz
<i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar	Zug
<i>Paul Kopp</i> , Stadtpräsident	Luzern
<i>Dr. Konrad Krieger</i> , Departementssekretär	Luzern
<i>Josef von Matt</i> , Buchhändler	Stans
<i>Josef Müller</i> , Regierungsrat	Flüelen
<i>Dr. Josef Odermatt</i> , Landammann	Buochs
<i>Dr. Hermann Stieger</i> , Rechtsanwalt	Brunnen
<i>Albert Zwimpfer</i> , Lehrer	Willisau

Geschäftsführer:

Dr. Konrad Krieger Luzern

Cumünanza Radio Rumantsch

(fundada 1946)

Parsura d'onur:

dr. Robert Ganzoni, vegl cussglier guvernativ Schlarigna

Parsura:

Tista Murk, bibliotecar Cuoira

Vice-parsura:

Stefan Loringett, parsura da la Lia Rumantscha Cuoira

Commembers:

<i>Cristian Badraun</i> , directur dal telefon	Cuoira
dr. <i>Gian Caduff</i> , bibliotecar chantunal	Cuoira
dr. <i>Augustin Cabannes</i> , cussglier guvernativ	Cuoira
<i>G. Bistgaun Capaul</i> , vegl cussglier guvernativ	Lumbrein
dr. <i>Giusep Condrai</i> , cussglier naziunal	Mustér
<i>Gian Coray</i> , president cumünal	Samedan
dr. <i>Ervin Durgiai</i> , advocat	Cuoira
dr. <i>Gieri Ragaz</i> , advocat	Andeer
<i>Men Rauch</i> , redactur dal «Fögl Ladin»	Scuol
<i>Töna Schmid</i> , inspectur da scoula	Sent
dr. <i>Stefan Sonder</i> , güdisch d'inquisiziun	Cuoira
dr. <i>Arno Theus</i> , cussglier da stadis	Cuoira
<i>Gion Peder Thöny</i> , magister	Alvagni
dr. <i>Giusep Vieli</i> , cussglier da stadis	Cuoira

ADRESSES

Direction générale de la SSR

Berne, Neuengasse 30
Case postale Transit
Téléphone (031) 2 59 55
Adr. téligr.: Radif

Service suisse des ondes courtes

Berne, Neuengasse 23
Case postale Transit
Téléphone (031) 3 08 86

Studio de Lausanne

Maison de la Radio, La Sallaz
Téléphone (021) 21 71 11

Studio de Zurich

Brunnenhofstrasse 20
Case postale Zurich 42
Téléphone (051) 26 17 20

Studio de Genève

Boulevard Carl-Vogt 66
Téléphone (022) 25 43 00

Studio de Berne

Schwarztorstrasse 21
Téléphone (031) 5 44 22

Studio de Bâle

Novarastrasse 2
Téléphone (061) 34 58 40

Studio de Lugano

Campo Marzio
Téléphone (091) 2 10 15

Service suisse de télévision

Zurich, Alderstrasse 49
Case postale Zurich 22
Téléphone (051) 34 15 13

Genève, rue de Lausanne 112
Téléphone (022) 32 91 95

